



# **Lire et Écrire**

## **Wallonie**

**Convention pluriannuelle 2011-2013 entre la Région wallonne et Lire et Écrire en Wallonie visant les actions de sensibilisation, détection et formation, ainsi que les actions dans le domaine de l'action sociale et l'alphabétisation des travailleurs**

# **Rapport d'activités 2011**

## TABLE DES MATIÈRES

---

<b>Table des matières .....</b>	<b>1</b>
<b>Introduction.....</b>	<b>2</b>
<b>PARTIE I : actions de sensibilisation et partenariats .....</b>	<b>4</b>
1. Actions réalisées.....	4
2. Analyse et évolution des pratiques.....	20
<b>PARTIE II : actions de détection de l'analphabétisme et d'émergence de la demande en alpha</b>	<b>24</b>
1. Actions réalisées.....	24
2. Analyse et évolution des pratiques.....	28
<b>PARTIE III : actions de formation en alpha – focus sur les publics travailleurs et en (ré)affiliation sociale.....</b>	<b>32</b>
1. Catégorisation des publics en formation .....	33
2. Actions réalisées.....	38
3. Analyse et évolution des pratiques.....	42
<b>PARTIE IV : actions d'accompagnement méthodologique .....</b>	<b>49</b>
1. Actions réalisées.....	49
2. Analyse et évolution des pratiques.....	50
<b>Conclusions, perspectives et recommandations .....</b>	<b>53</b>

## INTRODUCTION

---

### Lire et Écrire

Issue des mouvements ouvriers chrétien et socialiste, Lire et Écrire en Wallonie a pour mission de promouvoir et développer l'alphabétisation en Région wallonne et milite pour que les questions du droit à l'alphabétisation pour tous et de la prise en compte des personnes en situation d'illettrisme soient portées par l'ensemble des associations et institutions et par l'ensemble des citoyens. A travers ses actions, elle vise trois grands objectifs<sup>1</sup> :

- attirer l'attention de l'opinion publique et des pouvoirs publics sur la persistance de l'analphabétisme / l'illettrisme, et sur l'urgence d'en combattre les causes et d'y apporter des solutions ;
- promouvoir le droit à une alphabétisation de qualité pour tout adulte qui le souhaite ;
- et développer l'alphabétisation dans une perspective d'émancipation et de participation des personnes et de changement social pour plus d'égalité.

Lire et Écrire en Wallonie assure la coordination des huit Régionales wallonnes, qui poursuivent les mêmes missions et objectifs à l'échelon de leur sous-région :

- Lire et Écrire Brabant Wallon ;
- Lire et Écrire Centre-Mons-Borinage ;
- Lire et Écrire Charleroi-Sud-Hainaut ;
- Lire et Écrire Hainaut occidental ;
- Lire et Écrire Liège-Huy-Waremme ;
- Lire et Écrire Luxembourg ;
- Lire et Écrire Namur ;
- Lire et Écrire Verviers.

Celles-ci constituent des entités autonomes dotées chacune d'un conseil d'administration propre et d'un plan d'actions adapté au contexte dans lequel elles mènent respectivement leurs actions ; toutefois, partageant des valeurs et objectifs communs, tels que formulés ci-avant, les Régionales mènent leurs actions dans le cadre de stratégies et positions coordonnées, et partagent une série de projets communs.

### L'alphabétisation en Région wallonne

Comme dans le reste de l'Europe, l'illettrisme en Région wallonne est une réalité persistante : on estime à 10 % la part des personnes illettrées parmi la population adulte, c'est-à-dire ne possédant pas les aptitudes de base en lecture, écriture ou langue orale, leur permettant de faire face aux besoins de la vie quotidienne.

Face à cette réalité et à la diversité du public concerné, mais aussi parce que les difficultés liées à l'illettrisme font surface dans nombre de situations et contextes différents de la vie quotidienne, le travail d'alphabétisation mené par Lire et Écrire doit nécessairement se décliner en plusieurs facettes : celles-ci se traduisent notamment par des actions de prévention, détection, accompagnement méthodologique, sensibilisation et mise en réseau partenarial des acteurs confrontés à un public en situation d'illettrisme, ainsi que par des actions d'accueil, d'accompagnement, d'orientation et de formation de ce public.

Parallèlement, en raison de la diversité qui les caractérise, les questions liées à l'alphabétisation dépendent, au niveau politique, de plusieurs niveaux de pouvoir - européen, fédéral, communautaire, régional, communal - mais aussi de domaines de compétences multiples, tels que

---

<sup>1</sup> Charte de Lire et Écrire, octobre 2011

l'insertion socioprofessionnelle, l'action sociale et l'éducation permanente<sup>2</sup>. Dès lors, il est crucial d'assurer la mise en place d'une politique coordonnée entre les différentes parties.

## Objectif et contenu du rapport d'activités

Dans cette perspective d'une politique coordonnée permettant d'aborder la question de l'alphabétisation de manière globale, cohérente et sous tous ses aspects, Lire et Écrire en Wallonie a conclu pour la période 2011-2013 une convention pluriannuelle et transversale avec la Région wallonne, représentée par le Ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle et la Ministre de la Santé, de l'Action sociale et de l'Égalité des Chances.

Cette convention, que nous désignerons ci-après comme la « convention RW alpha 2011-2013 », fait l'objet du présent rapport, qui s'articule autour des quatre principaux axes d'action couverts par la convention :

- la sensibilisation et le développement de partenariats ;
- la détection des difficultés et l'accueil des personnes ;
- la formation ;
- et l'accompagnement méthodologique des opérateurs.

Le rapport met par ailleurs l'accent sur deux catégories de publics spécifiques rencontrés chez Lire et Écrire, et ciblés dans les objectifs 3 et 4 de la convention : le public dit « en (ré)affiliation sociale » et le public travailleur. La question des publics est toutefois transversale aux quatre axes d'action.

Ce document rend donc compte d'actions réalisées<sup>3</sup> dans ce cadre durant l'année 2011 et présente une analyse des impacts observés, des points forts et des difficultés rencontrées pour chaque type d'action, et de l'évolution des pratiques. Notons que la formation en alphabétisation du public ayant un projet d'insertion socioprofessionnelle est prise en compte dans le cadre du décret EFT/OISP ; les actions de formation visant ce public ne sont donc pas rapportées ici.

Dans la première partie, le rapport aborde les actions de sensibilisation et partenariats mises en place en 2011 ; la deuxième partie porte sur les actions liées à la détection des difficultés de lecture et d'écriture et à l'accueil des personnes qui se présentent en formation ; la troisième partie porte sur les actions de formation visant les publics en (ré)affiliation sociale et travailleurs ; et enfin la quatrième partie se concentre sur les actions d'accompagnement méthodologique des opérateurs d'alphabétisation et autres organismes pratiquant de l'alpha. Le rapport se termine par les principales conclusions et perspectives que nous tirons de l'analyse des actions menées, ainsi qu'une série de recommandations adressées aux pouvoirs publics.

---

<sup>2</sup> Ces 3 axes correspondent en Région wallonne aux trois ministères compétents en matière d'alphabétisation : ministère de la formation professionnelle et l'emploi et ministère des affaires sociales au niveau régional, ministère de la culture – service éducation permanente au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

<sup>3</sup> Notons que ce rapport ne permet pas de mettre en lumière tout le travail de préparation préalable aux différentes actions décrites : prises de contact, réunions, documentation, réalisation des outils... Cette préparation représente pourtant une partie importante et nécessaire du travail réalisé.

## PARTIE I : ACTIONS DE SENSIBILISATION ET PARTENARIATS

---

L'objectif 1 de la convention RW Alpha 2011-2013 est formulé comme suit : il s'agit pour Lire et Écrire d'*apporter l'appui nécessaire au développement de la logique des plans d'action territoriaux pour l'alphabétisation, notamment en poursuivant la mise en réseau des opérateurs, en développant les actions de sensibilisation et de partenariat dans un objectif de prise en compte des personnes en situation d'illettrisme.*

La question de la sensibilisation et des partenariats est transversale aux actions de Lire et Écrire. Elle se retrouve donc également dans les objectifs 3 et 4 de la convention, visant respectivement les publics en (ré)affiliation sociale et les travailleurs. L'objectif 3 comprend en effet un volet lié à la construction de *partenariats avec les acteurs et opérateurs de l'insertion sociale en vue de décupler les moyens et modes de sensibilisation et de formation des publics en (ré)affiliation sociale (objectif 3.2)* ; tandis que l'objectif 4 comprend un volet lié à la *recherche, en coopération avec les fonds sectoriels et les partenaires sociaux, des conditions nécessaires à l'expression par les travailleurs de leurs difficultés en matière d'alphabétisation ainsi qu'à l'adaptation des modes et moyens de formation (objectif 4.1).*

Afin de répondre à ces objectifs, les Régionales et la coordination wallonnes de Lire et Écrire ont continué, en 2011, de mener des actions de sensibilisation auprès du grand public, des personnes en difficultés de lecture et écriture, et de l'ensemble des acteurs de différents secteurs, susceptibles d'être en contact ou en lien avec ces personnes. En plus des subsides de la convention RW alpha 2011-2013, ces actions ont pu être mises en œuvre grâce au cofinancement obtenu via certains plans de cohésion sociale et via le Fonds Social Européen.

Le travail de sensibilisation reste, comme déjà exprimé dans les précédents rapports liés à cette question, crucial à mener dans le domaine de l'alpha, au vu de paramètres persistants tels que les tabous et la honte par rapport à l'illettrisme ; la méconnaissance de la problématique et des moyens de l'identifier ; et le dénuement quant à la manière d'orienter ces personnes et d'améliorer leur prise en compte dans les différents contextes dans lesquels elles évoluent. Compte tenu de ces éléments, les actions de sensibilisation visent principalement :

- la prise de conscience et le changement de regard, par le grand public mais aussi par les différents acteurs de notre société, par rapport à la réalité de l'illettrisme et de la possibilité de pouvoir changer les choses ;
- l'émergence de collaborations indispensables à une meilleure prise en compte des personnes en difficultés de lecture et d'écriture, et à une lutte efficace pour le droit à une alphabétisation de qualité pour tous et proche de tous ;
- et la création de nouvelles initiatives d'alphabétisation.

### 1. Actions réalisées

Toutes les Régionales wallonnes inscrivent leurs actions de sensibilisation et partenariats dans le cadre des missions de Lire et Écrire, telles que définies dans sa charte, ce qui leur assure à la fois une cohérence d'action et une force de mouvement. Cela dit, précisons que les contextes dans lesquels les Régionales déclinent leurs actions diffèrent considérablement, ce qui explique pourquoi les Régionales ne mènent pas des actions standardisées mais ont bien développé des priorités tenant compte du bassin socioéconomique et de ses impacts sur les populations, ainsi que de l'offre de formation en alphabétisation déjà développée sur le territoire. Les données présentées dans ce rapport sont à lire à la lumière de cette précision.

Notons par ailleurs que, dans ce cadre de la sensibilisation et du développement de partenariats, une action se définit généralement comme un ensemble d'activités (qui peut aller de la rencontre ponctuelle au projet) menées avec un groupe de personnes cible de la sensibilisation (ex. sensibilisation du monde syndical ; sensibilisation des CPAS...). Toutefois, on observe, notamment à travers la manière dont chaque Régionale fait état du travail réalisé, que la notion d'action peut être entendue différemment au sein même d'une Régionale et d'une Régionale à l'autre, parce que les activités qui la composent présentent différentes formes : rencontre partenariale, réunion de

développement, participation à un groupe de travail, séance d'information, comité d'accompagnement, tenue d'un stand, projet... C'est pourquoi nous ne pouvons réaliser une synthèse pure et simple de l'ensemble des actions de sensibilisation et de partenariats, ni présenter de données quantitatives qui pourraient être biaisées, étant donné les différentes formes / conceptions qui existent. Nous préférons donc dans cette partie adopter une approche qui permet d'avoir une vue d'ensemble des différentes pratiques, illustrées par des exemples concrets, tout en tentant de dégager les points forts qui se retrouvent dans les actions de plusieurs Régionales, ainsi que les difficultés communes qui sont rencontrées.

On peut distinguer les actions selon différents critères, notamment les objectifs opérationnels qu'elles poursuivent et les acteurs qui les mènent. Ainsi, nous considérons ici successivement :

- les **actions menées par les Régionales**, qui visent globalement la sensibilisation et les partenariats avec les acteurs de différents secteurs, et le soutien méthodologique des acteurs qui sont en contact avec un public en situation d'illettrisme<sup>4</sup> ;
- les **actions menées essentiellement au niveau de la coordination wallonne**<sup>5</sup>, et qui visent plus spécifiquement le plaidoyer politique et la production et la diffusion d'analyses sur les pratiques et les problématiques liées à l'illettrisme ;
- les **actions visant spécifiquement les fonds sectoriels et les partenaires de l'entreprise**, dans le cadre de ce qu'on appelle communément l'« alpha-travailleur », et qui sont menées d'une part au niveau des Régionales, et d'autre part au niveau wallon, dans le cadre d'une « mission pour compte de tous ».

### 1.1. *Actions de sensibilisation et partenariats menées au niveau des Régionales*

La majorité des actions menées en 2011 sont à mettre en correspondance avec les objectifs opérationnels suivants, tels que formulés dans la convention RW alpha :

- *Développer des actions de sensibilisation des acteurs concernés par la prise en compte des personnes illettrées ;*
- *Construire les partenariats avec les acteurs et opérateurs de l'insertion sociale en vue de décupler les moyens et modes de sensibilisation et de formation des publics en (ré)affiliation sociale<sup>6</sup> ;*
- *Assurer un soutien méthodologique et technique aux acteurs concernés par la prise en charge des personnes illettrées en matière de sensibilisation et de détection.*

#### Deux angles d'approche

Deux angles d'approche peuvent être choisis pour analyser ces actions :

- **Une approche par secteurs** : l'action est alors considérée selon le(s) secteur(s) visés : monde du travail, secteur de l'insertion socioprofessionnelle (ISP), secteur social, secteur culturel, secteur de la santé, monde politique ou monde de l'éducation.

Dans le cadre des actions de sensibilisation, il importe en effet de prendre en compte les personnes en situation d'illettrisme dans leur globalité. Cela implique de cibler le plus d'acteurs possibles, puisque les difficultés de lecture et d'écriture ont un impact dans de nombreuses situations journalières de la vie des personnes : le suivi scolaire des enfants, la compréhension de factures, la complétion de documents administratifs, les paiements bancaires, le vote, le suivi d'une formation qualifiante ou encore la recherche d'un emploi. Il est donc primordial que chaque acteur de notre société puisse prendre en compte les personnes qui vivent l'illettrisme, que ce soit derrière un guichet d'administration, lors de la remise d'un colis alimentaire, à l'occasion d'une réunion syndicale ou dans le cadre d'une formation professionnelle.

<sup>4</sup> En ce qui concerne le soutien méthodologique des opérateurs de formation, nous aborderons cette question dans la 4<sup>ème</sup> partie de ce rapport.

<sup>5</sup> Notons que ces actions sont menées en interaction permanente avec les Régionales, puisque le travail d'analyse ainsi que le travail de plaidoyer politique se basent avant tout sur l'expérience de terrain des Régionales, et ont pour but de soutenir ces actions de terrain.

<sup>6</sup> Cet objectif opérationnel est lié à l'objectif 3 de la Convention.

- **Une approche territoriale** : l'action est considérée selon qu'elle a été menée à un niveau local (une commune) ou à un niveau territorial plus large (correspondant au territoire d'un Comité Subrégional de l'Emploi et de la Formation - CSEF, d'un arrondissement ou d'une province).

Au niveau local, les actions se sont notamment développées dans le cadre des plans de cohésion sociale (PCS) - qui constituent le dispositif de promotion de la cohésion sociale et du bien-être de tous au niveau des communes wallonnes.

Ce type de partenariat permet à Lire et Écrire de s'ancrer dans le paysage local, dans les dynamiques locales, et d'aller à la rencontre des personnes les plus éloignées de la formation, via des acteurs locaux relais et une offre de formation délocalisée.

Au niveau territorial, les Régionales ont continué, avec la coordination wallonne, le travail de plaidoyer auprès des autorités compétentes pour la mise en place d'un dispositif territorial de coordination des actions visant les personnes en difficultés de lecture et écriture, rassemblant l'ensemble des acteurs concernés<sup>7</sup>. En attendant qu'une décision soit prise à cet égard, les Régionales ont développé divers partenariats à échelle territoriale, impliquant des acteurs des différentes sphères de la vie sociale, économique et politique, et certaines ont poursuivi le travail de rassemblement des différents acteurs-clés présents au sein du territoire des anciens « dispositifs territoriaux », afin de préparer le terrain en vue d'un prochain dispositif territorial de coordination, quel qu'il soit.

Ces deux approches ne s'opposent pas, au contraire elles se recoupent dans le sens où l'on peut mener une action à la fois au niveau d'un territoire, par exemple dans le cadre d'une plateforme partenariale, tout en visant un ou plusieurs secteurs spécifiques. Néanmoins, la distinction permet d'avoir un cadre d'analyse des actions menées.

### Actions réalisées en 2011

En 2011, les Régionales wallonnes de Lire et Écrire ont toutes mené des actions de partenariat et sensibilisation, visant des secteurs diversifiés, aussi bien à échelle locale que territoriale, malgré l'absence des plateformes territoriales. On observe qu'elles ont touché un grand nombre de partenaires, dont certains avec lesquels elles entretiennent des liens étroits de collaboration depuis plusieurs années ; d'autres sont des « nouveaux » partenaires, que les Régionales ont rencontrés dans les divers événements, réunions et groupes de travail auxquels elles participent, ou qui sollicitent eux-mêmes Lire et Écrire parce qu'ils en ont entendu parler via les actions de sensibilisation ou via des partenaires existant. Ainsi, on relève aussi bien des actions menées à l'initiative première de Lire et Écrire, que des actions pour lesquelles la participation de Lire et Écrire a été sollicitée par les partenaires.

### Secteurs visés par les actions de sensibilisation et partenariats des Régionales

En 2011, les secteurs et les types d'opérateurs ciblés pour chacun de ces secteurs par les actions des Régionales étaient les suivants :

Monde du travail :	ONEM, employeurs, syndicats, fonds sectoriels <sup>8</sup>
Secteur de l'insertion socioprofessionnelle (ISP) :	EFT, OISP, Forem, régies de quartier, maisons de l'emploi, CSEF, agences d'interim
Secteur social :	associations, CPAS, Initiatives locales d'accueil (ILA), services d'aide en milieu ouvert (AMO), sociétés de logements sociaux
Secteur culturel :	associations, bibliothèques, centres culturels
Secteur de la santé :	Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE), mutualités,

<sup>7</sup> Plus de détails à ce sujet se retrouvent dans le point 1.2. concernant les actions menées par Lire et Écrire en Wallonie.

<sup>8</sup> Les actions visant le monde du travail sont présentées et analysées plus en détails dans le point 1.3. spécifique à ces actions.

	associations de médecins, hôpitaux, établissements de santé mentale
Monde politique :	responsables locaux, provinciaux
Monde de l'éducation :	écoles, hautes écoles, salons de l'éducation

Afin de donner un aperçu concret du type d'actions réalisées par chacune des Régionales vis-à-vis de ces opérateurs, nous présentons ici, pour chacune d'entre elles, des exemples d'actions phares menées vis-à-vis d'un secteur particulier ou selon une approche particulière. Les exemples donnés reflètent l'une des priorités choisies par chaque Régionale en fonction de différents paramètres, notamment les moyens disponibles et les particularités liées aux contextes propres aux territoires dans lesquels les Régionales déploient leurs actions.

### Lire et Écrire Brabant wallon - les actions de prévention et sensibilisation des Voix(es) de l'alpha

Dans une province souvent considérée comme riche, Lire et Écrire Brabant wallon vise, par ses actions de sensibilisation, à renforcer la prise en compte des personnes en difficultés de lecture et d'écriture, souvent loin d'être privilégiées et vivant diverses situations d'exclusion et de précarité, et à prévenir le développement de l'illettrisme. Ainsi, elle a mené en 2011 des actions vis-à-vis du monde du travail, du secteur de l'ISP, du secteur social, du secteur de la santé et du monde de l'éducation.

Si les actions de sensibilisation sont avant tout organisées et coordonnées par un professionnel, responsable de la sensibilisation, un groupe d'apprenants-témoins de la Régionale, qui a pris le nom des « Voix(es) de l'alpha », contribue largement à rendre ces actions attractives et concrètes.

En 2011, les Voix(es) de l'alpha sont ainsi intervenues dans le cadre de plusieurs actions.

Les contacts réguliers avec les CPAS de la Province ayant souvent révélé que les assistants sociaux rencontraient des difficultés vis-à-vis des personnes en difficultés de lecture et d'écriture, par méconnaissance de la problématique et de la façon d'orienter ces personnes, Lire et Écrire mène depuis plusieurs années un travail de sensibilisation vis-à-vis de ces acteurs notamment en accueillant chaque année des stagiaires assistants sociaux de deuxième ou de troisième année. En 2011, la Régionale a décidé de se rendre directement, avec les Voix(es) de l'alpha, dans une école d'assistants sociaux, l'Institut Cardijn à Louvain-la-Neuve, afin de sensibiliser les étudiants aux causes et conséquences de l'illettrisme, et au cheminement pour entrer en formation. La rencontre s'est organisée autour d'échanges sur les représentations de chacun par rapport à l'illettrisme, des témoignages des apprenants, notamment au travers de leur livre « Les rebelles de l'illettrisme », et d'un débat sur les causes et les conséquences de l'illettrisme, la détection et la prise en compte des personnes en difficultés de lecture et d'écriture.

Les Voix(es) de l'alpha sont également intervenues dans une action de prévention adressée à des élèves et professeurs du Centre d'Education et de Formation en Alternance de Court-Saint-Etienne, avec qui la rencontre a également porté sur les causes et les conséquences de l'illettrisme, et a mené à la construction commune, avec les élèves, de panneaux d'information qui furent affichés lors des journées portes ouvertes du Centre.

Enfin, il faut mentionner l'intervention des Voix(es) de l'alpha auprès des personnes souhaitant s'investir comme bénévoles chez Lire et Écrire Brabant wallon. Celles-ci ont suivi une formation de plusieurs jours, au cours de laquelle une demi-journée a été consacrée à la sensibilisation aux différentes questions liées à l'illettrisme et à la rencontre du groupe des Voix(es) de l'Alpha.

Quel que soit le public et le contexte de l'action, les témoignages vécus des personnes permettent une véritable prise de conscience de la problématique et débouchent toujours sur des débats et des échanges riches et constructifs.

### Lire et Écrire Centre Mons Borinage - le développement local partenarial, l'exemple du secteur culturel

Sur base des chiffres du Forem concernant les niveaux de diplôme de la population, la Régionale de Centre Mons Borinage estime qu'elle répond à environ 2% des besoins en alpha sur le territoire de Mons Borinage, laissant donc une grande partie des besoins non couverts. Sur base de ce constat (posé par la plupart des Régionales), mais également des observations tirées de l'enquête d'évaluation des actions de sensibilisation menée auprès des partenaires, Lire et Écrire CMB a fait du travail d'émergence de la demande une priorité, via le développement local et partenarial.

Lire et Écrire Centre-Mons-Borinage a donc intensifié ses actions de sensibilisation auprès d'un maximum de partenaires menant des actions ancrées au niveau local, et provenant aussi bien du secteur de l'ISP, que de celui de l'insertion sociale, de la santé, de l'éducation, et du secteur culturel. Elle a également continué de développer des actions partenariales dans le cadre des PCS de Dour, Saint Ghislain et Quiévrain, et a activement participé aux réunions de l'inter-PCS de Mons, en vue d'un dispositif territorial de coordination de l'alpha.

L'enquête d'évaluation des actions de sensibilisation a démontré que la Régionale du Centre-Mons-Borinage avait notamment comme point d'appui important pour des collaborations les partenaires du secteur culturel. De nombreuses actions en collaboration avec ces acteurs, en particulier les écrivains publics et les bibliothèques, ont en effet été menées depuis plusieurs années déjà. Suite au nouveau décret de la lecture publique, les bibliothèques sont aujourd'hui elles-mêmes demandeuses de travailler avec Lire et Écrire afin de pouvoir accueillir et travailler avec un public en difficulté de lecture et d'écriture, les bibliothécaires n'étant pas outillés pour répondre aux spécificités de ce public.

Jusqu'en 2011, toutes ces actions avec les bibliothèques étaient ponctuelles et sans lien entre elles. Afin de les relier et de répondre aux demandes des bibliothèques, plusieurs rencontres ont été organisées en 2011 entre 20 bibliothèques de la Province du Hainaut et Lire et Écrire Centre-Mons-Borinage, Hainaut occidental et Charleroi-Sud-Hainaut, dans le cadre d'une action plus large concernant l'ensemble des entités de Lire et Écrire en Région wallonne. Ces rencontres ont visé la réalisation d'un répertoire des actions menées en Wallonie en collaboration entre des bibliothécaires et des groupes alpha, en vue de valoriser les projets, les partenariats, d'en montrer la richesse et la diversité, de susciter réflexions, débats et nouvelles initiatives. Au-delà de la contribution à la réalisation du répertoire, les rencontres organisées par Lire et Écrire Centre-Mons-Borinage ont également visé à mobiliser les bibliothèques dans la prise en compte des personnes en difficulté de lecture et d'écriture. Des idées de projets ont ainsi pu émerger des échanges de bonnes pratiques, par exemple : repenser la signalétique des bibliothèques ; organiser une émission « littéraire » radio avec un public alpha ; mener des projets en dehors de la bibliothèque, directement dans les quartiers ; animer des ateliers de lecture vivante, ateliers d'écriture, des tables de conversation ; mettre à disposition des groupes alpha des locaux et des ressources documentaires et numériques ; ...

L'outil répertoire, développé sous forme de site Internet (<http://www.alphabibliotheque.be/>) et de DVD, est présenté dans le cadre de modules de formation organisés en 2012 pour des bibliothécaires et des travailleurs en alphabétisation.

### Lire et Écrire Charleroi-Sud-Hainaut - la sensibilisation des acteurs de l'insertion socioprofessionnelle

L'ensemble des formations de la Régionale étant délocalisées, celle-ci concentre son action de sensibilisation sur le suivi partenarial au niveau local, en vue principalement de maintenir l'offre de formation et de l'étendre. Si elle développe de plus en plus d'actions visant le public en (ré)affiliation sociale, étant donné que la FUNOC, autre opérateur d'alpha de la région, se concentre exclusivement sur le public en insertion socioprofessionnelle, la majorité des actions de sensibilisation de Lire et Écrire Charleroi-Sud-Hainaut visent encore le secteur ISP. Ses partenaires de ce secteur le sont, pour la plupart, depuis plusieurs années, et la majeure partie des apprenants en formation sont demandeurs d'emploi.

Ainsi Lire et Écrire Charleroi-Sud-Hainaut a notamment développé un partenariat avec une EFT de Fleurus organisant des formations préqualifiantes en horticulture, couture et repassage ; dans ce cadre, elle appuie le travail d'identification des difficultés en lecture et écriture des stagiaires à leur entrée en formation pour orienter adéquatement les personnes, selon leur niveau de maîtrise de la langue.

Par ailleurs, un nouveau partenariat a également été développé à Lobbes avec la régie d'habitat rural du Val de Sambre. Celle-ci dispense une formation filières maraichage biologique, sylviculture, entretien des espaces de convivialité et amélioration du cadre de vie des stagiaires. Le programme initial de formation prévoyant des remises à niveau en français et en math, Lire et Écrire a été sollicitée pour tester le niveau des stagiaires de la régie et pour venir par la suite en renfort pour une offre de formation ciblée d'alphabétisation. A l'issue des différentes rencontres qui ont eu lieu, cette formation a pu être mise en place pour débiter en 2012, à raison de 12 heures /semaine, incluses dans le programme global de formation dispensé par la régie.

La Régionale a également mené des actions de sensibilisation et partenariats visant une meilleure prise en compte des difficultés de lecture et d'écriture des personnes en démarche d'ISP auprès du service ALE de Fleurus, du FOREM (service des relations partenariales et FOREM formation) et des partenaires des PCS d'Aiseau-Prezle, de Chimay, et Châtelet, mais également dans le cadre du Salon de l'emploi et de la formation de la Botte du Hainaut et du Salon de l'emploi de Fleurus, et via les différentes plateformes ISP auxquelles elle participe.

#### Lire et Écrire Hainaut occidental - actions de sensibilisation vis-à-vis du secteur social

La spécificité de la Régionale du Hainaut occidental est de travailler principalement et depuis longtemps avec des personnes belges. Le tabou et les résistances liées au passé d'échec scolaire rendent la demande de ces personnes particulièrement difficile à faire émerger. C'est encore davantage le cas pour les personnes qui sont dans une situation globale de désaffiliation sociale, en dehors de toute démarche d'insertion socioprofessionnelle. Cela explique l'important travail de réflexion et de production d'analyses sur les questions de motivation des personnes à entrer en formation et sur les questions de développement d'une alphabétisation en milieu semi-rural, mais aussi le travail de sensibilisation locale notamment auprès de nombreux acteurs du secteur social. Ce travail partenarial vise à maintenir et développer l'offre de formation en établissant des réseaux locaux de partenaires afin de faire émerger la demande et d'organiser de nouvelles formations.

En 2011, Lire et Écrire Hainaut occidental a sensibilisé des partenaires du secteur social, via principalement 5 actions : une rencontre avec le SAPHA, service d'accompagnement qui s'adresse aux adultes vivant une situation de handicap ; la participation à la commission pauvreté du CAAJ (Conseil d'Arrondissement de l'Aide à la Jeunesse) de Tournai ; la sensibilisation d'étudiants se destinant à une carrière de travailleurs sociaux ou d'animateurs socioculturels, des écoles Saint-Union et La Madeleine ; une action d'alphabétisation intégrée dans le cadre d'un atelier de cuisine organisé par le service d'insertion sociale (SIS) du CPAS de Péruwelz ; et la participation à une action de sensibilisation à la consommation responsable d'alcool à Péruwelz.

En particulier, l'action avec le SIS du CPAS de Péruwelz a été menée suite à une proposition de collaboration par ce nouveau service, dans le cadre de son objectif de retissage des liens sociaux et de valorisation des talents et compétences de personnes en situation de désaffiliation sociale, très éloignées de l'emploi. Les premiers contacts ont rapidement mené à la décision d'axer la collaboration sur l'introduction de l'écriture et la lecture au sein d'un atelier « cuisine ». Un moment d'observation a d'abord été mené lors d'un atelier « pratique » de cuisine dans les locaux de l'école de Promotion Sociale de Péruwelz, afin de rencontrer le groupe et projeter la manière dont l'écriture et la lecture pouvaient soutenir l'activité. Suite à cela, le projet a été précisé, consistant à intégrer à l'activité un atelier de création de livres de recettes en lien avec le contenu de l'atelier pratique « cuisine ». Cet atelier, intitulé « Culin'art », a été co-animé par Lire et Écrire et l'association « Article 27 » ; dans ce cadre, les participantes ont chacune produit un livre de recettes personnel au départ des recettes apprises lors de l'atelier « pratique ».

La participation de Lire et Écrire à cette activité visait à mettre le public en contact avec l'écriture et la lecture (via la production de comptes-rendus), et en montrer les avantages, en tant que soutien à l'activité pour relayer les informations, recueillir les attentes des participantes, garder des traces de l'évolution du travail de chacune ; ... Le bénéfice de l'apport de l'écriture a été souligné tant par les participantes que les encadrantes de l'activité.

#### **Lire et Écrire Liège-Huy-Waremme - la coordination de l'offre de formation et la sensibilisation vis-à-vis d'acteurs ISP**

La Régionale de Liège-Huy-Waremme est sans doute moins que les autres Régionales préoccupée par le problème de l'émergence de la demande de formation, celle-ci étant très forte en région liégeoise. Les priorités dans le travail de sensibilisation et de partenariat se situent donc davantage au niveau de la sensibilisation grand public, ainsi qu'au niveau du développement et de la coordination de l'offre d'alphabétisation sur le territoire.

Lire et Écrire Liège-Huy-Waremme co-anime notamment le réseau liégeois d'alphabétisation qui regroupe une trentaine d'associations. Les objectifs du réseau sont de maintenir et développer l'offre d'alphabétisation dans l'arrondissement, de mener des actions de sensibilisation concertées, et de permettre les échanges de pratiques entre travailleurs.

En ce qui concerne la sensibilisation de partenaires, l'un des secteurs privilégiés est celui de l'insertion socioprofessionnelle. La plupart des autres opérateurs d'alphabétisation de la région se concentrent en effet davantage sur le public en (ré)affiliation sociale, c'est pourquoi la Régionale cherche quant à elle avant tout à rendre l'offre d'alphabétisation accessible aux personnes en démarche d'insertion socioprofessionnelle.

Ainsi, en dehors des plateformes ISP auxquelles Lire et Écrire Liège-Huy-Waremme a participé en 2011, la Régionale a également mené des actions de sensibilisation vis-à-vis de la maison de l'emploi de Grâce-Hollogne, du CEFO de Liège, du personnel d'accueil du service chômage de la CSC, et vis-à-vis du grand public dans le cadre d'une action visibilité de la plateforme EFT / OISP.

Dans le cadre de cette dernière action, stagiaires et travailleurs des EFT et OISP de la région liégeoise se sont rassemblés sur l'esplanade de la gare des Guillemins, pour une rencontre ponctuée par un lâcher de ballons auxquels étaient accrochées des cartes où chaque stagiaire avait inscrit ce que la formation qu'il suivait lui apportait. Des plaquettes de présentation du monde de l'ISP ont également été distribuées aux voyageurs entrant et sortant de la gare, dans le but de faire connaître les acteurs de l'ISP de la région de Liège.

#### **Lire et Écrire Luxembourg - la sensibilisation des autorités politiques locales notamment concernant l'accès des demandeurs d'asile à la formation**

Le territoire de la province du Luxembourg est très étendu et la densité de population est faible. Les problèmes de mobilité sont particulièrement aigus pour les personnes n'ayant pas de véhicule. Lire et Écrire Luxembourg est d'autre part le principal opérateur d'alphabétisation en province de Luxembourg, avec le Miroir Vagabond à Marche/Hotton, et le Centre Alpha à Barvaux. En conséquence, la priorité de la Régionale est d'offrir des formations en alphabétisation décentralisées et de renforcer la prise en compte des personnes en situation d'illettrisme, enjeu important dans une région où le taux d'emploi relativement élevé, lié à l'attractivité économique du Grand-Duché de Luxembourg voisin, ne concourt pas à une prise en compte des personnes isolées dont les conditions d'existence sont moins favorables. Lire et Écrire Luxembourg privilégie donc une sensibilisation intégrée de proximité, ciblant les partenaires locaux et plaidant en faveur de réseaux sous-régionaux. Un important travail de partenariat est notamment mené au niveau des entités communales et des CPAS pour sensibiliser et former des agents-relais, et maintenir ou développer l'offre de formation.

En 2011, en dehors des PCS, Lire et Écrire Luxembourg a plus particulièrement ciblé les

communes et CPAS de Neufchâteau, Léglise, Bastogne et Chiny. Les objectifs ont porté sur une meilleure connaissance de la problématique de l'illettrisme (définitions, chiffres, causes et conséquences) et une approche concrète des personnes en difficultés avec la langue (explication des stratégies d'évitement, travail sur la manière d'aborder le sujet, de conseiller et d'orienter).

La Province de Luxembourg, ce sont aussi 21 Initiatives Locales d'Accueil et neuf centres d'accueil pour demandeurs d'asile. Soit une capacité d'accueil de quelque 1900 places et ce, en ne prenant pas en compte les centres d'accueil d'urgence. Conséquence, en 2010 et en 2011 : une sollicitation hebdomadaire de demandeurs d'asile en recherche de formation en français. Ce qui a incité le CSEF, avec l'appui de Lire et Écrire Luxembourg et du Forem Conseil, à se lancer dans la réalisation d'un état des lieux de l'offre de formation en français. Cela a également été l'un des sujets d'interpellation de Lire et Écrire Luxembourg vis-à-vis des pouvoirs publics locaux des communes d'Athus, Vielsalm et Messancy, afin que les demandeurs d'asile puissent accéder à des formations de qualité ; des conventions de partenariat ont été établies avec les deux dernières.

Lire et Écrire Luxembourg a également rencontré des travailleurs de centres d'accueil de la Croix-Rouge et de Fedasil afin de présenter l'objet social de Lire et Écrire, les financements dont l'asbl bénéficie, la place de l'apprenant potentiel dans le dispositif d'apprentissage privilégié, et de discuter de la place qui est donnée à la formation dans ces centres d'accueil. La Régionale a passé une convention avec deux centres (Beho et Herbeumont), auxquels elle apporte un soutien méthodologique dans le cadre des formations organisées.

#### **Lire et Écrire Namur - la sensibilisation vis-à-vis du secteur de la santé**

Lire et Écrire Namur agit principalement en tant que structure de coordination, dans des partenariats étroits avec trois autres associations (CIEP, Alpha 5000 et Vie Féminine alpha). La politique de la Régionale est de développer l'offre d'alphabétisation sur tout le territoire de la province, via des partenariats avec d'autres structures. Dans ses actions de partenariats et sensibilisation, la Régionale a pu toucher aussi bien un public de relais, via les actions de sensibilisation par secteurs et par localités, que des personnes en situation d'illettrisme, via les actions d'accroche (permanences) dans des lieux d'accueil de personnes précarisées comme les Restos du Cœur, la Société Saint Vincent de Paul et le lavoir social.

Si l'un des secteurs clés visés par Lire et Écrire Namur a toujours été le monde du travail (voir point spécifique à ce sujet), elle a également mené en 2011 un important travail de sensibilisation vis-à-vis d'un maximum de partenaires du secteur social et de la santé notamment, en vue de mener une réflexion globale sur une prise en compte ciblée et adaptée des personnes en difficultés de lecture et d'écriture dans ce cadre précis. Ainsi, la Régionale a mené une recherche et contacté de nouveaux partenaires de ce secteur, dont les maisons médicales de la région namuroise, qui sont membres d'un même réseau que Lire et Écrire dans le cadre du relais social urbain namurois (RSUN), mais aussi les mutualités socialiste et chrétiennes, et l'ONE. Le personnel de ces organismes s'est montré intéressé par la proposition de sensibilisation de Lire et Écrire, témoignant être régulièrement confronté à la problématique de l'illettrisme. Le travail avec certaines maisons médicales ainsi qu'avec les lieux d'accueil des personnes précarisées a été facilité du fait que Lire et Écrire Namur est membre du Relais Social Urbain Namurois dans lequel nous sommes en partenariat annuel pour le travail d'accroche.

Des séances de sensibilisation ont donc été organisées avec la Mutualité Socialiste, la Mutualité chrétienne et les maisons médicales du quartier des Arsouilles, du quartier de La Plante et de Bomel, prenant la forme de discussions basées sur les différentes conceptions du public cible, des données statistiques, des informations sur les causes et les conséquences de l'illettrisme, sur les formations proposées, et sur la manière de mieux prendre en compte leurs difficultés dans le cadre des services de la maison médicale. Une action de sensibilisation a également été menée vis-à-vis des travailleurs médico-sociaux de l'ONE en province de Namur, dans la lignée d'un projet initié par Lire et Écrire Communauté française. A travers ses interventions, la Régionale a visé un changement de pratiques de la part des professionnels.

Lire et Écrire Namur utilise par ailleurs un autre canal de communication pour sensibiliser ce secteur, celui des articles de revues professionnelles (pour pharmaciens, médecins, spécialistes) ; ces médias permettent d'informer des professionnels qui sont difficilement atteignables autrement mais qui jouent un rôle social important. Ainsi, par exemple, un article sur la prise en compte des difficultés de lecture et d'écriture dans les pharmacies a été rédigé et publié dans la revue de l'Union royale pharmaceutique de la Province de Namur.

### Lire et Écrire Verviers - la sensibilisation du monde de l'éducation

L'offre de formation sur l'arrondissement de Verviers, qui compte 29 communes, est assurée par 16 opérateurs (alpha, alpha FLE et FLE), dont la plupart dépendent de l'action sociale ou de la promotion sociale. Le public de Lire et Écrire est quant à lui majoritairement en demande d'emploi (75%).

Outre sa participation à la coordination des opérateurs d'alpha sur le territoire, via la Commission pédagogique alpha, l'association mène des actions de sensibilisation grand public et a développé la sensibilisation au niveau de secteurs spécifiques, particulièrement le monde de l'éducation avec pour objectif de prévenir l'illettrisme. La Régionale reçoit régulièrement des demandes de la part de professeurs/partenaires de hautes écoles et d'écoles secondaires qui ont pris conscience des enjeux de la problématique de l'illettrisme, des besoins des personnes en difficultés de lecture et d'écriture, et de l'importance de sensibiliser à ces questions les élèves dont ils assurent la formation. Cet axe de travail spécifique est sans doute aussi lié au fait que l'association est active en tant qu'école de devoirs.

Ainsi, Lire et Écrire Verviers est intervenue en 2011 dans les sections « techniques sociales » des écoles secondaires de Saint François Xavier et Saint Michel à Verviers, et Notre-Dame à Heusy, auprès d'élèves se destinant à travailler dans le secteur social au sens large, en mettant ceux-ci en situation, en les interpellant, en les confrontant à des témoignages d'apprenants, et en orientant les réflexions sur la prise en compte et l'orientation des personnes illettrées. La Régionale est également intervenue auprès d'étudiants assistants sociaux de la Haute Ecole de la Province de Liège et auprès de futurs éducateurs (inscrits en formation de promotion sociale), par une présentation de l'association et un travail sur les représentations. Une action a également été menée vis-à-vis de futurs instituteurs de maternelle de l'Ecole normale Jonfosse de Liège, particulièrement sur les questions de l'accompagnement des enfants qui ont des parents en situation d'illettrisme, de la prise en compte de ces difficultés et du soutien et de l'orientation de ces parents. Un autre public-cible a été les élèves d'une classe de 5<sup>ème</sup> primaire de l'école fondamentale de Waimes, que la Régionale a sensibilisé, notamment par des jeux de rôles, à la problématique de l'illettrisme. Enfin, Lire et Écrire Verviers a participé, avec des apprenants, au Forum « L'école de la réussite pour tous, c'est possible ! », à Louvain-la-Neuve en novembre. Elle y a animé un atelier sur le partenariat familles-école et la problématique de l'échec des élèves de milieux défavorisés, abordant des questions telles que : comment se structurent les relations entre familles de milieux populaires et écoles ? Quelles sont les attentes de l'école vis-à-vis des parents ? Dans quelle mesure les parents ne maîtrisant pas ou peu le français écrit ou parlé peuvent y répondre ? Comment les personnes en situation d'illettrisme peuvent-elles accompagner leurs enfants durant leur parcours scolaire ? Que mettre en place pour favoriser leur participation au monde de l'enseignement ?

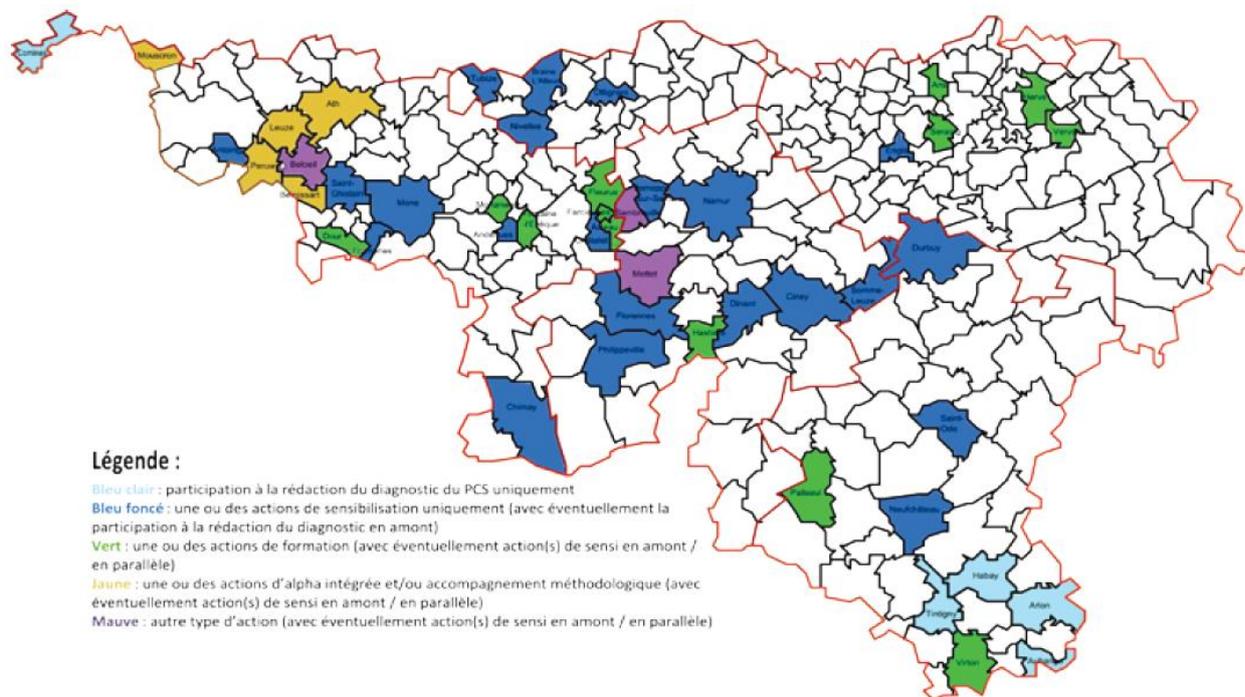
### *Actions menées au niveau local*

Les huit Régionales ont mené des actions au niveau local, avec les partenaires au niveau des communes, notamment dans le cadre des PCS. Ceux-ci constituent une réelle porte d'entrée vers des communes où l'action est initialement peu développée, ou une opportunité de pérenniser des actions là où Lire et Écrire est déjà présent, et d'y porter la question de l'alphabétisation dans le cadre des politiques de cohésion sociale des communes, auprès de nombreux partenaires provenant de secteurs variés. En ce qui concerne le travail réalisé dans ce cadre, nous ne présentons pas ici en

détails les actions qui ont été menées, un rapport d'évaluation ayant été publié à cet égard en juin 2012<sup>9</sup>. Notons seulement brièvement, à titre d'exemples, quelques unes des actions réalisées :

- Lire et Écrire Brabant wallon - PCS de Tubize : organisation et participation à un salon de la formation, en partenariat avec d'autres opérateurs de formation de la région.
- Lire et Écrire Centre Mons Borinage - PCS d'Anderlues : deux journées de formation à destination des employés communaux, visant à les sensibiliser à la problématique de l'alphabétisation, aux causes de l'illettrisme, aux publics concernés et à leur accueil et orientation.
- Lire et Écrire Charleroi-Sud-Hainaut - PCS de Chimay : organisation, en collaboration avec le PCS, d'une journée de sensibilisation à la problématique de l'alpha à destination des acteurs locaux, à l'occasion du 8 septembre, journée internationale de l'alpha.
- Lire et Écrire Hainaut occidental - PCS d'Antoing : mobilisation de partenaires pour préparer la mise en place d'une offre de formation alpha, en menant des actions de sensibilisation telle que la publication d'articles dans la presse, l'organisation d'une exposition, et l'envoi d'un courrier d'information aux acteurs locaux des domaines de la santé et de l'éducation.
- Lire et Écrire Liège-Huy-Waremme - PCS de Seraing : participation au village de l'emploi des Olympiades de l'insertion socioprofessionnelle, événement visant à rassembler des opérateurs de formation et des stagiaires en démarche d'ISP.
- Lire et Écrire Luxembourg - PCS de Paliseul : organisation d'une séance de ciné-débat autour du film « La tête en friche », visant à sensibiliser à la problématique de l'illettrisme et informer de la formation en alphabétisation en place dans la commune.
- Lire et Écrire Namur - PCS de Philippeville et Florennes : réunion des opérateurs alpha et chefs de projet PCS afin de co-construire un plan de sensibilisation des relais locaux et du grand public à la question de l'alphabétisation, en vue de faire émerger la demande.
- Lire et Écrire Verviers - PCS de Verviers : participation au groupe de travail « liens sociaux dans les quartiers » du PCS, qui coordonne les actions relevant de l'axe 4 du PCS (retissage des liens sociaux, interculturels et intergénérationnels).

La carte suivante illustre l'étendue géographique et la nature des actions réalisées par les Régionales dans le cadre des PCS en 2011.



<sup>9</sup> Ce rapport est accessible sur le site Internet de Lire et Écrire en Wallonie : <http://wallonie.lire-et-ecrire.be/content/blogcategory/51/163/>

### **Actions menées au niveau territorial - plateformes partenariales**

Comme mentionné plus haut, ni les plateformes territoriales pour l'alphabétisation, ni aucun dispositif similaire, n'a vu le jour en 2011. Toutefois, en suivi des dispositifs territoriaux qui avaient été mis en place dans le cadre du projet européen Equal, et afin d'anticiper les éventuels dispositifs de coordination qui pourraient être mis sur pied au niveau de différentes sous-régions selon l'aboutissement des débats en cours, plusieurs Régionales ont maintenu des contacts avec les CSEF (Comités subrégionaux de l'emploi et de la formation) et CCSR (Commissions consultatives sous-régionales) de leur région, dans le but de coordonner à l'échelle du territoire qu'elles couvrent le travail lié à la prise en compte des personnes en situation d'illettrisme et à l'offre de formation en alphabétisation.

- Ainsi, Lire et Écrire Brabant wallon a rencontré à deux reprises le CSEF du Brabant wallon et les CEFo (Carrefours Emploi Formation) de la région, afin d'explorer les différentes pistes qui permettraient de relancer et élargir à de nouveaux partenaires le dispositif territorial pour l'alphabétisation.
- Lire et Écrire Centre Mons Borinage a participé et contribué aux rencontres organisées par le PCS de Mons et le Centre Régional d'Intégration entre les PCS et les opérateurs alpha et FLE de la région de Mons Borinage, particulièrement dans le cadre du groupe « Partenaires pour l'alpha » ; celui-ci travaille sur l'état des lieux de l'offre de formation sur le territoire et sur la formation des opérateurs alpha.
- Lire et Écrire Liège-Huy-Waremme est invité permanent des réunions de coordination de la CCSR de Liège, qui visent notamment la construction de passerelles et filières entre dispositifs de formation du bassin liégeois ; la vérification de l'adéquation entre la demande des bénéficiaires et les offres de formation et services des opérateurs de formation et d'insertion ; et la vérification de l'adéquation entre l'offre de compétences des bénéficiaires et le besoin des entreprises. La Régionale participe également au groupe de travail alpha de la CCSR, qui a entrepris en 2011 de faire un état des lieux de l'offre d'alpha, de remise à niveau et de FLE sur le territoire.
- Lire et Écrire Luxembourg entretient un partenariat avec le CSEF de la province du Luxembourg et ses partenaires, suivant la volonté de pérenniser le réseau multipartenarial développé entre 2005 et 2008. L'objectif est de développer des actions coordonnées, concertées et collectives en faveur de l'alphabétisation en province du Luxembourg. Fin 2011, un groupe de travail « Indicateurs » composé de Lire et Écrire, du CSEF et du SRP Forem Conseil s'est constitué afin d'élaborer une analyse des réalités économiques, sociales, culturelles de la province et d'en mesurer les répercussions sur le champ de l'alpha, en ce qui concerne les réalités et besoins des stagiaires.
- En ce qui concerne Lire et Écrire Namur, un dispositif territorial alpha est toujours présent en province de Namur. Le comité de pilotage du dispositif, composé notamment de Lire et Écrire, du CSEF et du Forem, continue de se réunir afin de maintenir un lien vivant entre les partenaires qui y sont investis. Dans ce cadre, le répertoire des opérateurs d'alpha de la province de Namur que Lire et Écrire réalise depuis plusieurs années trouve sa place. Ce dispositif a toutefois une envergure plus large que les seuls opérateurs d'alpha puisqu'historiquement, il s'adresse à l'ensemble des acteurs qui prennent en compte la réalité de l'illettrisme. La mise en réseau des opérateurs d'alpha de la province se fait par ailleurs à travers une participation à des projets partenariaux (par exemple, projet de speed meeting Alpha-FLE-RAN, préparé en 2011 pour être mis en œuvre en 2012) ou à des coordinations sectorielles (coordination FLE).
- Enfin, Lire et Écrire Verviers participe à la coordination des opérateurs d'alphabétisation sur le territoire à travers la Commission pédagogique alpha, dont la mission est de favoriser l'échange d'informations sur l'offre d'alphabétisation, l'organisation de formations et la mise en œuvre d'actions communes.

A côté de ces dispositifs de coordination de l'alpha en général, les huit Régionales se sont par ailleurs toutes investies dans les plateformes EFT/OISP, qui sont une structuration du secteur de

l'insertion socioprofessionnelle - coordonnée par l'Interfédé<sup>10</sup> - aux niveaux sous-régional et local, et qui permettent aux EFT et OISP d'un même bassin d'emploi de se concerter et de mener des actions communes vis à vis des autres acteurs de la formation et de l'insertion.

Enfin, plusieurs Régionales ont également participé à une série de plateformes et dispositifs de coordination mis en place autour de thématiques spécifiques telles que l'insertion socioprofessionnelle, l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère, ou encore la lutte contre l'exclusion. Le tableau suivant donne un aperçu des différentes structures auxquelles chacune de ces Régionales ont participé en 2011, hors celles des PCS et celles citées plus haut.

<b>Lire et Écrire BW</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• MIRE BW - Mission Interrégionale de l'Emploi et de la Formation en BW (acteurs ISP)</li> <li>• TREST - Table ronde de l'Est du BW (associations du secteur de l'ISP)</li> <li>• Plateforme mobilisation d'Ottignies (acteurs ISP de la commune d'Ottignies)</li> <li>• Plateforme mobilisation de Nivelles (acteurs ISP de la commune de Nivelles)</li> </ul>
<b>Lire et Écrire CSH</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plateforme emploi Farciennes (acteurs ISP de la commune de Farciennes)</li> <li>• Plateforme CORFLEC (coordination et orientation régionale en Français langue étrangère sur Charleroi)</li> </ul>
<b>Lire et Écrire HO</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupes de travail de la CCSR de Tournai-Ath-Lessines portant sur les parcours de réussite en ISP et les compétences transversales en maçonnerie</li> <li>• Commission pauvreté du CAAJ (Conseil d'Arrondissement de l'Aide à la Jeunesse) de Tournai</li> <li>• Coordination Sociale de Bernissart</li> <li>• Coordination Alpha/FLE/RAN en Wallonie Picarde via l'animation du site</li> <li>• Coordination Sociale à Ath</li> <li>• Réseaux pour le droit à l'alpha à Brunehaut et Estaimpuis</li> </ul>
<b>Lire et Écrire LHW</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plateforme CALIF - Coordination de l'Insertion Sociale et Professionnelle à Liège</li> <li>• Plateforme FLE du CRIPEL (Centre Régional pour l'Intégration des Personnes Etrangères ou d'Origine étrangère de Liège)</li> <li>• Plateforme alpha-FLE de Seraing</li> <li>• Groupe de travail alpha de la CCSR</li> </ul>
<b>Lire et Écrire LUX</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plateforme partenariale Forem-CSEF Vielsalm (acteurs ISP)</li> <li>• Plateforme partenariale Forem-CSEF Bastogne</li> <li>• Plateforme partenariale Forem-CSEF Marche-Durbuy</li> <li>• Plateforme partenariale Forem-CSEF Bouillon-Florenville</li> <li>• Plateforme partenariale Forem-CSEF Arlon/Aubange</li> <li>• Plateforme partenariale Forem-CSEF Virton/Etalle</li> <li>• Plateforme partenariale Forem-CSEF Bertrix/Libramont</li> <li>• Comité d'accompagnement du Plan pluriannuel de la lecture (acteurs politiques et culturels)</li> <li>• COLUXAM - Coordination luxembourgeoise Asile et Migrations</li> <li>• CCSR</li> <li>• Commission Enseignement du Mouvement Ouvrier Chrétien</li> </ul>
<b>Lire et Écrire NAM</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordination Lire et Écrire Namur (LEE Namur et ses 3 associations partenaires : Alpha 5000, Vie Féminine et CIEP)</li> <li>• CNFA - Coordination namuroise des formations à l'autonomie (acteurs ISP)</li> <li>• CCSR</li> <li>• Plateforme territoriale ISP du SRP Forem Namur</li> <li>• CAL - Comité d'accompagnement local avec le Forem Conseil de Namur</li> <li>• Groupe alpha Florennes</li> <li>• Plateforme FLE (Français Langue Etrangère)</li> <li>• Plateforme concernant la politique d'accueil des primo arrivants</li> <li>• Atelier alphabétisation - scolarité du PLI (Plan local d'intégration) de Namur</li> </ul>
<b>Lire et Écrire VER</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plateforme alpha-FLE du CSEF</li> <li>• CCSR</li> </ul>

<sup>10</sup> Interfédération des Organismes de Formation et d'Insertion Wallonie - Bruxelles a.s.b.l.

## **1.2. Actions de sensibilisation et partenariats menées principalement au niveau de Lire et Écrire en Wallonie**

Des actions spécifiques ont été menées principalement au niveau de la coordination wallonne de Lire et Écrire, en regard des objectifs opérationnels suivants, tels que repris dans la convention :

- *Participer à la réflexion sur les orientations en matière d'alphabétisation pour chaque territoire ;*
- *Assurer un soutien à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi des plans d'action territoriaux ;*
- *Contribuer à l'état des lieux permanent de l'alphabétisation dans un objectif d'exhaustivité et de qualité de l'information en lien avec le Comité de pilotage de l'alphabétisation tel que prévu par l'accord de coopération relatif à la politique d'alphabétisation et d'apprentissage du français des personnes infra-scolarisées de 2005 ;*
- *Apporter un appui à la diffusion et à l'utilisation de documents, analyses, études et bases de données existants relatifs à l'alphabétisation, en vue d'en utiliser les apports les plus pertinents au regard de la situation socioéconomique de chaque territoire.*

Lire et Écrire en Wallonie a en effet comme mission politique le développement et la reconnaissance de l'alphabétisation en Région wallonne, lui conférant une responsabilité globale et un statut particulier vis-à-vis des pouvoirs publics. C'est dans ce contexte que s'inscrivent les actions de partenariat et de sensibilisation de Lire et Écrire en Wallonie, en appui des actions et des partenariats développés au niveau local par les Régionales. Dans le cadre de la convention RW Alpha 2011-2013, il s'agit donc notamment de soutenir la réflexion sur les orientations en matière d'alphabétisation tant en interne qu'en externe, de porter et diffuser le point de vue de l'alphabétisation, ou encore de participer au comité de pilotage de la conférence interministérielle sur l'alphabétisation des adultes. Lire et Écrire en Wallonie assure également l'accompagnement des huit Régionales dans la mise en œuvre de leurs activités et projets, dans le but d'organiser la concertation et la cohérence de la mise en œuvre des projets coordonnés et/ou communs en lien avec le plan d'action global au niveau wallon et les plans d'action de chacune des Régionales. Dans le cadre de la convention RW Alpha 2011-2013, la coordination wallonne assure cette mission de coordination à travers le développement d'outils communs, la récolte, l'analyse et la diffusion des données relatives aux actions des Régionales, la production de notes de réflexion, et l'organisation et la participation à de nombreuses réunions et groupes de travail, en collaboration constante avec les différents membres des équipes des Régionales et en s'appuyant largement sur leurs expériences de terrain.

### **Actions réalisées en 2011**

Par rapport à la réflexion sur les plans d'action territoriaux et les orientations en matière d'alphabétisation pour les différents territoires, Lire et Écrire en Wallonie a poursuivi en 2011, en collaboration avec les huit Régionales, le travail de plaidoyer auprès des autorités compétentes pour la mise en place d'un dispositif territorial de coordination des actions visant les personnes en difficultés de lecture et écriture, qui impliquerait tous les opérateurs sociaux, culturels, économiques concernés par la question de l'alphabétisation, en vue de construire une politique cohérente et globale de l'alphabétisation au sein d'un territoire donné. En effet, si cette demande avait été soutenue par la Conférence interministérielle sur l'alphabétisation des adultes en 2008, et qu'une nouvelle option a émergé en 2011 avec l'idée des bassins de vie qui constitueraient des zones géographiques permettant de réfléchir localement offre d'éducation, formation, emploi, et alphabétisation, aucun dispositif n'a jusqu'ici vu le jour ni n'est formellement prévu à court terme.

Dans la lignée de ces efforts, Lire et Écrire en Wallonie a mené une négociation avec le pouvoir subsidiant pour inscrire la prise de décision territoriale dans le texte de la convention RW alpha, en prenant appui sur le développement des bassins de vie. La coordination wallonne a également rédigé une note présentant les variations de contexte des Régionales, notamment en termes socio-économiques mais aussi en matière d'offre d'alphabétisation et de caractéristiques des publics, note présentée au comité d'accompagnement de la Convention. Cette note vise à expliquer les écarts dans les priorités des différentes Régionales (en termes de sensibilisation, formation, accompagnement méthodologique d'acteurs de terrain) et les besoins de financement qui y sont

liés<sup>11</sup>. Enfin, Lire et Écrire en Wallonie a produit à l'attention de la Région wallonne une note argumentaire visant à proposer une alternative de transition aux plateformes territoriales pour l'alpha, avant de pouvoir concrétiser ces dernières dans le cadre des bassins de vie<sup>12</sup>.

Au-delà de la réflexion sur la coordination de l'alpha sur les différents territoires, Lire et Écrire en Wallonie a également mené un travail de sensibilisation auprès de divers partenaires, dans un objectif plus large de reconnaissance de l'alpha en Région wallonne. Dans ce contexte, elle a, entre autres, porté le point de vue de l'alphabetisation au sein de l'Interfédéré, qui représente l'ensemble du secteur des Ateliers ou Entreprise de Formation par le Travail (AFT ou EFT) et des Organismes d'insertion Socioprofessionnelle (OISP) en Wallonie et à Bruxelles ; elle a participé aux réunions du comité de pilotage de la conférence interministérielle sur l'alphabetisation des adultes, notamment concernant l'évaluation des politiques d'alphabetisation, et au sujet de la mise en place d'un « formulaire intelligent », qui constituerait un outil de collecte des données sur le public alpha qui soit commun à l'ensemble des opérateurs en Région wallonne ; et elle a participé à la production et la diffusion du cinquième exercice de l'État des lieux de l'alphabetisation en Fédération Wallonie-Bruxelles.

En lien avec sa mission de coordination, Lire et Écrire a réalisé plusieurs analyses et études pouvant venir en appui des actions des Régionales, à la définition de leur plan d'action, et de manière plus large, apportant à toute personne intéressée des informations et éléments d'analyse sur différentes questions liées à l'alpha. Ces analyses et études ont notamment porté sur l'impact des actions d'alphabetisation sur la vie des personnes, la place des personnes en (ré)affiliation sociale dans les politiques d'alphabetisation, et la place des actions de Lire et Écrire dans le cadre des PCS. La coordination wallonne a également animé ou participé à divers groupes de travail sur des thématiques similaires, et elle a développé une base de données en ligne commune aux huit Régionales destinée à la récolte d'informations quantitatives relatives aux apprenants ayant été accueillis et ayant fréquenté une formation de Lire et Écrire<sup>13</sup> ; cette base de données en ligne ainsi que la base de données Excel qui la précédait ont constitué des outils venant à la fois en appui des Régionales dans le cadre du pilotage de leurs actions, mais également en appui de la coordination wallonne, pour coordonner l'ensemble et étayer par des analyses statistiques les analyses et études qu'elle a produites.

Enfin, Lire et Écrire en Wallonie a soutenu et coordonné le travail lié à l'enquête menée par l'ensemble des Régionales, en 2010-2011, auprès de leurs partenaires, afin d'évaluer l'impact des actions de sensibilisation par rapport aux objectifs de Lire et Écrire, et de définir un certain nombre de lignes de forces communes en la matière. Un groupe réunissant les acteurs en charge de la sensibilisation s'est ainsi formé début 2010 pour déterminer collectivement les modalités de mise en œuvre de ce processus d'évaluation, et la décision fut prise de soumettre un questionnaire aux professionnels concernés par nos actions de sensibilisation. L'enquête en tant que telle s'est déroulée auprès de l'ensemble des partenaires<sup>14</sup> des Régionales wallonnes de Lire et Écrire durant le mois d'avril 2011. 383 questionnaires valides ont été encodés par des professionnels intervenant au sein de 300 organismes dans l'ensemble de la Région wallonne<sup>15</sup> - sur 1018 organismes contactés, ce qui correspond à un taux moyen de réponses de 29,47 %<sup>16</sup>. Cette enquête et le rapport qui en a été fait ont permis de mettre en évidence les représentations des partenaires de Lire et Écrire quant à l'illettrisme et l'alphabetisation, et de questionner les actions de sensibilisation menées par les différentes Régionales, ainsi que les objectifs, les orientations, et le cadre général de la sensibilisation au sein de Lire et Écrire.

---

<sup>11</sup> Lire et Écrire, *Note présentant de manière succincte les variations de contexte des Régionales de Lire et Écrire et les politiques d'alphabetisation qui y sont liées*. Comité d'accompagnement de la convention Région wallonne Alpha 2011-2013 – 8 juillet 2011.

<sup>12</sup> Lire et Écrire en Wallonie, *Argumentaire et proposition pour l'activation des plateformes territoriales pour l'alphabetisation en Wallonie*, novembre 2011.

<sup>13</sup> La base de données commune remplace l'ancien outil de récolte qu'était le canevas quantitatif unique.

<sup>14</sup> Étant donné que l'enquête s'est menée en ligne, il est pertinent de préciser que seuls les partenaires pour lesquels Lire et Écrire possédait les coordonnées électroniques ont été contactés.

<sup>15</sup> Plusieurs personnes ont parfois répondu au questionnaire au sein d'un même organisme.

<sup>16</sup> Le taux de réponses varie d'une Régionale à l'autre et d'un secteur d'activités à l'autre.

### **1.3. Actions spécifiques « alpha travailleur » menées au niveau des Régionales et au niveau wallon**

Enfin, nous considérons dans ce troisième point les actions liées à l'objectif opérationnel suivant de l'objectif 4 de la Convention :

- *Rechercher, en coopération avec les fonds sectoriels et les partenaires sociaux, les conditions nécessaires à l'expression par les travailleurs de leurs difficultés en matière d'alphabétisation ainsi qu'à l'adaptation des modes et moyens de formation.*

Nous avons fait le choix de présenter séparément ces actions, parce qu'elles font l'objet, d'une part, d'une stratégie spécifique au sein de la sensibilisation de Lire et Écrire, et d'autre part, d'une organisation particulière qui a été mise en place en 2011 : elles sont en effet désormais principalement centralisées dans le cadre d'une « mission pour compte de tous » prise en charge par la Régionale de Namur sous mandat wallon.

Cette organisation résulte du constat que la dispersion des efforts réalisés jusqu'alors à cet égard, par les huit Régionales, avait permis de gagner le soutien de certains employeurs et syndicats, mais n'aboutissait pas à un changement généralisé des politiques vis-à-vis des travailleurs en situation d'illettrisme, dans l'ensemble des secteurs et des entreprises en Wallonie. Par ailleurs, alors qu'on estime qu'aujourd'hui, plus de la moitié des personnes en situation d'illettrisme ont un emploi<sup>17</sup>, la demande reste très difficile à faire émerger de la part des travailleurs, pour diverses raisons telles que la honte, la peur de perdre son emploi, la peur d'une surcharge de travail, les difficultés organisationnelles, etc. Suivant la recommandation d'inscrire les actions « alpha travailleur » dans une stratégie plus globale et collective au sein de Lire et Écrire, il a donc été décidé de réduire le nombre d'actions individuelles vis-à-vis des fonds sectoriels et syndicats au niveau de chaque Régionale, pour tendre vers une coordination des efforts dans le cadre d'une « mission pour compte de tous ». Le pilotage de cette mission est assuré par la Régionale de Namur, qui a toujours été particulièrement impliquée dans l'action « alpha-travailleur » et qui possède ainsi l'expertise nécessaire à la coordination au niveau wallon de la sensibilisation et du développement partenarial avec les fonds sectoriels et les partenaires sociaux.

Les actions de sensibilisation menées dans le cadre de l'« alpha travailleur » visent plusieurs objectifs :

- Repositionner auprès des organisations syndicales l'alphabétisation comme un outil d'émancipation sociale, donc liée aux enjeux de lutte collective et de changement social portés par ces organisations ;
- développer des partenariats avec les fonds sectoriels afin de renforcer la possibilité de se former dans le cadre du travail<sup>18</sup>, dans l'ensemble des secteurs où des travailleurs sont susceptibles d'être en difficulté de lecture et d'écriture ;
- faire émerger la demande de formation de la part des travailleurs en difficultés de lecture et d'écriture.

#### **Actions réalisées en 2011**

La « mission pour compte de tous » concernant l'« alpha travailleur » a donc été mise en place en 2011, afin d'initier, en collaboration avec des représentants syndicaux de la CSC et de la FGTB, une dynamique partenariale pour construire un dispositif de formation structurel en alphabétisation dans le monde du travail.

Le travail réalisé s'est dans un premier temps traduit par une recherche et une synthèse de l'ensemble des actions menées jusque là par chacune des Régionales, des secteurs déjà approchés

---

<sup>17</sup> Cette estimation se fonde sur une enquête de l'ANLCL, agence nationale (française) de lutte contre l'illettrisme qui a mis en évidence qu'en France, en 2004, environ 57% de la population qui sont en situation d'illettrisme ont un emploi.

<sup>18</sup> Lire et Écrire se positionne en effet en faveur de l'inscription de la formation en alphabétisation dans les formations d'entreprises ou sectorielles afin d'encourager la mise en place de telles formations pendant les heures de travail avec maintien du salaire et sans surcharge de travail. C'est ce à quoi nous faisons référence quand nous parlons de « formation en entreprise ».

et mobilisés, des contacts noués, des formations en entreprise organisées, et des analyses et évaluations produites par rapport à ces actions.

Sur cette base, une stratégie d'action a été définie et de premières actions concrètes ont été menées par la « mission pour compte de tous ». L'une d'elle s'est concrétisée par la signature d'une convention avec la Mission wallonne des secteurs verts afin de collaborer concrètement dès janvier 2012 à la construction d'un module de formation au brevet VCA<sup>19</sup> adapté à un public en difficulté avec l'écrit ou ne maîtrisant pas suffisamment, à l'oral, le français, et pour contribuer à la modélisation de l'expérience. Cette convention est prolongée par un engagement à mener une réflexion sur les possibilités d'introduire une offre de formation de base dans le programme de formation du secteur.

En plus du travail mené au niveau de la « mission pour compte de tous », plusieurs Régionales ont par ailleurs maintenu et entretenu les contacts qu'elles avaient avec leurs partenaires du monde du travail, et continué de mener des actions de sensibilisation dans le cadre d'événements rassemblant les acteurs du monde du travail.

- Ainsi, Lire et Écrire Brabant wallon, Charleroi-Sud-Hainaut et Luxembourg ont participé à plusieurs salons de l'emploi ou rencontres entre entreprises et acteurs de l'insertion socioprofessionnelle, qui sont des opportunités de rencontrer des employeurs et de les sensibiliser à la problématique de l'illettrisme en entreprise.
- Lire et Écrire Charleroi-Sud-Hainaut, Hainaut occidental, Liège-Huy-Waremme, Namur et Verviers ont développé et entretenu des partenariats avec des entreprises afin de mettre ou maintenir en place des formations en alpha dans le cadre du travail. Dans ce cadre, Lire et Écrire Charleroi-Sud-Hainaut a entretenu un partenariat avec le service ALE de la ville de Fleurus ; Lire et Écrire Hainaut occidental avec l'ETA « Le Rucher » de Leuze-en-Hainaut ; Lire et Écrire Liège-Huy-Waremme avec l'ETA « Les Ateliers du Monceau » de Grâce-Hollogne ; et Lire et Écrire Namur avec les entreprises ISS et Laurenty, le service ALE de la ville de Namur, le CHR (Centre Hospitalier Régional), deux entreprises d'insertion sociale, à Auvélais et Namur, et des entreprises titres-services du secteur non-marchand de Namur.
- Dans le cadre de la « Foire aux outils pédagogiques » organisées par le CRIPEL et ses partenaires de la plateforme FLE pour accueillir un public travailleur, Lire et Écrire Liège-Huy-Waremme a réalisé et distribué un dépliant avec les informations relatives au dispositif de formation alpha organisé en soirée. La Régionale a également organisé deux rencontres avec des directions et délégués syndicaux du secteur des ateliers protégés, afin de les sensibiliser à la problématique de l'illettrisme.
- Lire et Écrire Verviers a mené une action de sensibilisation auprès de délégués syndicaux de la FGTB, et elle a entretenu un partenariat avec la ville de Verviers et le CPAS pour favoriser l'inscription en formation d'alphabétisation de travailleurs de la commune et du CPAS.
- Enfin, Lire et Écrire Namur a renoué des contacts dans le secteur du verre, via CEFOVERRE, le Centre de Formation pour le secteur du verre, en vue de mettre en place des modules de formation alpha et de sensibilisation dans le secteur ; elle a mené des actions de sensibilisation auprès de délégués et permanents de la CSC, notamment le secteur Alimentation et Services, et auprès de délégués de la FGTB ; et elle a également maintenu des contacts avec des personnes relais au sein de la province de Namur et de la CGSP (Centrale Générale des Services Publics) de Namur, afin de sensibiliser à la question de l'illettrisme chez les travailleurs et d'informer sur l'offre de formation existante, dans le cadre de la revalorisation générale des barèmes.

---

<sup>19</sup> La certification VCA ou Veiligheidschecklist Aannemers certifie la maîtrise des connaissances de base requises en matière de sécurité (Brevet Sécurité), et est délivré par un centre d'examen agréé.

## 2. Analyse et évolution des pratiques

Rappelons tout d'abord que la sensibilisation est une action dont les effets concrets ne peuvent être observés que sur le moyen ou le long terme et qu'ils ne peuvent être évalués selon une échelle de mesure précise, étant donné le caractère peu tangible des résultats des actions de sensibilisation ; comment mesurer en effet à quel point une personne est conscientisée sur la question de l'illettrisme après avoir assisté à une séance d'information de Lire et Écrire ; comment pouvoir affirmer qu'une entrée en formation est la conséquence directe d'une action de sensibilisation ?

L'impact de la sensibilisation et des partenariats ne peut dès lors qu'être estimé sur base d'indicateurs tels que le nombre de personnes présentes à une action, le nombre de partenaires qui développent une action après avoir été sensibilisés, la réactivité et la participation active des personnes lors d'une séance de sensibilisation, ou encore le témoignage des partenaires quant à leur compréhension de la problématique. Les Régionales et la coordination wallonnes ont utilisé de tels indicateurs dans le cadre de l'enquête globale menée auprès des partenaires, mais également lors des évaluations de chacune des actions menées.

### Impacts

Des impacts traduisant une prise de conscience de la réalité de l'illettrisme en Belgique, un engagement en faveur d'une meilleure prise en compte des personnes en difficultés de lecture et d'écriture, un soutien au développement d'une offre de formation de qualité accessible à tous, et l'émergence de la demande de formation ont été observés :

#### - **Prise de conscience de la réalité de l'illettrisme en Belgique**

Les Régionales constatent que la réalité de l'illettrisme est encore aujourd'hui ignorée de nombreux acteurs, ou fait l'objet de représentations biaisées, du fait que la question reste pour beaucoup un sujet tabou et est donc peu abordée. Plusieurs témoignages de partenaires ou personnes visées par les actions de sensibilisation montrent une prise de conscience de cette réalité, des causes et des conséquences de l'illettrisme, et une meilleure connaissance des différents publics concernés et des organismes vers lesquels orienter les personnes en difficultés de lecture et d'écriture.

#### - **Engagement en faveur d'une meilleure prise en compte des personnes en difficultés de lecture et d'écriture**

Au niveau wallon, un indicateur de cet impact a été l'évolution des conventions alpha de la Région wallonne vers une approche plus transversale et globale de l'alphabétisation et des publics, à travers la conclusion d'une convention unique, qui traite de manière transversale des différents piliers d'action et des publics à viser en particulier.

Sur le terrain, cet impact s'est traduit concrètement par les témoignages exprimant la volonté des partenaires de travailler davantage en collaboration avec Lire et Écrire, dans le cadre d'actions et projets dépassant la question de l'alphabétisation (comme dans les projets d'alphabétisation intégrée au Hainaut occidental, ou dans le cadre des différentes plateformes partenariales auxquelles les Régionales participent), mais également par l'émergence d'idées concrètes pour améliorer la prise en compte des personnes en situation d'illettrisme (comme celles qui ont émergé dans le cadre du projet bibliothèques, ou l'idée proposée par des travailleurs sociaux de l'ONE de rassembler les parents autour d'une séance de sensibilisation à l'illettrisme).

Les demandes spontanées de collaboration faites à Lire et Écrire, après avoir entendu parler de l'association, de ses buts et de son action, constituent encore un autre indicateur de cet impact (par exemple, la demande de collaboration pour rendre une brochure sur les plans de cohésion sociale plus accessible aux personnes en difficultés de lecture et d'écriture) ; notons à cet égard que la plupart des actions de sensibilisation des Régionales sont menées suite à une demande des partenaires.

- **Soutien au développement d'une offre de formation de qualité accessible à tous**

Les actions de sensibilisation des Régionales ont pu mener également à l'organisation de nouveaux dispositifs de formation, grâce à la mise à disposition, de la part de partenaires, de ressources (matériel, locaux...) ou de personnel (formateurs, accueillants...), mais également grâce au développement de filières de formation en collaboration avec des partenaires (comme dans le cadre de la collaboration entre Lire et Écrire Charleroi-Sud-Hainaut et la régie d'habitat rural du Val de Sambre de Lobbes).

L'accès à la formation est par ailleurs amélioré grâce au développement de plusieurs états des lieux et recensements de l'offre au niveau des différentes sous-régions de Wallonie, qui permet d'avoir une meilleure vision du paysage des opérateurs de formation et des acteurs qui sont en contact avec le public de Lire et Écrire.

- **Émergence de la demande de formation**

La sensibilisation visant directement les personnes en difficultés de lecture et d'écriture a enfin permis de faire émerger la demande de la part de personnes qui n'étaient pas conscientes de la possibilité de suivre une telle formation, ou n'osaient pas faire cette démarche auparavant. Cela a notamment pu être observé concrètement dans les entreprises ou les Régionales mènent des actions de sensibilisation pour encourager l'entrée en formation des travailleurs.

**Difficultés**

Dans le cadre de leur travail de sensibilisation, les Régionales se sont toutefois heurtées à certaines difficultés qui impliquent que les effets escomptés ne sont pas toujours atteints. Les difficultés suivantes ont été relevées pour les actions menées en 2011.

- **Difficultés liées aux tabous, à la méconnaissance et/ou au désintérêt pour la problématique**

Les tabous en lien avec la question de l'illettrisme sont encore très présents, aussi bien chez les personnes en difficultés de lecture et d'écriture que chez certains acteurs de la société, notamment dans les régions considérées comme plus prospères. Il est alors particulièrement laborieux de faire prendre conscience de la réalité de l'illettrisme et de faire émerger la demande de formation car de nombreuses personnes ont honte de dévoiler leurs difficultés dans une société où l'on considère parfois que, l'école étant obligatoire, tout le monde doit être en capacité de lire et écrire.

Concernant spécifiquement les actions de sensibilisation vis-à-vis du monde du travail, on relève comme difficulté le fait que certains employeurs sont convaincus de ne pas être concernés par la question de l'illettrisme et sont donc fermés à toute discussion à ce sujet, malgré l'existence potentielle de personnes en difficultés de lecture et écriture au sein de leur entreprise.

Parallèlement, concernant la sensibilisation visant les travailleurs en difficultés de lecture et d'écriture eux-mêmes, il est particulièrement difficile de faire émerger la demande, les travailleurs étant confrontés à plusieurs craintes comme celle d'être licencié après avoir dévoilé ses difficultés, celle de ne pas pouvoir gérer simultanément formation et travail, ou encore la peur de la réaction, du regard des collègues.

- **Difficultés pratiques et financières**

Une difficulté plus pratique est liée au temps dont les Régionales disposent pour sensibiliser. Celles-ci sont parfois confrontées à des partenaires qui leur octroient par exemple une heure sur le temps de midi pour sensibiliser les travailleurs d'une entreprise. De telles conditions ne permettent bien sûr pas d'aborder en profondeur les différentes dimensions liées à l'illettrisme et peuvent même parfois être contreproductives, parce que les personnes restent sur une vision limitée / raccourcie de l'alpha, et sur des représentations qui n'ont pas été soumises à un réel débat et échange de points de vue.

De manière générale, le manque de ressources des partenaires (en termes de temps, d'argent, de personnel) est un frein parce qu'il limite les possibilités de changement de pratiques et d'engagement dans des projets communs.

- **Difficultés d'ordre organisationnel**

La rotation de personnel au niveau des dirigeants des structures partenaires constitue aussi une difficulté ; cela peut en effet mener à des changements brusques de position dans le cadre de collaborations développées a priori sur le long terme. Cette difficulté se rencontre notamment dans les actions menées vis-à-vis de responsables politiques, dont les positions dépendent parfois fortement des circonstances politiques (élections, remaniement gouvernemental, dossiers prioritaires en fonction de l'actualité...).

Par ailleurs, dans certains organismes, les personnes sensibilisées qui occupent des fonctions d'accueil ont peu de marge de manœuvre quant à l'adaptation de leurs pratiques, parce qu'elles sont contraintes de suivre des procédures peu flexibles.

Dans le cadre des actions multipartenariales menées à échelle locale ou territoriale, on note aussi comme difficulté la nécessité d'accorder son agenda avec un grand nombre d'autres partenaires ; la nécessité de concilier également les points de vue pour définir des objectifs et des modes de fonctionnement communs ; et enfin la logique de concurrence qui survient parfois entre différents opérateurs cherchant avant tout à valoriser leurs propres actions, et à tendre en priorité vers leurs objectifs spécifiques au détriment des objectifs communs du partenariat.

**Facteurs de réussite**

Les Régionales ont par ailleurs identifié plusieurs facteurs qui contribuent à augmenter et améliorer l'impact des actions de sensibilisation et de mise en place de partenariat.

- **Durabilité des partenariats**

La sensibilisation s'avère plus efficace lorsqu'elle est menée sur le long terme, dans le cadre de partenariats stables et durables. Les actions « one shot » peuvent avoir un impact mais celui-ci est de court terme et n'est pas généralisé, et ces actions semblent rarement mener, selon les observations qui peuvent être faites, à de réels changements de pratiques chez les partenaires sensibilisés.

- **Facteurs de réussite liés aux outils et méthodes utilisés**

Les animations interactives, qui encouragent la participation des personnes visées, suscitent davantage l'intérêt et l'écoute que des séances d'information unilatérales. On observe aussi que la participation et les témoignages d'apprenants interpellent particulièrement les personnes visées par la sensibilisation, et favorisent une appropriation concrète des situations d'illettrisme et des conséquences individuelles et sociales.

Les méthodes d'animation doivent par ailleurs être adaptés aux publics visés (on ne sensibilise pas de la même manière des enfants de primaire et des assistants sociaux). Une Régionale note en particulier que, lorsqu'elle s'adresse à des personnes qui peuvent être en position d'accueil de personnes en difficultés de lecture et écriture, les personnes apprécient que la sensibilisation se base aussi sur leurs expériences professionnelles et, que Lire et Écrire ne se positionne pas en tant qu'expert de l'accueil et de l'orientation mais bien en tant qu'animateur sur la question « Comment prendre en compte les personnes en difficulté de lecture et d'écriture ? ».

Du point de vue des contenus de la sensibilisation, bien que le message global soit bien sûr le même à faire passer auprès de l'ensemble des partenaires, il est également important d'adapter les exemples et les points prioritairement mis en avant selon les personnes ciblées - leurs intérêts, leur fonction, leur background...

- **Facteurs de réussite liés au soutien des personnes sensibilisées et à leur volonté d'aborder cette problématique à leur niveau**

On constate que l'attention et la participation des personnes ciblées sont le plus souvent intensifiées lorsque la demande de sensibilisation provient des personnes elles-mêmes, traduisant donc un intérêt initial pour la problématique.

Dans le cadre spécifique de l'« alpha travailleur », le soutien des responsables des entreprises et l'impulsion qui peut être donnée aux actions grâce à l'appui des mouvements syndicaux constituent des atouts importants.

- **Approche collective dans le cadre de stratégies globales d'insertion et de lutte contre les exclusions**

De manière générale, les lieux de coordination formalisés comme les plateformes et groupes de travail permettent de développer et consolider les partenariats, et de favoriser une culture de collaboration, qui mène à une plus grande coordination et une plus grande cohérence entre les actions. L'enquête d'évaluation des actions de sensibilisation et l'analyse des actions menées montrent d'ailleurs clairement pour l'ensemble des Régionales que les actions menées en multi partenariat ont plus d'impact que les actions bilatérales. Cela renforce l'idée qu'un dispositif coordonné de l'alphabétisation au niveau territorial constitue un modèle d'action qui permettrait d'atteindre au mieux les objectifs de la sensibilisation, en favorisant une coordination multi partenariale et une approche globale des difficultés des personnes en situation d'illettrisme.

Il apparaît de plus que les actions réalisées dans le cadre de projets communs avec les partenaires, visant des objectifs plus larges que ceux strictement liés à l'alpha - l'insertion sociale et/ou professionnelle des personnes, la lutte contre les exclusions, ... - ont un impact plus important parce que l'ensemble des parties prenantes sont mobilisées par des enjeux communs.

L'existence de dispositifs stratégiques comme les plans de cohésion sociale constituent en soi une opportunité pour renforcer l'ancrage local et la visibilité de Lire et Écrire, favoriser la rencontre d'un public belge qui ne s'inscrit pas forcément dans une démarche d'insertion socioprofessionnelle, et développer l'alpha dans une perspective politique large de lutte contre les exclusions.

- **Existence d'une offre de formation suffisante**

En lien avec les actions de formation qui visent à faire émerger la demande, la présence d'une offre de formation à proximité est un atout car cela permet d'accueillir ensuite le public demandeur dans un dispositif qui lui est accessible immédiatement et à proximité.

- **Evaluation des actions**

Enfin, notons que l'évaluation des actions et la prise en compte des leçons tirées des expériences passées est considérée par l'ensemble des Régionales comme indispensable pour améliorer les actions, identifier les publics à cibler, affiner les contenus et les méthodes, et ainsi avoir un plus grand impact.

## PARTIE II : ACTIONS DE DÉTECTION DE L'ANALPHABÉTISME ET D'ÉMERGENCE DE LA DEMANDE EN ALPHA

---

Contrairement à plusieurs pays voisins, nous ne disposons pas à ce jour de données statistiques sur l'illettrisme en Région wallonne. L'illettrisme reste donc un phénomène relativement discret et son ampleur ne peut être qu'estimée sur base d'extrapolations par rapport aux données disponibles pour d'autres régions et pays européens.

La visibilité de l'illettrisme constitue pourtant un enjeu crucial, ainsi qu'exprimé dans la charte de Lire et Écrire, qui inscrit dans ses buts fondamentaux l'objectif d'« attirer l'attention de l'opinion publique et des pouvoirs publics sur la persistance de l'analphabétisme et sur l'urgence d'en combattre les causes et d'y apporter des solutions ». La Région wallonne insiste aussi sur l'importance de cet enjeu, dans sa Déclaration de politique régionale dans laquelle est exprimée sa volonté d'« améliorer la détection de l'analphabétisme et de veiller à faire émerger les demandes en soutenant les expériences d'accroche des publics ».

Si ces deux textes traitent bien de la question de la visibilité de l'illettrisme, on perçoit toutefois un écart significatif avec, d'un côté, la volonté d'attirer l'attention, dans le cadre d'une conception systémique de l'illettrisme qui considère que les causes sont à rechercher dans le fonctionnement de notre société, et de l'autre côté, la volonté de faire de la détection, dans le cadre d'une conception plus individuelle, visant à rejoindre et faire entrer les personnes en formation.

Pour Lire et Écrire, l'enjeu de la visibilité de l'illettrisme est bien de mettre le phénomène en évidence, tout en préservant les personnes de dérives telles que la stigmatisation, la désignation comme personnes illettrées, le fichage. Détecter l'illettrisme n'est pas détecter les personnes illettrées et les envoyer en formation ; il s'agit plutôt de révéler ce qui est caché, ce qu'on ne sait pas encore, à savoir le nombre de personnes en situation d'illettrisme, leur niveau d'illettrisme, les difficultés qu'elles rencontrent et les motivations à entreprendre une formation.

La détection ainsi entendue améliore la connaissance des publics de l'alpha, et contribue à favoriser l'émergence de la demande en alpha ainsi qu'une orientation correcte des personnes en lien avec leur vécu, leurs conditions de vie, leurs projets. La détection n'est donc pas à entendre comme un dispositif qui permettrait d'identifier les personnes analphabètes au sein de la population dans son ensemble et ne doit pas être utilisée de façon contraignante.

La convention RW alpha 2011-2013 a entériné cette reconnaissance de la visibilité comme un enjeu majeur, dans le cadre de son deuxième objectif, formulé comme suit :

*Dans le cadre de l'amélioration de la détection de l'analphabétisme en Région Wallonne et dans la perspective d'éclairer la question et de mieux comprendre l'état de la situation de l'illettrisme, Lire et Écrire participe au travail d'objectivation et d'analyse des besoins d'alphabetisation en Région wallonne.*

Le terme « détection » est ici entendu comme l'ensemble des démarches et procédures qui permettent de connaître le profil et les motivations des apprenants lors de leur demande d'entrée en formation. Dans cette acception, la détection s'intéresse tant aux compétences linguistiques qu'aux motifs de demande d'entrée en formation des personnes.

### 1. Actions réalisées

#### 1.1. Accueil : entretien d'accueil et référentiel de compétences (test de positionnement)

Sur l'ensemble de l'année 2011, on estime que près de 2500 personnes ont formulé une demande d'entrée en formation auprès d'une des Régionales wallonnes de Lire et Écrire.

Deux outils sont utilisés dans les Régionales, au moment de l'accueil, afin d'établir le profil des personnes demandeuses d'une formation alpha :

- l'entretien d'accueil, qui permet d'identifier les motivations des personnes (et par conséquent, les difficultés / problèmes qu'elles rencontrent et auxquels elles tentent de trouver une solution en entreprenant une formation) ;
- et le référentiel de compétences, accompagné du test de positionnement. Le test est passé sur base volontaire dans le cadre du processus d'accueil. Ses résultats sont analysés par rapport au référentiel de compétences qui positionne les personnes du point de vue de leurs compétences linguistiques.

**L'entretien d'accueil** se penche donc avant tout sur la dynamique motivationnelle qui pousse les personnes à vouloir entrer en formation. Il permet non seulement d'identifier le projet personnel des personnes, information sur laquelle se basent les Régionales pour former les groupes, mais également de préciser les différents profils de publics parmi ces personnes en demande de formation.

Dans ce cadre, les Régionales adoptent une approche que l'on peut qualifier de pédagogique, basée sur la dynamique motivationnelle, pour identifier les différents projets des personnes qui sont en demande d'alphabetisation. Notons que cette approche n'est pas tout à fait convergente avec l'approche administrative, qui est celle utilisée dans le cadre des conventions et de la répartition des financements, pour définir différents types de publics.

En effet, selon l'approche administrative, on identifie les publics en fonction de leur statut socioprofessionnel<sup>20</sup> et de la source de financement par laquelle ils sont couverts, dans le cadre de la formation en alphabetisation qu'ils suivent ; ainsi on distingue :

- les personnes en démarche d'insertion socioprofessionnelle d'une part (toute personne demandeuse d'emploi, libre ou bénéficiaire d'allocations de chômage, ayant un contrat de formation et financée par le ministère de l'emploi et la formation) ;
- et les autres personnes d'autre part ; parmi celles-ci, une distinction est opérée entre :
  - o les travailleurs ;
  - o les personnes en processus de (ré)affiliation sociale.

Suivant cette définition, le public de référence est celui qui est demandeur d'emploi et se situe dans une démarche d'insertion socioprofessionnelle, tandis que les autres publics sont identifiés par défaut.

Dans le cadre de l'approche pédagogique, les publics sont plutôt identifiés et distingués sur base du projet personnel des personnes, de leurs motivations à entrer dans une démarche de formation. Et ce type d'information ne coïncide pas toujours avec les statuts socioprofessionnels. Par exemple, les témoignages recueillis à cet égard dans le cadre des entretiens d'accueil ont entre autres permis d'observer que, d'une part, ce ne sont en fait pas exclusivement les personnes avec un statut de demandeur d'emploi qui s'inscrivent dans une logique d'insertion socioprofessionnelle, et que d'autre part, certaines personnes, même si elles sont demandeuses d'emploi, souhaitent s'inscrire en même temps ou avant tout dans un projet d'insertion sociale, avant de poursuivre dans une orientation plus professionnelle ; c'est notamment le cas de nombreux demandeurs d'emploi libres.

Ces données doivent être éclairées par le concept de « dynamique motivationnelle », développé par E. Bourgeois<sup>21</sup>, qui a mis en évidence que les composantes de la motivation évoluent au fil de chaque parcours biographique et des interactions de chacun avec son environnement ; par ailleurs de nombreuses personnes entrent en formation pour plusieurs raisons en même temps, auxquelles elles n'attribuent pas forcément de classement en termes d'importance. Il s'agit donc de relativiser ces données, tout en tenant compte des tendances qui s'en dégagent.

---

<sup>20</sup> Travailleur, chômeur, demandeur d'emploi libre, personne bénéficiaire d'allocations ou de revenus de remplacement, ou sans revenus.

<sup>21</sup> J.-M. Barbier, E. Bourgeois, G. De Villers, M. Kaddouri, *Constructions identitaires et mobilisation des sujets en formation*, L'Harmattan, 2006

On a dès lors :

- des publics témoignant de motivations liées à l'insertion socioprofessionnelle, qu'ils soient demandeurs d'emploi ou non demandeurs d'emploi ;
- des publics témoignant de motivations liées à l'insertion sociale, qu'ils soient demandeurs d'emploi ou non demandeurs d'emploi ;
- les publics travailleurs témoignant ou non de motivations d'ordre professionnel.

Cette deuxième approche - pédagogique - est donc celle qui est privilégiée par Lire et Écrire, notamment dans le cadre des pratiques d'accueil, puisque l'orientation des personnes et les contenus de formation qui en découlent sont basés avant tout sur les projets personnels des apprenants. Toutefois, l'approche administrative est utilisée également, par exemple dans le traitement des données statistiques, qui viennent appuyer la justification des financements.

Parallèlement à l'entretien d'accueil, le **test de positionnement, basé sur le référentiel de compétences**, est proposé à toute personne se présentant chez Lire et Écrire. Certaines Régionales le proposent également en cours (Centre-Mons-Borinage, Charleroi-Sud-Hainaut, Liège-Huy-Waremme) ou en fin (Charleroi-Sud-Hainaut, Liège-Huy-Waremme, Verviers) de formation, pour permettre aux apprenants qui le souhaitent d'avoir un repère objectif sur leur niveau de compétences.

Pour toutes les Régionales, le référentiel de compétences constitue un outil au service des apprenants d'une part, et au service de la Régionale d'autre part.

Pour les premiers, le test est en effet l'occasion de poser un regard sur leur maîtrise des compétences de base, et d'éventuellement mettre en relation le niveau acquis avec le niveau requis par un organisme de formation pour entrer en formation qualifiante.

Pour la Régionale, le test constitue dans un premier temps un moyen d'identifier si les personnes se présentant chez Lire et Écrire correspondent au « public alpha ». Dans le cas contraire, elles sont réorientées, si possible, vers les opérateurs adéquats. Dans un second temps, le test permet de positionner les apprenants sur une échelle de 0 à 4 par rapport aux compétences d'expression orale, de lecture et d'écriture. Les Régionales utilisent alors ces résultats pour orienter les personnes vers les différents groupes de formation, en combinaison avec d'autres critères tels que le statut, la mobilité, la compatibilité des horaires de formation et les motifs d'entrée en formation, et pour permettre aux formateurs d'adapter les contenus de formation aux acquis des uns et des autres. Le test n'a toutefois pas vocation de servir d'outil de constitution des groupes, ceux-ci étant généralement formés par des personnes présentant des niveaux hétérogènes en termes de compétences, mais qui se regroupent autour d'un même projet de formation - par exemple : le soutien à la scolarité des enfants, la mobilité et le permis de conduire, la recherche d'un emploi...

## **1.2. Mises en attente, réorientations et impossibilités d'inscription**

En 2011, les Régionales de Lire et Écrire n'ont pas pu inscrire en formation 1084 personnes qui s'étaient présentées. Parmi celles-ci, 445 personnes correspondant au public de Lire et Écrire ont été inscrites sur une liste d'attente, soit par manque de places pour les accueillir, soit parce que le dispositif de formation pouvant les accueillir n'était pas adéquat (incompatibilité des horaires, du lieu, incompatibilité avec le projet spécifique des personnes).

Parmi les 639 autres personnes qui n'ont pu être inscrites, sans être mises sur liste d'attente, on compte aussi, d'une part, des personnes correspondant au public de Lire et Écrire, mais qui ont été réorientées vers un autre opérateur d'alpha par manque de place ; d'autre part des personnes correspondant au public de Lire et Écrire mais qui ne sont pas en demande d'alphabétisation ; et enfin des personnes ne correspondant pas au public alpha, principalement pour les raisons suivantes :

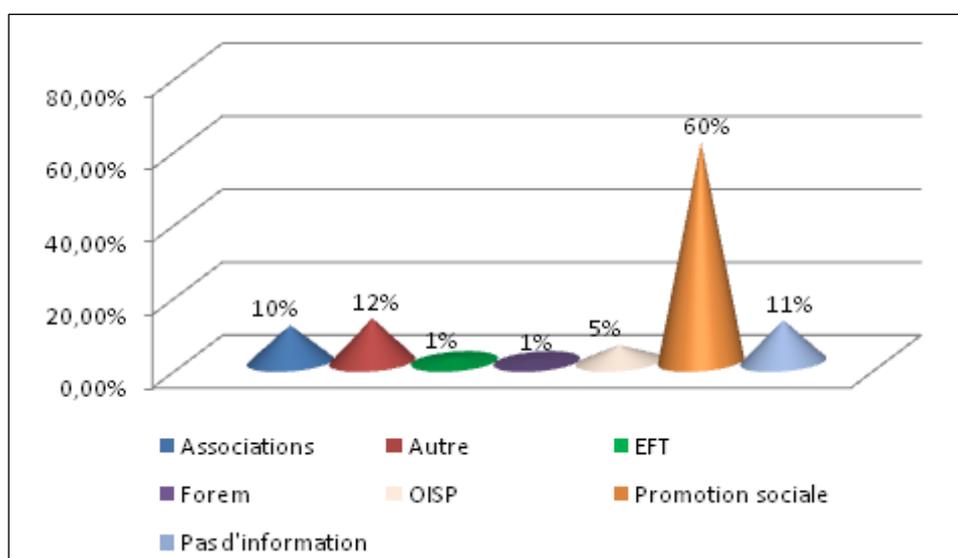
- les personnes sont toujours soumises à l'obligation scolaire ;
- les personnes sont d'origine étrangère et possèdent au moins les compétences de base (équivalent au CEB) dans leur langue maternelle ; elles relèvent alors du public FLE (français langue étrangère) ;
- les personnes présentent de nombreuses lacunes dans leur maîtrise de la langue française mais elles se situent à un niveau équivalent ou supérieur au niveau 4 du test de

positionnement ; une formation en remise à niveau est alors généralement plus adaptée qu'un cours d'alphabétisation ;

- les personnes présentent une déficience cognitive ou un handicap mental, pour qui les méthodes pédagogiques de Lire et Écrire ne sont pas adaptées.

Ces personnes ont alors été réorientées dans la mesure du possible, c'est-à-dire lorsqu'une offre correspondant à leur besoins, projets et réalité pouvait être identifiée. Selon les cas, elles ont été orientées vers des établissements de l'enseignement obligatoire, vers des opérateurs de FLE, de remise à niveau (RAN), d'alphabétisation, vers la promotion sociale ou d'autres organismes de formation, ou encore vers des centres de formation spécialisés. A cet effet, un exemple de « bonne pratique » est donné par la Régionale du Brabant wallon, qui a répertorié, sous forme de dépliant, les principales adresses vers lesquelles les personnes peuvent être orientées selon leur profil.

Sur les 639 personnes non admises en formation, ni placées sur liste d'attente en 2011, 566 personnes ont pu être réorientées vers d'autres dispositifs de formation dont plus de la moitié vers la promotion sociale, ainsi que le montre le graphique suivant.



Par ailleurs, 72 personnes n'ont pas pu être réorientées, en raison de l'absence d'un dispositif de formation adéquat à proximité ou du manque d'information par rapport à une telle offre.

### 1.3. Diffusion du référentiel de compétences et du test de positionnement

Le test de positionnement et le référentiel de compétences qui y est lié ont pour objectif de proposer un cadre de référence commun dans le secteur de l'alphabétisation, afin d'améliorer la communication dans et entre les organismes, et d'optimiser l'accueil, l'orientation et les parcours de formation des apprenants. C'est pourquoi la majorité des Régionales (Brabant wallon, Centre Mons Borinage, Liège-Huy-Waremme, Luxembourg, Namur, Verviers) ont, d'une part, formé en 2011 leurs formateurs et agents d'accueil à l'utilisation du test de positionnement et ont, d'autre part, diffusé cet outil auprès de plusieurs de leurs partenaires, à leur initiative ou sur base des demandes des partenaires. La diffusion se fait via des séances d'information et dans certains cas, de formation à l'outil.

Tableau : opérateurs vers lesquels le test de positionnement a été diffusé en 2011

Lire et Écrire BW	<ul style="list-style-type: none"> <li>• SAN asbl (Solidarité et Alternatives Nouvelles) Braine-l'Alleud</li> <li>• FOREM (service des relations partenariales)</li> <li>• CPAS de Braine-l'Alleud</li> <li>• CPAS de Court-St-Etienne</li> </ul>
Lire et Écrire CMB	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Alpha Quiévrain</li> <li>• PCS d'Anderlues</li> </ul>
Lire et Écrire LHW	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Opérateurs du réseau liégeois d'alphabétisation</li> </ul>

<b>Lire et Écrire LUX</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Miroir Vagabond</li> <li>• Le Centre alpha</li> </ul>
<b>Lire et Écrire NAM</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Alpha 5000</li> <li>• Ciep</li> <li>• Vie Féminine</li> <li>• Cpas de Namur</li> <li>• L'Envol (OISP d'Andenne)</li> <li>• Toutes les associations qui participent chaque année aux deux formations de formateurs de la Régionale, où une journée est systématiquement consacrée à la présentation et la pratique du test de positionnement</li> </ul>
<b>Lire et Écrire VER</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les FPS (Femmes Prévoyantes socialistes)</li> <li>• Le centre Femme / Homme</li> <li>• Le CID (Centre d'insertion et de développement)</li> <li>• Forem Formation</li> <li>• Le CSEF</li> </ul>

## 2. Analyse et évolution des pratiques

### 2.1. *Accueil : entretien d'accueil et référentiel de compétences (test de positionnement)*

#### Impacts

##### - Visibilité de l'illettrisme

Le test de positionnement, lorsqu'il est pleinement intégré au dispositif d'accueil et corrélé à d'autres outils comme la sensibilisation et l'entretien d'accueil, constitue l'un des éléments à même de nous permettre de mieux connaître et analyser la demande, les attentes et le projet des personnes demandeuses de formation, en lien avec leurs compétences.

En effet, si le test de positionnement permet à Lire et Écrire de déterminer le niveau de compétences en français, les lacunes, et à élaborer des objectifs pédagogiques, et s'il permet à l'apprenant de nommer / identifier les difficultés qu'il rencontre, il doit s'accompagner d'un travail d'accueil et d'entretien avec les personnes, s'intéressant aux parcours de vie et d'apprentissage, et à ce qui motive les apprenants à faire leur demande, la dynamique motivationnelle constituant bien pour Lire et Écrire l'élément central de l'accueil.

##### - Positionnement des personnes

Particulièrement, le test de positionnement permet, pour les candidats francophones, de mesurer non seulement le niveau de maîtrise écrite du français, mais également leur niveau de maîtrise orale et les difficultés d'expression qui y sont liées.

##### - Réorientations

Il permet par ailleurs la réorientation des personnes qui ne font pas partie de notre public, pour les raisons citées plus haut.

#### Difficultés

On identifie toutefois des failles par rapport à cet outil :

##### - Difficultés liées au contenu

Le test n'est pas adapté aux personnes non-francophones ; en effet, il faudrait pouvoir tester les compétences de ces personnes dans leur langue maternelle afin de voir si elles n'y maîtrisent effectivement pas les compétences équivalentes à celles du CEB en Belgique ; le tableau d'équivalence des diplômes est toutefois un indicateur utile afin de déterminer le niveau de scolarité de ces personnes.

Par ailleurs, le test ne touche pas les compétences autres que celles liées à l'écrit, comme par exemple les mathématiques ; pour les personnes non-francophones, l'introduction des mathématiques dans le test pourrait s'avérer un outil intéressant dans la détection des personnes peu ou pas scolarisées.

- **Difficultés liées à l'interprétation du test et des niveaux de compétences**

Des différences d'interprétations persistent par rapport au référentiel de compétences, c'est pourquoi plusieurs Régionales effectuent en leur sein un travail permanent de compréhension de l'outil, afin d'harmoniser les interprétations et permettre qu'il soit réellement objectif.

De plus, il n'y a pas toujours de cohérence entre le référentiel du test de positionnement et celui d'autres organismes de formation ; ainsi, une personne reconnue comme ayant un niveau supérieur au niveau 4 dans le test de positionnement, et donc ne pouvant pas suivre la formation en alpha, peut être reconnue comme ayant un niveau insuffisant pour suivre une formation de remise à niveau / promotion sociale / ...<sup>22</sup>.

- **Limite quant à la portée du test**

Enfin, les pratiques d'accueil et le test de positionnement ont une portée qui reste limitée à l'égard de l'objectif de visibilité de l'illettrisme, puisque les données récoltées ne concernent que les personnes faisant la démarche de se diriger vers la formation alpha, et non toutes les personnes en difficultés de lecture et d'écriture qui ne font pas cette démarche. Le recueil de données fiables et représentatives de l'ensemble des personnes en difficultés de lecture et d'écriture en Région wallonne nécessiterait de mener à cette échelle une large étude sur le niveau de maîtrise des compétences de base, telle que l'enquête IVQ<sup>23</sup>, auprès d'un échantillon représentatif de la population wallonne.

### **Facteurs de réussite**

Dans le cadre de la détection des difficultés de lecture et d'écriture, les Régionales identifient comme essentiel d'utiliser d'autres outils, comme la formation d'agents-relais auprès des partenaires qui sont en contact avec notre public, le développement d'actions de sensibilisation auprès de la population, et l'analyse des freins à l'entrée en formation, afin de faire émerger la demande. L'analyse des besoins en formations ne peut également se faire qu'après un état des lieux rigoureux de l'offre déjà existante sur le territoire. La question de la détection ne peut donc se limiter aux pratiques d'accueil et à la diffusion du test de positionnement, mais elle doit être intégrée dans un plan global de sensibilisation et d'émergence de la demande.

## **2.2. Mises en attente, réorientations et impossibilités d'inscription**

### **Difficultés**

Le nombre important de personnes n'ayant pu être inscrites en formation auprès de Lire et Écrire, alors qu'elles en ont exprimé la demande, traduit un certain nombre de failles.

- **Personnes inadéquatement orientées**

On constate que beaucoup de personnes sont orientées vers Lire et Écrire, alors qu'elles ne correspondent pas au public alpha. Cela révèle une confusion encore répandue concernant les

---

<sup>22</sup> Ce problème peut s'expliquer par le fait que l'ensemble des autres opérateurs de formation n'a pas été associé à la construction de l'outil, celui-ci ayant été développé par Lire et Écrire. C'est toutefois ce genre de faille que l'on cherche à résoudre via la diffusion du référentiel de compétences auprès d'autres opérateurs et l'harmonisation des pratiques quant au positionnement des personnes par rapport à leurs compétences.

<sup>23</sup> L'enquête Information et Vie quotidienne (IVQ), menée en France en 2004, permet, à travers l'évaluation des compétences des adultes, d'appréhender la maîtrise des fondamentaux : écrire, communiquer, compter. A l'écrit, trois domaines fondamentaux sont testés : la lecture de mots, l'écriture de mots et la compréhension d'un texte simple.

missions de Lire et Écrire et entre l'offre d'alphabétisation et celle de FLE ou de remise à niveau. Mais cette situation peut aussi être due au fait que des opérateurs de FLE ou de remise à niveau, dans l'incapacité d'accueillir les personnes par manque de moyens, orientent alors celles-ci vers Lire et Écrire.

Ces situations impliquent un travail conséquent d'accueil et de réorientation pour Lire et Écrire, qui n'est toutefois pas financé puisque les missions de l'association ne concernent pas les publics de FLE et remise à niveau. Ce travail est pourtant bien pris en charge autant que possible, mais là aussi des difficultés se présentent.

- **Manque d'information et de coordination dans l'offre de formation**

Ainsi, pour les domaines du FLE, de la remise à niveau, de la promotion sociale ou encore de la formation spécialisée, l'information manque et n'est pas centralisée en ce qui concerne les opérateurs de formation qui couvrent les différentes communes et sous-régions de la Wallonie. Par ailleurs, l'offre de formation est loin d'être organisée sur l'ensemble du territoire. Plusieurs Régionales observent particulièrement un manque criant au niveau de l'offre d'alpha visant les personnes présentant une déficience mentale, mais également au niveau de l'offre de formation pour les personnes non francophones. Dès lors, les personnes dont les besoins de formation correspondent à cette offre ne peuvent être réorientées, ou bien elles le sont mais sans qu'une place leur soit garantie dans les dispositifs existant.

Comme déjà mentionné, il existe par ailleurs un écart entre le niveau de compétences maximum pour suivre une formation en alphabétisation (équivalent à celui du CEB) et celui que les personnes doivent avoir pour entrer dans une formation qualifiante. Dès lors, celles-ci peuvent se voir refuser l'accès aux deux formations, ou alors elles sont acceptées dans la formation qualifiante mais au risque d'abandonner rapidement parce que le rythme d'apprentissage est trop rapide par rapport à leur niveau de compétences. En lien avec cette difficulté, les Régionales notent le manque de passerelles entre la formation en alpha et celles des autres opérateurs.

Une autre difficulté est liée au fait que beaucoup d'opérateurs de formation, notamment dans la promotion sociale, n'acceptent généralement pas les inscriptions en cours d'année, ce qui oblige les personnes à s'inscrire sur des listes d'attentes pour l'année suivante, et présente le risque qu'elles abandonnent leur projet de formation par dépit.

- **Divergences dans les options pédagogiques : parcours linéaires versus parcours intégrés**

On note enfin que certaines personnes se présentant chez Lire et Écrire correspondent à ce qu'on identifie comme le public alpha, mais ne sont en fait pas elles-mêmes en demande d'alpha ; souvent elles ont été envoyées par un autre opérateur de formation ou un organisme d'insertion professionnelle qui considère qu'elles doivent d'abord passer par l'alpha, même si cela ne correspond pas à leur projet. Alors que ces personnes pourraient trouver une réponse à leur demande dans le cadre de formations concomitantes favorisant un parcours d'intégration intégré, de telles formations sont encore très difficiles à mettre en place, la logique d'un parcours de formation linéaire prévalant chez de nombreux autres opérateurs de formation et de la part des pouvoirs subsidiant.

**Facteurs de réussite**

Les Régionales ont entrepris diverses démarches pour pallier ces difficultés, ainsi que l'illustrent les exemples suivants.

Lire et Écrire Luxembourg a ainsi initié un travail de dépliage de l'offre de formation dans la province, qui devrait permettre d'identifier plus précisément les difficultés et manques et d'envisager des améliorations possibles.

Au niveau de Lire et Écrire Namur, une personne de référence a été identifiée pour faire le lien entre les besoins de réorientation entre Lire et Écrire et les opérateurs de formation partenaires, mais également entre les associations coordonnées par la Régionale (Alpha 5000, Vie Féminine Alpha, et CIEP), dans le but d'avoir une information centralisée et de pouvoir réorienter les

personnes demandeuses de formation dans des délais raisonnables, afin qu'elles ne se « perdent » pas dans le circuit institutionnel.

Quant à Lire et Écrire CMB, divers contacts ont été pris avec le Forem Formation et des EFT/ OISP afin de construire des passerelles et/ou des actions concomitantes.

### **2.3. Diffusion du référentiel de compétences et du test de positionnement**

#### **Impacts**

Les Régionales notent que la généralisation de l'utilisation du test de positionnement par un maximum d'opérateurs de formation facilite le parcours des apprenants et le suivi par les formateurs, principalement à deux niveaux :

- en termes d'orientation : se basant sur un vocabulaire et une terminologie communs, l'orientation des apprenants entre les différents agents d'une structure et entre différents opérateurs est plus efficiente ; disposant de grilles communes de compétences, chaque opérateur peut déterminer avec l'apprenant les offres de formation les plus adéquates à la réalisation de son projet.
- En termes de formalisation : le positionnement des apprenants dans les différents champs de compétences est établi de manière formelle, suivant une série d'étapes et d'indicateurs bien définis, ce qui laisse moins de place à l'interprétation subjective, aux zones de non-dits, et favorise l'objectivation.

#### **Difficultés**

Toutefois, certains des partenaires à qui l'outil a été présenté ne l'utilisent pas, soit parce qu'ils disposent d'une maîtrise trop faible du référentiel de compétences, soit parce qu'ils travaillent essentiellement avec un public qui n'est pas celui de l'alpha (publics FLE, RAN, ...). Par ailleurs, l'impact de la présentation de l'outil auprès de certains partenaires n'est pas connu, le suivi ne pouvant être fait en raison notamment d'un manque de moyens.

#### **Facteurs de réussite**

Des liens durables avec les partenaires permettent de diffuser plus largement le référentiel de compétences et le test de positionnement. La légitimité que ces partenaires reconnaissent à Lire et Écrire en tant qu'expert dans le domaine de l'alphabétisation constitue par ailleurs un autre facteur déterminant pour l'adoption du référentiel de compétences par un plus grand nombre d'acteur.

## **PARTIE III : ACTIONS DE FORMATION EN ALPHA - FOCUS SUR LES PUBLICS TRAVAILLEURS ET EN (RÉ)AFFILIATION SOCIALE**

---

Comme expliqué précédemment dans ce rapport, Lire et Écrire vise à mettre en place une offre d'alphabétisation accessible à toutes les personnes en situation d'illettrisme qui ont un projet d'alphabétisation, sans discrimination aucune. C'est pourquoi elle favorise une approche des personnes selon leurs motivations et projets, afin de répondre au mieux à leurs besoins et demandes réels. Toutefois, dans le cadre des financements de l'action d'alphabétisation, qui sont avant tout basés sur le statut « administratif » des personnes, une distinction est opérée entre différents types de publics parmi les personnes en formation. Ainsi, sont identifiées trois principales catégories de profils :

- les personnes en démarche d'insertion socioprofessionnelle ;
- les personnes en démarche de (ré)affiliation sociale ;
- et les travailleurs.

Ces catégories sont décrites en détail dans le premier point de cette partie.

Au cours des dernières années, en Wallonie, on a pu observer, selon cette catégorisation, un déséquilibre entre les financements et dispositifs de formation en alphabétisation, ceux-ci ayant prioritairement visé l'insertion socioprofessionnelle en dépit de l'augmentation progressive des moyens visant l'action sociale. En 2011, les moyens alloués à Lire et Écrire pour l'ISP ont ainsi été quatre fois plus importants que les moyens alloués pour la formation des publics plus éloignés de l'emploi, qui se situent davantage dans une démarche de (ré)affiliation sociale. Or, la mission de Lire et Écrire est de permettre à tous ceux et toutes celles qui le souhaitent d'accéder à la formation à partir de leurs besoins et réalités. Le public de Lire et Écrire est un public fragilisé et, pour une partie, parfois très éloigné de l'emploi. Pour ces personnes, la formation en alphabétisation permet une réintégration progressive dans un parcours global d'insertion et d'autonomisation, leurs motivations et projets évoluant au cours de trajectoires qui ne sont pas toujours linéaires ni continues. Ainsi, toute personne n'est pas demandeuse au même moment de rentrer dans une logique d'ISP et d'accéder à l'emploi.

C'est pourquoi Lire et Écrire a multiplié les efforts pour qu'une plus grande attention soit accordée aux publics considérés comme se situant dans une démarche de (ré)affiliation sociale, tout en maintenant l'offre de formation qui est organisée pour les personnes en démarche d'ISP. Dans ce contexte, la formation en alphabétisation constitue une formation qualifiante qui confère non seulement des compétences de base, des qualités pour rechercher un emploi, entamer une formation professionnelle, mais aussi des qualités pour participer au monde social, économique, culturel et politique en développant des capacités d'analyse et de réflexion émancipatrices et citoyennes.

Par ailleurs, Lire et Écrire a aussi plaidé pour que des financements spécifiques soient alloués aux efforts réalisés pour développer les conditions nécessaires à l'expression par les travailleurs de leurs difficultés en matière d'alphabétisation ainsi qu'à l'adaptation des modes et moyens de formation adressés à ce public. Ainsi, l'enjeu est à la fois de faire émerger la demande de la part des travailleurs en situation d'illettrisme, de renforcer l'offre de formation en dispositif classique pour les travailleurs (en dehors du temps de travail - en journée, en soirée ou le weekend), et de développer l'offre de formation en entreprise, organisée en partenariat avec les fonds sectoriels et les employeurs, pendant le travail, sans perte de salaire ni surcharge de travail.

Les négociations visant à renforcer les actions concernant ces deux types de publics - personnes en (ré)affiliation sociale et travailleurs - ont mené à l'inscription formelle des objectifs de Lire et Écrire à cet égard dans la convention RW alpha 2011-2013, dans le cadre des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> objectifs, et d'ainsi dégager des financements spécifiquement pour ces actions. Nous nous penchons ci-après sur les actions de formations mises en place en 2011, à destination des deux types de publics en question.

## 1. Catégorisation des publics en formation

Combinant les approches administratives et pédagogiques développées dans la partie précédente, nous décrivons ci-après plus en détails les trois types de publics identifiés dans les formations de Lire et Écrire, dans le cadre des financements de l'action d'alpha, en précisant chaque fois le point de vue d'où nous nous plaçons.

### 1.1. *Le public en démarche d'insertion socioprofessionnelle*

D'un point de vue pédagogique, le public dit « en démarche d'insertion socioprofessionnelle » se compose de toutes les personnes, qu'elles soient demandeuses d'emploi ou non, qui expriment le souhait de suivre une formation en alphabétisation dans le but de trouver un emploi ou d'accéder à une formation qualifiante.

D'un point de vue administratif, ce public est constitué de toutes les personnes demandeuses d'emploi, libres ou bénéficiaires d'allocations de chômage, ayant un contrat de formation et financées par le ministère de l'emploi et la formation, qui suivent une formation en alphabétisation.

Ce public ne faisant pas partie de la convention RW alpha en ce qui concerne la formation, puisqu'il est couvert par le décret EFT-OISP, nous ne rentrons pas plus en détail dans sa description<sup>24</sup>.

### 1.2. *Le public en démarche de (ré)affiliation sociale*

D'un point de vue pédagogique, le public dit « en démarche de (ré)affiliation sociale » est composé de toutes les personnes, quel que soit leur statut socioprofessionnel, qui décident de suivre une formation en alphabétisation pour des raisons telles que pouvoir participer à la vie sociale, rompre l'isolement ; s'émanciper ; soutenir ses enfants, petits-enfants dans leur scolarité, pour prévenir de futures exclusions ; acquérir un outil d'expression et de communication.

Le public en (ré)affiliation sociale est généralement identifié comme un public très fragilisé, en raison du fait qu'il n'est pas en possession des codes et clés de décodage de la vie sociale, économique et culturelle qui lui permettraient de réagir plus adéquatement aux difficultés du quotidien. Il peut recouvrir différents profils, ainsi qu'identifiés par Chafik Hallal dans le cadre de son enquête sur les profils des personnes en situation d'illettrisme<sup>25</sup>, notamment :

- personnes en attente de régularisation ou de réponse pour l'asile ;
- personnes socialement isolées - qui n'ont pas de contacts sociaux et qui ne font partie d'aucun réseau social ;
- personnes incarcérées ou ayant été incarcérées - qui ont un passé ou un présent carcéral ayant pour conséquence de les mettre en marge de la société ;
- personnes inopinément marginalisées (suite à un licenciement par exemple) ;
- personnes travaillant dans des systèmes D, exploitation, prostitution ;
- personnes sans ressources ou bien avec des ressources minimales ;
- personnes ayant des antécédents psychiatriques ou physiques ;
- personnes qui sont à la rue, vivent dans des centres d'accueil d'urgence ou des squats ;
- personnes vivant en institution, dans des centres collectifs d'hébergement (y compris les centres fermés et les centres ouverts), dans des hôpitaux ou dans des logements de solidarité.

En termes de statut socioprofessionnel, on observe que ces personnes sont majoritairement - mais pas exclusivement - sans revenus propres, allocataires des indemnités de mutuelles, ou allocataires du CPAS. Toutefois, certaines des personnes présentant les profils présentés ci-dessus peuvent par exemple être demandeuses d'emploi (libres ou contraintes par le CPAS).

<sup>24</sup> Pour plus d'informations sur les actions d'alphabétisation envers ce public demandeurs d'emploi, voir le rapport des Régionales transmis à l'administration wallonne dans le cadre de leur agrément comme OISP.

<sup>25</sup> Chafik Hallal, *Profils de personnes en demande d'alphabétisation*, Lire et Écrire, 2006

D'un point de vue administratif, le public en (ré)affiliation sociale est défini par défaut comme « toute personne majeure en situation d'exclusion, confrontée ou susceptible d'être confrontée à la difficulté de mener une vie conforme à la dignité humaine et d'exercer les droits reconnus par l'article 23 de la Constitution et, en outre, qui n'est pas en mesure de bénéficier d'un dispositif d'insertion socioprofessionnelle »<sup>26</sup>. Lire et Écrire bénéficie d'un financement pour les actions de formation visant ce public, ainsi que pour les actions de sensibilisation et d'accompagnement méthodologique dans le cadre de ce qu'on nomme l'action sociale, via le 3<sup>ème</sup> objectif de la convention RW alpha 2011-2013.

De plus, à travers les PCS, Lire et Écrire a également pu mener des actions visant un public en (ré)affiliation sociale, dans le cadre de l'axe 4 du dispositif, qui vise le retissage des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels. Les PCS constituent en effet un cadre dans lequel l'alphabétisation est reconnue en tant qu'action visant des objectifs plus larges que ceux strictement liés à l'insertion socioprofessionnelle et donc visant un public plus large que celui qui est en démarche d'ISP, puisqu'elle y est considérée comme un vecteur de cohésion sociale, laquelle est définie comme « *l'ensemble des processus qui contribuent à assurer à tous les individus ou groupes d'individus l'égalité des chances et des conditions, l'accès effectif aux droits fondamentaux et au bien-être économique, social et culturel, afin de permettre à chacun de participer activement à la société et d'y être reconnu, et ce quels que soient son origine nationale ou ethnique, son appartenance culturelle, religieuse ou philosophique, son statut social, son niveau socio-économique, son âge, son orientation sexuelle, sa santé ou son handicap* ».

Les données statistiques qui suivent se concentrent sur le public inscrit dans le cadre de la Convention RW alpha 2011-2013, les PCS n'opérant pas de distinction entre les types de publics, ce qui implique qu'il n'est pas possible d'isoler dans ce cadre les personnes en (ré)affiliation sociale, selon l'approche administrative.

Le tableau suivant montre la répartition des 529 personnes<sup>27</sup> inscrites en formation dans le cadre du 3<sup>ème</sup> objectif de la convention en 2011, selon leur âge et leur statut socioprofessionnel :

	Moins de 25 ans	25-40 ans	41-65 ans	Plus de 65 ans	Total
CPAS hors ILA <sup>28</sup>	23	66	43	4	136
Sans revenu propre / au foyer	43	105	61	5	214
(Pré-)pensionnés	0		10	18	28
Bénéficiaires d'allocations de mutuelle ou de handicap	4	10	25	0	39
Détenus	0	1	0	0	1
Etudiants / jeunes en famille	1	0	0	0	1
Chômeurs complets indemnisés	2	5	7	0	14
Travailleurs	1	3	4	0	8
Autres	20	46	19	0	85
Pas d'information	2	0	1	0	3
<b>Total</b>	<b>96</b>	<b>236</b>	<b>170</b>	<b>27</b>	<b>529</b>

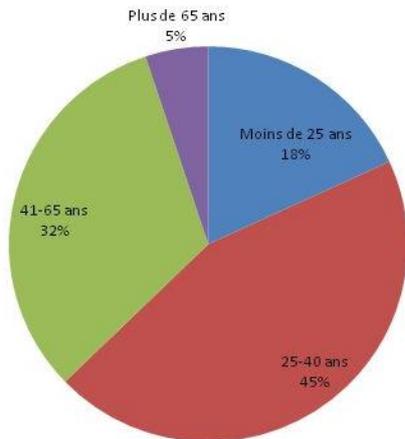
Pour les 3 premières catégories d'âge, les personnes sont majoritairement sans revenu propre / au foyer ou bénéficiaires du CPAS. Pour les plus de 65 ans, les personnes sont majoritairement pensionnées. On retrouve également 39 personnes bénéficiant d'allocations de la mutuelle, 14 personnes au chômage complet indemnisé, 8 travailleurs, 1 étudiant, 1 détenu, 85 personnes qui relèvent de la catégorie « autres », soit parce qu'elles ne sont pas en mesure d'identifier leur statut, soit ne souhaitent pas le communiquer, et 3 personnes pour lesquelles nous ne disposons pas de l'information concernant le statut socioprofessionnel. Pour ce qui est des 8 travailleurs et des 14 personnes au statut de chômeur complet indemnisé, on peut supposer qu'il s'agit là d'exemples-

<sup>26</sup> Décret du Gouvernement wallon relatif à l'insertion sociale du 17 juillet 2003, article 3

<sup>27</sup> Au total, on dénombre 615 personnes en formation dans le cadre d'un projet de (ré)affiliation sociale, lorsqu'on prend en compte les apprenants dont les heures de formation sont prises en charge par des bénévoles.

<sup>28</sup> Initiatives locales d'accueil.

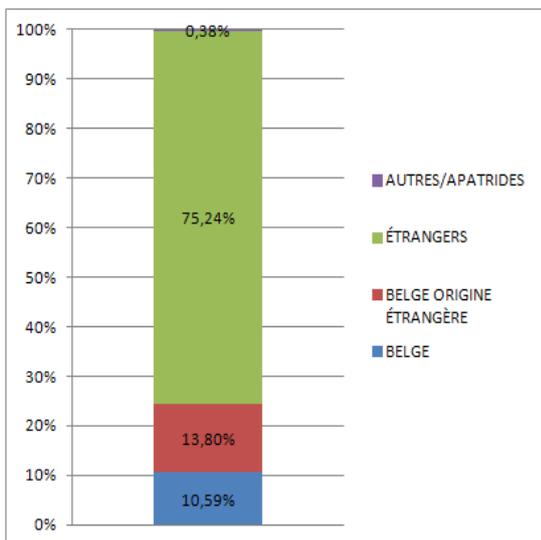
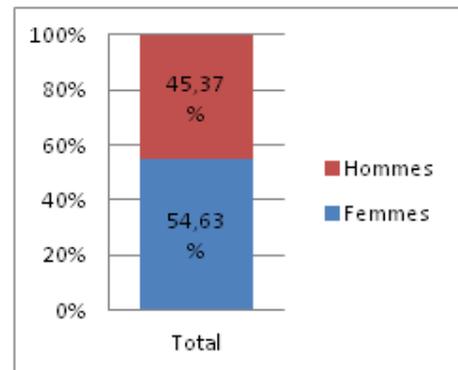
types de personnes inscrites comme demandeuses d'emploi ou bénéficiant déjà d'un emploi, mais poursuivant en priorité un projet d'insertion sociale dans le cadre de leur formation.



96 personnes se situent dans la catégorie des 18 à 25 ans, soit 10 % du public visé ; 236 personnes se situent dans la catégorie des 26 à 40 ans, soit 45 % du public ; 170 personnes se situent dans la catégorie des 41 à 65 ans, soit 32 % du public ; et 27 personnes se situent dans la catégorie des plus de 65 ans, soit 5 % du public.

L'analyse des statistiques du public du 3<sup>ème</sup> objectif de la convention selon le genre montre que 289 personnes sont des femmes (54,63 %) et 240 sont des hommes (45,37 %).

Cette répartition correspond plus ou moins à celle qui est observée parmi l'ensemble des apprenants inscrits chez Lire et Écrire en Wallonie en 2011 (57 % de femmes et 43 % d'hommes).

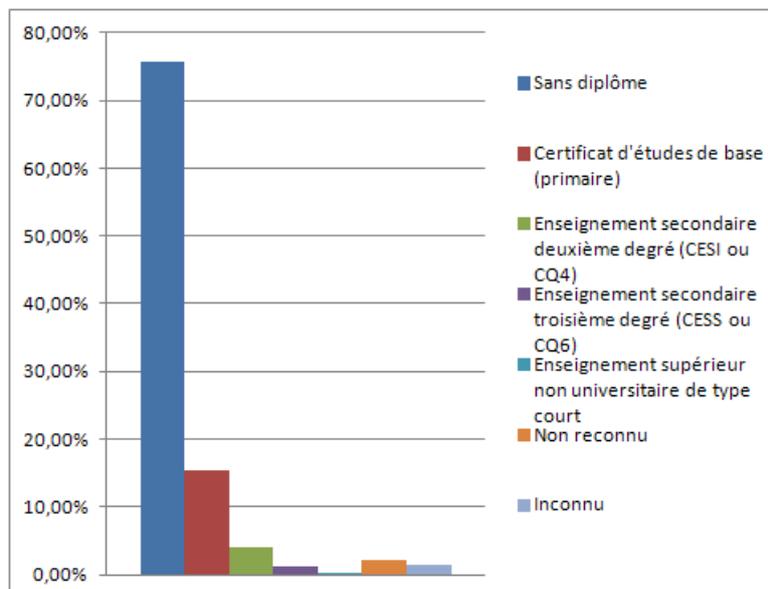


En ce qui concerne la nationalité des apprenants, on observe que parmi le public inscrit dans le cadre de l'objectif 3 de la convention,

- 56 apprenants (10,59 %) sont belges ;
- 73 apprenants (13,8 %) sont belges d'origine étrangère ;
- et 398 apprenants (75,24 %) sont de nationalité étrangère.

Ces chiffres démontrent une augmentation significative du public belge en formation par rapport à 2010 (ce public était alors de seulement 2%). Toutefois, ils corroborent cette année encore l'observation faite par la majorité des Régionales, selon laquelle la demande de formation en alpha est plus difficile à faire émerger de la part de la population d'origine belge, de manière générale beaucoup moins nombreuse en formation que le public étranger.

Enfin, concernant le niveau de diplôme, 140 personnes sont sans diplôme, 34 personnes ont au maximum le CEB, et 20 personnes ont un diplôme plus élevé que le CEB, sans en maîtriser les compétences.



### 1.3. Le public travailleur

D'un point de vue pédagogique, le public travailleur peut très bien suivre une formation en alphabétisation pour des raisons liées à l'emploi (maintien à l'emploi ou évolution de carrière) ou bien pour des raisons davantage liées aux motivations associées à une démarche de (ré)affiliation sociale. D'un point de vue administratif, il constitue une catégorie à part en raison de son statut socioprofessionnel, et il est donc couvert, pour les actions de formation et de sensibilisation qui le visent, par un financement spécifique attribué via le 4<sup>ème</sup> objectif de la convention RW alpha 2011-2013.

Ce public fait par ailleurs l'objet d'un travail de partenariats et sensibilisation spécifique de la part de Lire et Écrire, visant principalement les fonds sectoriels et les partenaires sociaux, travail porté par la Régionale de Namur dans le cadre d'une « mission pour compte de tous »<sup>29</sup>. Ce travail est présenté en détails dans la première partie de ce rapport.

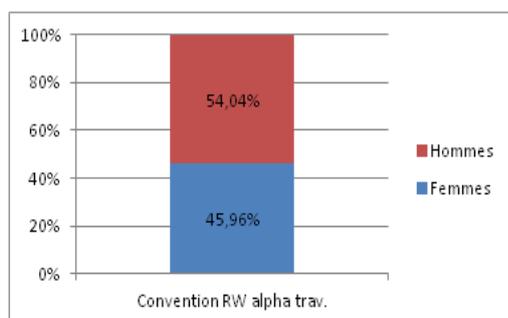
On considère que 57% des personnes en situation d'illettrisme sont dans l'emploi<sup>30</sup>, alors qu'en Wallonie, parmi les apprenants de Lire et Écrire, les travailleurs représentent moins de 10% du total des personnes qui entrent en formation. En 2011, on dénombre 161 travailleurs en dispositif classique de formation et 30 travailleurs en formation en entreprise. De façon globale, les travailleurs sont donc peu représentés au sein des structures de Lire et Écrire.

<sup>29</sup> Afin de soutenir au mieux les Régionales dans la mise en œuvre des actions coordonnées, et plus particulièrement dans l'opérationnalisation des objectifs de la convention RW Alpha 2011-2013, Lire et Écrire en Wallonie a mis en place des missions spécifiques de coordination, appelées « missions pour compte de tous », pilotées par des Régionales pour le compte de l'ensemble des entités wallonnes et sous mandat wallon.

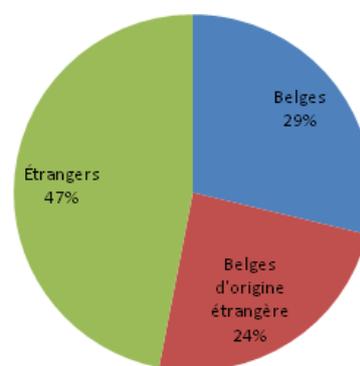
<sup>30</sup> Selon une enquête menée en France en 2006 par l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme (ANCLI).  
[http://www.ancli.gouv.fr/fileadmin/Medias/PDF/EDITIONS/Enquete\\_IVQ.pdf](http://www.ancli.gouv.fr/fileadmin/Medias/PDF/EDITIONS/Enquete_IVQ.pdf)

Le tableau suivant montre la répartition des 198 personnes inscrites en formation dans le cadre du 4<sup>ème</sup> objectif de la convention RW alpha en 2011, selon leur âge et leur statut socioprofessionnel<sup>31</sup> :

	Moins de 25 ans	25-40 ans	41-65 ans	Plus de 65 ans	Total
Travailleurs	8	63	62	0	133
CPAS hors ILA	8	30	20	0	58
Chômeurs complets indemnisés	0	0	3	0	3
Sans revenus propres / au foyer	0	2	2	0	4
<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>95</b>	<b>87</b>	<b>0</b>	<b>198</b>

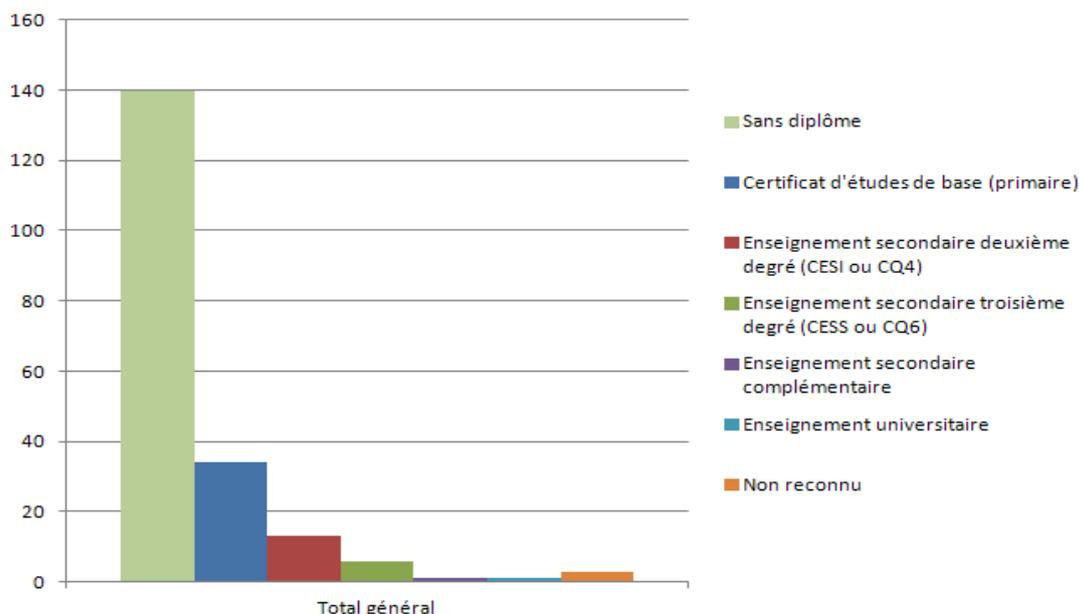


La majorité des travailleurs se situent soit dans la tranche des 25-40 ans (48 %), soit dans la tranche des 41-65 ans (44 %). 107 personnes (54,04 %) sont des hommes et 91 personnes sont des femmes (45,96 %).



En ce qui concerne la nationalité, la majorité des apprenants travailleurs sont des personnes étrangères (93 personnes), 57 personnes sont Belges, et 48 personnes sont Belges d'origine étrangère.

Enfin, concernant le niveau de diplôme, 140 personnes sont sans diplôme, 34 personnes ont au maximum le CEB, et 21 personnes ont un diplôme plus élevé que le CEB, sans en maîtriser les compétences.



<sup>31</sup> Les 7 apprenants renseignés comme « chômeurs complets indemnisés » ou « sans revenus propres / au foyer » sont des personnes qui avaient initialement un emploi, mais ont changé de statut socioprofessionnel en cours d'année. Les statuts renseignés dans la base de données de Lire et Écrire sont en effet ceux que l'on identifie au 31 décembre de l'année considérée.

## 2. Actions réalisées

Il faut noter que l'offre de formation des Régionales, tout comme les actions de sensibilisation visant l'émergence de la demande, est définie et organisée selon les contextes propres à chaque Régionale, en particulier en fonction de l'existence ou non d'une offre adéquate pour répondre aux demandes des différents publics, ainsi qu'en fonction de la demande exprimée ou non. Ainsi, par exemple, Lire et Écrire Charleroi-Sud-Hainaut observe une forte demande de la part des personnes d'origine étrangère, c'est pourquoi elle a principalement mis en place, ces dernières années, des dispositifs de formation adaptés aux besoins et contraintes spécifiques de ces personnes. Cette situation explique par ailleurs l'accent mis sur le public belge dans les actions de sensibilisation visant l'émergence de la demande. Lire et Écrire Liège-Huy-Waremme fait quant à elle face à une demande très importante de la part d'un public demandeur d'emploi, et la majorité des autres opérateurs d'alpha de la région propose plutôt une offre de formation à l'adresse d'un public en (ré)affiliation sociale, tel que défini dans l'approche administrative ; cela explique le choix de la Régionale de proposer avant tout une offre pour le public en démarche d'ISP. Lire et Écrire Namur constitue un troisième exemple : étant donné son expérience particulière dans la question de l'« alpha travailleur » et les divers partenariats qu'elle a pu développer ces dernières années avec des partenaires du monde du travail, la Régionale a mis en place plusieurs modules de formation visant en particulier les travailleurs.

Quels que soient les particularités et les accents mis sur des publics spécifiques par certaines Régionales, les huit Régionales ont toutes mené des actions s'adressant aux trois catégories identifiées : les personnes en démarche d'ISP, les personnes en (ré)affiliation sociale et les travailleurs.

La plupart des actions ont été mises en place à l'initiative des Régionales, mais certaines ont également été développées suite à une demande extérieure, provenant du PCS, d'une association, d'un CPAS, d'une maison de l'emploi, d'une EFT ou une OISP, ou encore d'une bibliothèque.

### 1.1. Actions de formation visant un public en (ré)affiliation sociale

Les actions de formation adressées à un public en (ré)affiliation sociale ont, en 2011, été mises en œuvre grâce aux moyens alloués via le 3<sup>ème</sup> objectif de la convention RW alpha 2011-2013, qui vise notamment à « *renforcer l'offre de formation en portant une attention particulière aux publics en (ré)affiliation sociale* ».

Des actions visant ce public ont également pu être mises en œuvre grâce aux ressources disponibles via les PCS.

Dans les données qui suivent, nous nous basons à nouveau sur la définition administrative du public ; toutefois, rappelons que le projet personnel des personnes ne correspond pas toujours à la définition administrative, ce qui implique que, parmi les personnes considérées dans cette section, on peut retrouver des apprenants qui sont en fait guidés par des objectifs d'insertion socioprofessionnelle bien qu'ils n'aient pas le statut de demandeur d'emploi. A l'inverse, ne sont pas reprises ici les personnes demandeuses d'emploi qui s'inscrivent en formation en priorité pour des objectifs de (ré)affiliation sociale.

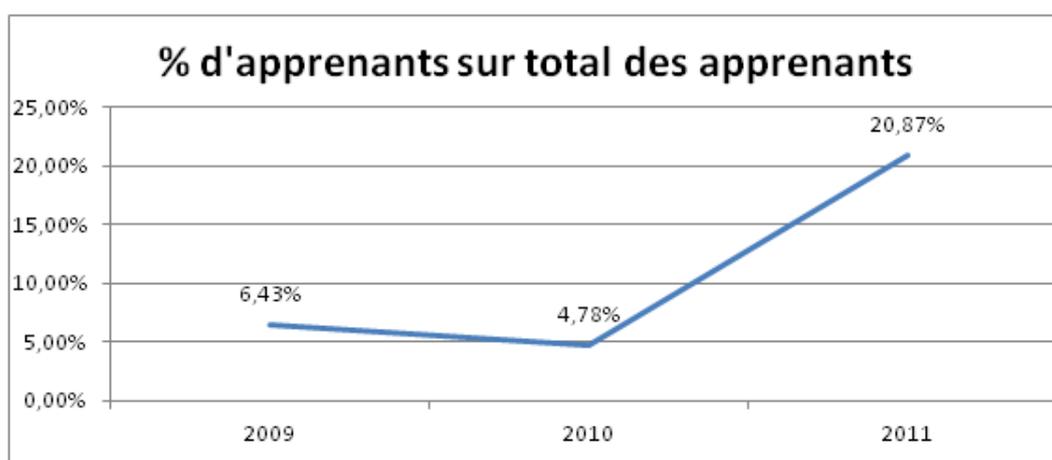
#### Convention RW alpha - 3<sup>ème</sup> objectif

En 2011, les actions de formation à destination d'un public en (ré)affiliation sociale, développées dans le cadre du 3<sup>ème</sup> objectif de la convention RW alpha 2011-2013, ont permis de toucher 529 personnes, qui ont suivi 46 962 heures de formation (soit 20,87 % du total d'apprenants et 10,62 % du total des heures de formation dispensées par Lire et Écrire).

La répartition par Régionale est illustrée dans le tableau suivant :

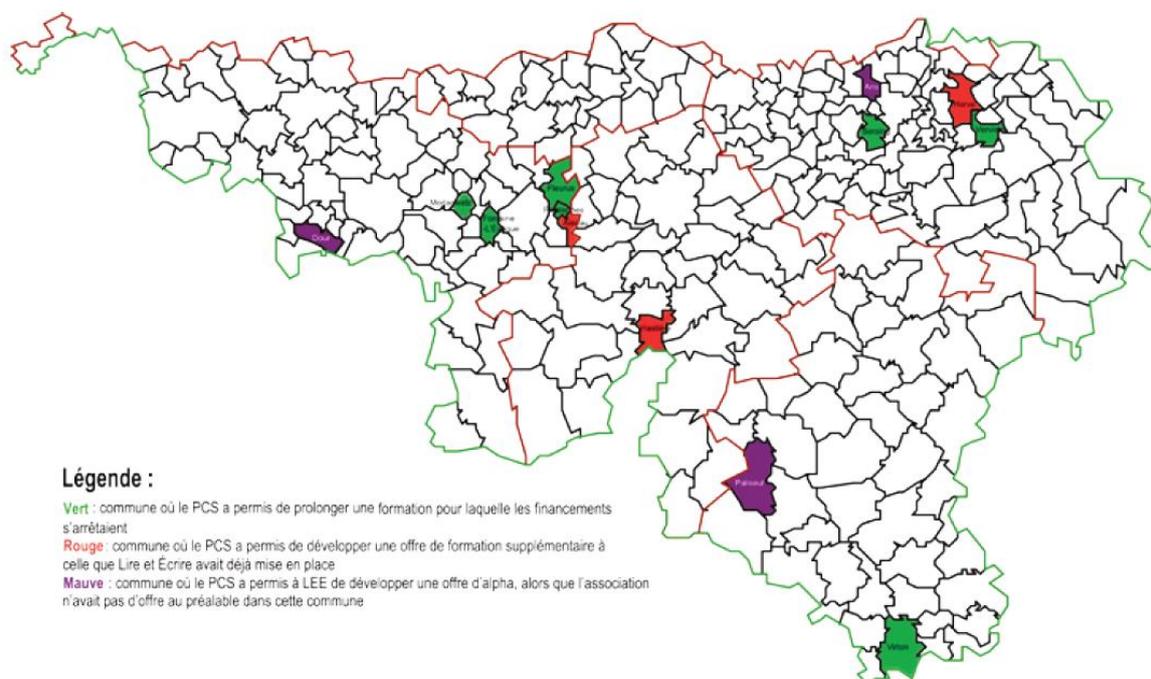
	Nombre d'apprenants en processus de (ré)affiliation sociale	% par rapport au total d'apprenants de la Régionale	Total des heures de formation des apprenants RAS	% par rapport au total d'heures de formation de la Régionale
Brabant wallon	61	16,58 %	7177	12,60 %
Centre Mons Borinage	104	40,47 %	9014	22,08 %
Charleroi sud Hainaut	58	23,67 %	1989	7,53 %
Hainaut occidental	65	25,19 %	6087	11,49 %
Liège-Huy-Waremme	42	11,57 %	3809	3,91 %
Luxembourg	133	37,68 %	11811	20,25 %
Namur	46	11,70 %	4170	7,41 %
Verviers	20	6,71 %	2904	5,46 %
<b>Total</b>	<b>529</b>	<b>20,87 %</b>	<b>46962</b>	<b>10,62 %</b>

Cela représente une hausse significative par rapport à 2010, où le nombre d'apprenants financés par le volet action sociale de la convention intercabine s'élevait à 123 personnes, qui suivaient un total de 12 363 heures de formation. Nous posons l'hypothèse que cette évolution, illustrée dans le graphique qui suit, résulte de la décision de plusieurs Régionales d'augmenter l'offre à l'adresse de ce public, suite au constat généralisé d'une demande récurrente de la part de personnes ne s'inscrivant pas dans une démarche d'insertion socioprofessionnelle, à laquelle on ne pouvait apporter de réponses. Les moyens visant ce public ont donc été augmentés, dans le cadre de l'objectif 3 de la convention RW alpha. Il faut toutefois relativiser l'augmentation globale des moyens visant un public non travailleur et ne se situant pas dans une démarche d'ISP puisque l'objectif 3 de la convention RW alpha 2011-2013 a engrangé une partie des moyens qui étaient alloués à ce public via le système de dérogation de l'ancienne convention-cadre FOREM.



## Plans de cohésion sociale

Dans le cadre des PCS, Lire et Écrire a eu l'opportunité de développer ou de prolonger des actions de formation dans 13 communes, ainsi que le montre la figure suivante, qui distingue les communes où aucune offre n'existait préalablement (mauve) ; celles où le PCS a permis de renforcer l'offre existante (rouge) ; et celles où le PCS a permis de prolonger une formation existante, mais pour laquelle les financements venaient à leur terme (vert)<sup>32</sup>.



Les PCS permettent donc de mettre en place de nouvelles actions d'alphabétisation et ainsi mieux rencontrer la demande, notamment dans des communes isolées, et donc, de la part de personnes souvent très éloignées de la formation. Au total, on dénombre 252 personnes inscrites dans le cadre de ces formations en 2011.

Parmi celles-ci, nous ne sommes pas en mesure d'évaluer la part exacte des personnes en (ré)affiliation sociale, puisque le dispositif des PCS ne cible pas un type de public en particulier, et peuvent donc se retrouver dans ces formations aussi bien des personnes en démarche de (ré)affiliation sociale que des travailleurs ou des personnes en démarche d'insertion socioprofessionnelle.

Il faut noter que les heures stagiaires des personnes inscrites dans des groupes organisés dans le cadre des PCS sont pour partie couverts par des financements autres, notamment ceux de la convention RW alpha, puisque l'apport des PCS consiste parfois en un appui logistique ou en ressources humaines, plutôt qu'en un subside en tant que tel.

### 1.2. Actions de formation visant un public travailleur

Les actions de formation adressées à un public travailleur ont été mises en œuvre, en 2011, grâce aux moyens alloués via le 4<sup>ème</sup> objectif de la convention RW alpha 2011-2013, qui vise à « *soutenir la formation des travailleurs, en ce compris les personnes ayant le statut de travailleur au sens de l'article 60 §7 de la loi organique des CPAS, avec un volet lié à la recherche de collaborations avec les fonds sectoriels et les partenaires sociaux et un volet formation* ».

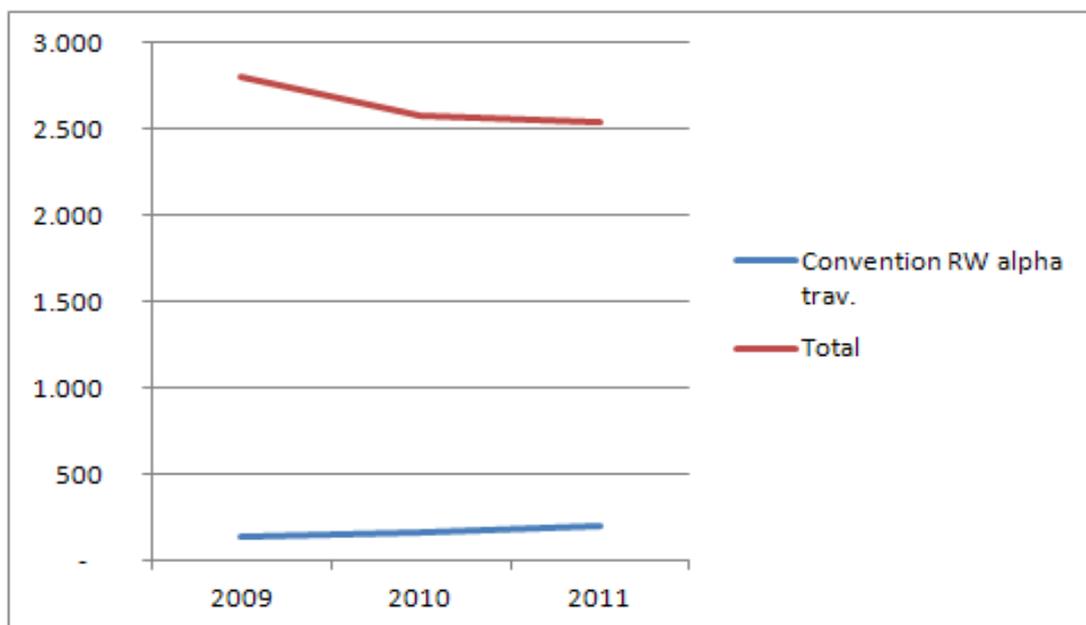
<sup>32</sup> Notons que certaines des formations organisées dans ce cadre ont été financées exclusivement par les PCS tandis que d'autres ont été financées par d'autres sources, notamment la convention RW alpha.

En 2011, ces actions ont permis de toucher 198 travailleurs, qui ont suivi 13 411 heures de formation (soit 7,81 % du total d'apprenants et 3,03 % du total des heures de formation dispensées par Lire et Écrire).

La répartition par Régionale est illustrée dans le tableau suivant :

	Nombre d'apprenants travailleurs	% par rapport au total d'apprenants de la Régionale	Total des heures de formation des apprenants travailleurs	% par rapport au total d'heures de formation de la Régionale
Brabant wallon	10	2,72 %	1211	2,13 %
Centre Mons Borinage	14	5,45 %	1959	4,80 %
Charleroi sud Hainaut	40	16,33 %	1880	7,11 %
Hainaut occidental	22	8,53 %	2057	3,88 %
Liège-Huy-Waremme	27	7,44 %	1274	1,31 %
Luxembourg	24	6,80 %	2229	3,82 %
Namur	35	8,91 %	1574	2,80 %
Verviers	26	8,72 %	1228	2,31 %
<b>Total</b>	<b>198</b>	<b>7,81 %</b>	<b>13411</b>	<b>3,03 %</b>

Le nombre d'apprenants inscrits dans le cadre des conventions ou volets de convention « alpha travailleur » de la Région wallonne est en légère augmentation depuis 2009, ainsi que le montre le graphique suivant<sup>33</sup>. Toutefois, ce nombre reste très limité alors que l'on estime à 57% le pourcentage de travailleurs parmi la population illettrée, sur base d'extrapolations des données récoltées en France par l'étude de l'ANLCI. Le travail de sensibilisation auprès des fonds sectoriels et des partenaires sociaux, qui a été remis en route en 2011 avec la « mission pour compte de tous » dédiée à ce public, devrait contribuer au développement d'une collaboration généralisée avec les fonds sectoriels qui permettrait d'accroître davantage l'offre de formation à destination d'un public travailleur, dans le cadre de dispositifs en entreprise, et d'ainsi accueillir plus de personnes provenant de cette catégorie de public.



<sup>33</sup> Ce nombre est passé de 143 en 2009 à 163 en 2010, puis 198 en 2011.

## Types de dispositif

Deux types de dispositifs principaux existent chez Lire et Écrire, pour les travailleurs qui souhaitent s'inscrire dans une formation en alphabétisation :

- Les formations en dehors du cadre du travail ou « dispositif classique » : celles-ci sont organisées soit en journée, soit en soirée ou le weekend, et s'adressent exclusivement à un public travailleur, ou sont ouvertes à différentes catégories de publics.
- Les formations dans le cadre du travail : des groupes de formation sont mis en place via le monde de l'entreprise, et se déroulent pendant le temps de travail, sans perte de salaire ni surcroît de travail, soit sur le lieu de travail, soit dans la Régionale de Lire et Écrire. Les heures de formation sont dans ce contexte assimilées d'office à du temps de travail.

Le tableau suivant montre la répartition des apprenants travailleurs selon le type de dispositif, pour les huit Régionales :

	Formations de type classique, en dehors du cadre du travail	Formations dans le cadre du travail	Total
Brabant wallon	10	/	10
Centre Mons Borinage	14	/	14
Charleroi sud Hainaut	30	10	40
Hainaut occidental	22	/	22
Liège-Huy-Waremme	27	/	27
Luxembourg	24	/	24
Namur	27	8	27
Verviers	26	/	26
<b>Total</b>	180	18	<b>198</b>

Parmi les apprenants en dispositif classique, 90 suivent la formation en journée, 88 la suivent le soir ou le weekend, et 2 personnes la suivent pour partie en journée et pour partie le soir ou le weekend. Parmi les apprenants inscrits dans une formation organisée dans le cadre de leur travail, 17 travailleurs la suivent pendant leur temps de travail et 1 travailleur la suit en dehors de son temps de travail, avec récupération des heures.

## Congé Education Payé

Dans le contexte des formations alpha en entreprise (dans le cadre du travail), le Congé Education Payé (CEP) permet aux travailleurs du secteur privé qui le désirent d'entrer en formation soit pendant, soit hors de leur temps de travail avec récupération des heures de formation, tout en bénéficiant du maintien de leur salaire, sans que l'employeur ne puisse s'y opposer (selon certaines conditions liées à leur contrat de travail). En Wallonie, Lire et Écrire a obtenu la reconnaissance de sa formation dans le cadre du CEP en 2003. En 2011, 18 travailleurs ont bénéficié du CEP dans le cadre de leur formation en alphabétisation. L'utilisation de ce dispositif est donc en augmentation par rapport aux années précédentes, mais elle reste toutefois très limitée par rapport au nombre total d'apprenants travailleurs<sup>34</sup>.

## 3. Analyse et évolution des pratiques

### 2.1. Général

#### Impacts

A l'instar des résultats collectés dans le cadre de l'étude sur l'impact de l'alphabétisation sur la vie des personnes, réalisée par Lire et Écrire en 2010<sup>35</sup>, les apprenants inscrits en formation en 2011

<sup>34</sup> Lire et Écrire en Wallonie, Congé éducation payé – rapport 2011 – 2012.

<sup>35</sup> Lire et Écrire, *Evaluation de l'impact des actions d'alphabétisation sur la vie des personnes*, décembre 2010

témoignent d'impacts relevant de l'acquisition de savoirs et compétences de base ; de l'insertion sociale ; de l'insertion socioprofessionnelle ; de la transformation identitaire<sup>36</sup> et, dans une moindre mesure, de la participation citoyenne. Le plus souvent, un apprenant mentionne des impacts relevant de plusieurs de ces catégories.

Ainsi que le démontre un article rédigé en juillet 2012, analysant les liens entre impacts mentionnés et statuts socioprofessionnels des personnes<sup>37</sup>, les impacts de l'alphabétisation sont relativement peu déterminés par le statut socioprofessionnel. En effet, qu'il s'agisse de travailleurs, chômeurs, bénéficiaires d'allocations du CPAS, demandeurs d'asile ou encore de personnes au foyer, les personnes mentionnent des impacts des différents types, dans des proportions relativement similaires.

### **Difficultés**

Dans l'ensemble des groupes, quel que soit le type de public inscrit, les Régionales sont confrontées à certaines difficultés récurrentes, telles que présentées ci-après.

#### **- Difficultés organisationnelles**

Le va-et-vient permanent qui concerne beaucoup de groupes constitue une difficulté : des apprenants peuvent en effet à tout moment de l'année intégrer une formation, tandis qu'il est fréquent que d'autres la quittent en cours d'année. Cela peut parfois perturber la dynamique du groupe et rendre le travail des formateurs plus difficile. Les impératifs liés au nombre de personnes requis pour maintenir une formation en place ne laissent cependant pas toujours le choix, et les possibilités permanentes d'entrée permettent de répondre aux demandes des personnes au moment où elles font la démarche de s'inscrire en formation.

La mobilité constitue un autre obstacle auquel font face de nombreux apprenants. Certaines régions, comme le Brabant wallon ou le Luxembourg sont en effet particulièrement mal desservies en transports en commun alors que les personnes en formation n'ont souvent pas d'autre moyen de se déplacer.

#### **- Difficultés liées à la coordination de l'offre de formation**

Une autre difficulté se pose aux Régionales quant à la manière de coordonner l'offre de formation alpha avec les formations qualifiantes. On observe encore trop souvent un écart entre le niveau 4 du référentiel de compétences de Lire et Écrire, qui correspond au CEB et au-delà duquel on est orienté vers une formation de remise à niveau, et le niveau requis pour intégrer une telle formation. C'est pourquoi plusieurs Régionales travaillent en partenariat avec les autres opérateurs de formation afin de mettre en place des filières de formation et les passerelles nécessaires pour faire le lien entre les différents dispositifs.

Egalement en lien avec cette question de la coordination de l'offre de formation, les formations concomitantes restent difficiles à mettre en œuvre en raison du fait que seul un partenaire voit dans une telle situation ses heures stagiaires valorisées dans le cadre du décret EFT/OISP ce qui provoque inévitablement une perte financière pour un des partenaires alors que les dépenses sont engagées chez les 2 opérateurs.

#### **- Difficultés liées au manque de moyens**

Dans de nombreuses formations, le nombre d'heures hebdomadaires est trop faible pour permettre un apprentissage suffisamment soutenu et régulier. Beaucoup d'apprenants déplorent eux-mêmes le peu d'heures de formation, qui implique que les apprentissages se perdent d'une fois à l'autre et

---

<sup>36</sup> Cette expression de « transformation identitaire », utilisée dans l'« Evaluation de l'impact des actions d'alphabétisation sur la vie des personnes » réfère au fait que les apprenants, grâce à la formation, développent une plus grande estime d'eux-mêmes, des liens de solidarité avec d'autres personnes, et ont le sentiment d'avancer dans la vie.

<sup>37</sup> Anne Godenir, *Impacts de l'alphabétisation sur la vie des personnes : les variations ne s'expliquent pas par le statut socioprofessionnel*, juillet 2012

sont très lents. Toutefois, pour certains apprenants, particulièrement des travailleurs, il est important d'avoir la possibilité de suivre une formation dont l'horaire est léger, le temps qu'ils peuvent y consacrer étant réduit.

- **Difficultés liées à la composition des groupes de formation**

Enfin, une autre difficulté se pose quant à la diversité culturelle et la mixité des statuts dans les groupes. Si celles-ci sont généralement reconnues comme source de richesse, d'ouverture et d'échanges entre les personnes, elles peuvent également faire surgir des oppositions, des conflits entre personnes appartenant à des ethnies ou nationalités en guerre ou en tensions dans leur pays d'origine, ou freiner le développement de projets collectifs dans les groupes. Il est donc important d'explicitement clairement le choix de favoriser la diversité, la mixité, et de mettre en avant les avantages et richesses que cela peut apporter.

### **Facteurs de réussite**

- **Hétérogénéité des groupes**

La majorité des actions de formation organisées en 2011 sont hétérogènes du point de vue du public, c'est-à-dire qu'elles rassemblent des personnes provenant de deux ou des trois catégories de publics que nous avons identifiées. Des groupes hétérogènes sont ainsi organisés, en raison de l'intérêt démontré de favoriser les échanges entre personnes poursuivant des projets divers et possédant des expériences variées. Certains modules ne rassemblent toutefois que des personnes en (ré)affiliation sociale, tandis que d'autres rassemblent exclusivement des travailleurs. Ces groupes homogènes sont organisés pour des raisons administratives (homogénéité des financements) ; organisationnelles (groupes en soirée pour les travailleurs qui ne peuvent se libérer la journée) ; ou encore dans le but de rassembler des personnes poursuivant des projets similaires et/ou partageant des préoccupations et intérêts communs, ce qui facilite l'investissement de certaines personnes dans la formation.

- **Co-construction des contenus de formation avec les apprenants**

De manière générale, les contenus de formation sont préparés autant que possible sur base des demandes et propositions des apprenants, ce qui permet de construire des projets d'apprentissage réalistes et qui favorisent l'implication et la participation de chacun. Des méthodes participatives et co-constructivistes, favorisant les échanges et la création de lien entre les personnes, sont ensuite utilisées tout au long de l'apprentissage, en vue de promouvoir la participation mais également la solidarité et le renforcement des liens sociaux. Dans certaines formations, selon les besoins spécifiques des apprenants, des phases de travail individuelles alternent avec des phases de travail collectif. Les formations sont systématiquement évaluées collectivement tandis que les apprenants sont aussi invités à évaluer individuellement leurs propres apprentissages.

- **Délocalisation de l'offre de formation**

Plusieurs Régionales tentent de délocaliser au maximum leur offre de formation, particulièrement celles qui couvrent un territoire où l'offre d'alpha est peu développée, comme Lire et Écrire Brabant wallon, qui met en place des « groupes locaux » pour l'alphabétisation, et Lire et Écrire Luxembourg. Six Régionales (Centre Mons Borinage, Charleroi Sud Hainaut, Liège-Huy-Waremme, Luxembourg, Namur et Verviers) ont par ailleurs pu développer des actions de formation dans le cadre des PCS de plusieurs communes, qui constituent une opportunité d'étendre leur action à des communes particulièrement isolées. L'offre de proximité est d'autant plus reconnue comme cruciale étant donné les difficultés fréquentes en termes de mobilité, rencontrées par beaucoup d'apprenants, spécialement dans les régions mal desservies par les transports en commun.

## **2.2. Actions de formation visant un public en (ré)affiliation sociale**

### **Difficultés**

Certaines difficultés spécifiques sont rencontrées par les Régionales dans le cadre des formations visant un public en (ré)affiliation sociale.

- **Difficultés liées à l'émergence de la demande**

Il est tout d'abord particulièrement difficile de faire émerger la demande de formation de la part d'un tel public, parce que les personnes sont souvent isolées, particulièrement éloignées de l'information concernant les possibilités de formation, et, spécialement pour les Belges, l'illettrisme reste un tabou, quelque chose dont on a honte et qu'on ne veut pas risquer de révéler en s'inscrivant dans une formation en alpha.

- **Difficultés liées aux conditions et expériences de vie des apprenants**

Pour les personnes ayant fait la démarche de s'inscrire en formation, étant donné qu'il s'agit d'un public très fragilisé à plusieurs égards, il est souvent difficile de garantir une stabilité d'apprentissage pour ces personnes qui manquent parfois régulièrement la formation pour des raisons liées à une mauvaise santé, des problèmes de logement, des difficultés de mobilité, une situation familiale instable, la nécessité d'entreprendre de nombreuses démarches administratives et juridiques pour obtenir une régularisation de séjour.

- **Difficultés liées au manque de financement pour les actions visant le public en (ré)affiliation sociale**

Les horaires de formation posent également problème. En effet, les contraintes budgétaires par rapport au public en (ré)affiliation sociale ne permettent que rarement d'organiser des formations à destination de ces personnes en soirée ou le weekend ; toutefois, ces personnes ne trouvent parfois pas le temps de se rendre en formation en journée, contraintes par les autres activités qui les occupent (s'occuper des enfants, effectuer des démarches juridiques, ...). Plusieurs Régionales souhaitent donc donner la possibilité à ces personnes de rejoindre une formation donnée en soirée et/ou le weekend, tout comme c'est le cas pour les travailleurs.

Enfin, comme déjà mentionné, les financements pour la formation des personnes qui ne s'inscrivent pas dans une démarche d'insertion socioprofessionnelle, en Région wallonne, restent limités ; la contribution de formateurs bénévoles est donc particulièrement sollicitée dans ce contexte.

### **Facteurs de réussite**

- **Contenus de formation en lien avec les besoins et intérêts spécifiques des apprenants**

Les formations qui s'adressent spécifiquement à des personnes en (ré)affiliation sociale sont construites sur base des objectifs qui sous-tendent les projets personnels des apprenants, tout en se fondant également sur les objectifs poursuivis par l'association, c'est-à-dire : la compréhension des environnements dans lesquels on évolue ; l'émancipation ; la participation ; la promotion de la tolérance et du respect de la diversité ; ... Parmi les objectifs spécifiques exprimés par les personnes en (ré)affiliation sociale, on trouve :

- communiquer, à l'oral et à l'écrit, plus aisément dans les situations de la vie quotidienne ;
- renforcer la confiance, l'estime de soi ;
- reconnaître et comprendre les écrits administratifs ;
- reconnaître et comprendre les panneaux de signalisation ;
- suivre la scolarité des enfants et maintenir une image positive de soi en tant que parents et grands-parents ;
- sortir de l'isolement, retisser des liens sociaux ;
- pour les demandeurs d'asile : comprendre les procédures de régularisation, les droits et devoirs du citoyen en Belgique, connaître les ressources qui peuvent être sollicitées pour une demande de régularisation.

Pour atteindre ces objectifs, les formateurs visent à enseigner la langue française (orale et/ou écrite) en utilisant des techniques telles que la méthode naturelle de lecture et d'écriture (MNLE)<sup>38</sup> et la pédagogie de l'erreur, et en partant de situations concrètes en lien avec les réalités vécues par les apprenants ou de propositions les invitant à mieux connaître leur environnement. Pour exemples, voici certaines des activités mises en place dans les formations visant un public en (ré)affiliation sociale en 2011 :

- complétion de documents administratifs (autonomie administrative) ;
- information sur des démarches psychosociales ;
- organisation de débats (sur des thèmes sociaux, culturels, politiques, ...) ;
- utilisation des TIC (technologies de l'information et de la communication) comme outils d'accès à l'information et à la connaissance ;
- activités d'appropriation de l'espace et du temps : lecture de plans, d'horaires de transports ;
- lecture critique d'articles de journaux qui concernent l'actualité ;
- Activités socioculturelles (visite d'une exposition, cinéma, ...).

Dans le cas précis des personnes en demande d'asile, certaines Régionales ont adapté les contenus de formation afin de prendre en compte les difficultés particulières qui empêchent ces personnes de suivre la formation de manière régulière et continue. Ainsi, par exemple, dans les modules d'Aiseau et de Marchiennes-Au-Pont qui accueillent des demandeurs d'asile, Lire et Écrire Charleroi-Sud-Hainaut met davantage l'accent sur les notions prioritaires liées aux démarches de régularisation, ce qui permet que chaque séance soit organisée sur base de séquences courtes et indépendantes. De cette manière, l'absence à une séance n'a pas un impact trop important sur la compréhension des contenus. Cette façon de travailler comporte toutefois le désavantage de ne pas inscrire l'apprentissage linguistique dans un processus de (ré)affiliation sociale sur le long terme.

#### **- Approches pédagogiques favorisant la participation et l'émancipation**

A cet égard, dans le cadre des formations visant un public en (ré)affiliation sociale, on note que les pratiques suivantes favorisent les apprentissages mais également l'émancipation des apprenants : prise en compte, dans l'apprentissage, de plusieurs paramètres, y compris les paramètres interculturels, les difficultés de type logopédiques, les centres d'intérêts, la santé des apprenants, leurs compétences diverses en dehors de la lecture et de l'écriture ; mise en place d'ateliers qui complètent les apprentissages et répondent aux besoins, comme des ateliers d'informatique, de mathématique, des tables de conversation ; valorisation des personnes dans leurs apprentissages - les personnes disent souvent qu'elles trouvent dans le groupe et à Lire et Écrire un endroit où leur parole est écoutée, sans jugement ; suivi psychosocial régulier de toutes les personnes.

#### **- Collaboration avec les partenaires en contact avec le public**

Le fait d'articuler la formation avec les activités de partenaires qui sont en contact avec notre public est identifié comme une plus-value importante, particulièrement dans le cadre des actions visant le public en (ré)affiliation sociale. Comme déjà mentionné, les personnes qui composent ce public se trouvent souvent dans une situation globale de désaffiliation sociale et d'exclusion. Les partenariats avec les acteurs des secteurs culturels (bibliothèques, associations, ...), de l'insertion sociale (CPAS, services d'aide sociale ou à la jeunesse, ...) et de l'insertion professionnelle (maisons de l'emploi, EFT et OISP, ...) constituent donc une opportunité d'inscrire les actions d'alpha dans des stratégies plus larges d'inclusion sociale qui permettent d'aborder l'ensemble des difficultés rencontrées par ce public, de manière articulée et cohérente. Notons que les PCS constituent un cadre particulièrement propice à cette articulation des actions visant l'inclusion sociale.

---

<sup>38</sup> La MNLE de Célestin Freinet parie sur le souhait de l'apprenant de s'approprier la langue écrite comme un moyen enrichissant d'expression et de communication. Une telle approche convient aux adultes qui éprouvent régulièrement le besoin de communiquer et le désir, progressivement, de s'exprimer par écrit.

### **2.3. Actions de formation visant un public travailleur**

#### **Difficultés**

Le faible nombre de travailleurs inscrits en formation chez Lire et Écrire, en dépit des estimations élevées qui sont faites par rapport au nombre de travailleurs en difficultés de lecture et d'écriture, peut s'expliquer par des difficultés de plusieurs ordres.

#### **- Difficultés pratiques**

En premier lieu, il est souvent difficile de combiner une formation avec un travail, les horaires de l'un et l'autre se superposant parfois ; c'est pourquoi plusieurs Régionales souhaitent développer davantage l'offre de formation en horaire décalé. Par ailleurs, la lourdeur du temps de travail et/ou la pénibilité de celui-ci sont souvent difficilement conciliables avec les efforts requis par la formation. Les apprentissages des travailleurs en formation sont d'ailleurs souvent très lents, en raison de l'horaire réduit et de la fatigue dont font preuve les apprenants.

#### **- Difficultés liées à la méconnaissance de la problématique de l'illettrisme ou au manque de soutien de l'employeur**

Concernant l'alpha en entreprise, l'illettrisme des travailleurs est loin d'être une réalité connue et/ou acceptée de tous les employeurs, ce qui implique que beaucoup de personnes en difficultés de lecture et d'écriture n'osent pas dévoiler celles-ci à leur employeur en exprimant leur désir de suivre une formation en alphabétisation, par crainte de perdre leur emploi. Certains travailleurs à qui le CEP est proposé expriment par ailleurs leur crainte par rapport aux réactions de leurs collègues, qui considèrent parfois la possibilité de suivre la formation comme un traitement de faveur.

#### **- Difficultés liées au manque d'information concernant les possibilités de formation dans le cadre du travail, via le CEP**

Enfin, beaucoup de travailleurs ne connaissent tout simplement pas le dispositif du CEP et ne sont donc pas conscients de leur droit à suivre une formation en alphabétisation dans le cadre de leur travail. Si les Régionales tentent au maximum d'informer les travailleurs de cette opportunité, il semble aussi important que l'information passe par les syndicats et les employeurs. C'est notamment pour favoriser cela que Lire et Écrire travaille au développement de partenariats avec les fonds sectoriels et les partenaires sociaux, pour promouvoir l'alphabétisation des travailleurs.

#### **Facteurs de réussite**

#### **- Contenus de formation en lien avec les besoins et intérêts spécifiques des apprenants**

Comme dans le cadre des formations visant le public en (ré)affiliation sociale, les Régionales favorisent, dans les formations adressées à des travailleurs, une approche consistant à définir les objectifs de formation en concertation avec les apprenants, sur base de leurs envies et besoins.

En plus d'objectifs généraux tels que l'autonomie ou la reprise de confiance en soi, des objectifs spécifiques sont propres aux apprenants travailleurs :

- **Autonomie au travail :**
  - augmenter la compréhension et la maîtrise de son environnement professionnel ; acquérir une meilleure emprise sur son environnement de travail ;
  - avoir accès aux consignes de sécurité ;
  - être capable de lire le règlement de travail, de rédiger des rapports de travail ;
  - ne plus dépendre de ses collègues.
- **Evolution dans le travail :**
  - avoir la possibilité de progresser dans l'entreprise ;
  - se maintenir dans son emploi.
- **Prise de conscience des droits au sein de l'entreprise :**
  - être à même de faire valoir ses droits au sein de l'entreprise ;

- comprendre les conditions du statut de travailleur (droits, devoirs, avantages du point de vue économique, social, relationnel, personnel, culturel, politique) ;
  - être à même de s'impliquer dans les organes de concertation sociale de son entreprise.
- **Maintien d'une offre de formation adaptée aux demandes et besoins spécifiques des travailleurs**

Comme observé plus haut, les travailleurs sont majoritairement inscrits dans des dispositifs classiques de formation plutôt que dans des formations organisées dans le cadre de leur travail. La plupart des apprenants travailleurs souhaitent par ailleurs suivre une formation en soirée ou le weekend, c'est pourquoi les huit Régionales organisent des formations avec un tel horaire. Dans certaines régions, l'offre de formation en horaire décalé rencontre cependant peu de demandes.

- **Appui des partenaires syndicaux et des employeurs**

Dans le cadre des formations en entreprise, l'expérience des dernières années montre que le plein appui de l'employeur et des représentants syndicaux est crucial pour favoriser l'entrée en formation des travailleurs ainsi qu'un investissement serein dans la formation.

## PARTIE IV : ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT MÉTHODOLOGIQUE

---

Ce type d'action consiste à mettre en place l'accompagnement pédagogique et méthodologique des travailleurs et bénévoles de Lire et Écrire ou bien de travailleurs et bénévoles d'autres opérateurs de formation. L'accompagnement méthodologique s'adresse non seulement aux professionnels et bénévoles dans le secteur de l'alpha mais également parfois à des personnes provenant d'autres domaines du secteur associatif qui désirent intégrer une dimension alpha dans leurs activités.

La convention RW alpha 2011-2013 fait référence à ce type d'action dans le cadre de l'objectif 1 - *assurer un soutien méthodologique et technique aux acteurs concernés par la prise en charge des personnes illettrées en matière de sensibilisation, de détection et de formation* -, ainsi que dans le cadre des objectifs 3 et 4 - *accompagner sur le plan méthodologique les formateurs (bénévoles et salariés) et partenaires qui mènent des actions de formation à l'attention de ces publics*. L'accompagnement méthodologique est en effet destiné aussi bien aux opérateurs en contact avec un public en démarche d'ISP qu'à ceux qui sont en contact avec un public en (ré)affiliation sociale ou un public travailleur.

De manière générale, les actions d'accompagnement méthodologique visent à assurer la mise en œuvre de formations de qualité, un encadrement adéquat des apprenants et des pédagogies adaptées. Elles permettent aux personnes qui en bénéficient de s'informer et de se former sur le public rencontré, les méthodologies et les pédagogies utilisées par Lire et Écrire. Pour les coordinateurs pédagogiques, elles permettent de rester au fait des réalités de terrain et d'identifier les difficultés potentiellement rencontrées par les formateurs ou animateurs.

De manière interne à Lire et Écrire, l'accompagnement méthodologique vise aussi à garantir que le processus d'alphabetisation animé par les professionnels / bénévoles s'inscrive dans le cadre des missions et valeurs d'émancipation et d'égalité de l'association ; ainsi, les méthodes pédagogiques préconisées sont des méthodes qui visent l'émancipation et la responsabilisation des apprenants comme acteurs de leur formation, via l'auto-socio-construction des savoirs, l'apprentissage à travers la valorisation et l'échange des savoirs et expériences de chacun. De plus, l'accompagnement méthodologique cherche à offrir aux travailleurs un cadre relationnel et un soutien méthodologique (réflexion collective sur les pratiques d'accueil, les contenus utilisés en formation, les types d'activités visant à la fois le développement de compétences linguistiques spécifiques et le développement de l'autonomie et de l'émancipation, l'accompagnement et le suivi psychosocial des apprenants).

### 1. Actions réalisées

En 2011, des actions d'accompagnement méthodologique ont été menées par 7 Régionales, vis-à-vis de leurs travailleurs et formateurs bénévoles ou agents d'accueil. Les Régionales de Charleroi-Sud-Hainaut, Liège-Huy-Waremme, Luxembourg et Namur ont également mené des actions vis-à-vis de travailleurs d'autres opérateurs - EFT, OISP ou asbl. Les actions ont été adressées à des personnes occupant des fonctions aussi diverses que formateurs, animateurs, agents de suivi psychosocial, agents d'accueil, agents administratifs, coordinateurs, responsables de projet et enseignants.

L'accompagnement méthodologique a notamment pris la forme de formations de base, de formations intensives, et de réunions de coordination, d'évaluation et de suivi. Les contenus et le mode d'organisation de l'accompagnement méthodologique varient d'une Régionale à l'autre, et en fonction des personnes accompagnées et des objectifs spécifiques poursuivis, ainsi que le montrent les exemples suivants.

Ainsi, plusieurs Régionales ont développé une formation de base pour futurs formateurs en alphabetisation, adressée aux travailleurs de Lire et Écrire et d'opérateurs externes. Lire et Écrire Brabant wallon a par exemple mis une telle formation en place pour les formateurs bénévoles responsables des groupes locaux d'alphabetisation. Celle-ci comprend des moments collectifs de sensibilisation, de stages pratiques, de découverte d'outils pédagogiques, et d'échanges. Au niveau de Lire et Écrire Charleroi-Sud-Hainaut, la formation contient 9 modules théoriques d'approche des missions du formateur (portant sur l'alpha en général, les publics et leur prise en compte, le test de

positionnement et l'accueil, outils et démarches pédagogiques, déontologie et évaluation) et des séances d'observation passive et de co-animation dans l'un des groupes de la Régionale.

Plusieurs Régionales ont également organisé un suivi méthodologique et pédagogique régulier de leurs formateurs bénévoles et salariés, qui se traduit par des réunions mensuelles ou bimensuelles avec l'ensemble des personnes d'une équipe au cours desquelles sont abordées des questions pédagogiques et méthodologiques générales, mais aussi des questions plus spécifiques, comme l'alphabétisation des demandeurs d'asile, les impacts de l'alphabétisation sur la vie des personnes, l'utilisation d'outils numériques dans la formation ou encore la gestion positive des conflits. Au niveau de chaque groupe de formation, des réunions de suivi rassemblant le ou la coordinateur-trice pédagogique, le ou les formateur(s) et l'agent de suivi peuvent aussi avoir lieu, afin de discuter du suivi des stagiaires formant ce groupe.

En dehors de ces moments collectifs, des réunions d'évaluation personnalisées sont aussi menées avec le ou la coordinateur-trice pédagogique, afin de pouvoir apporter un soutien particulier à chaque formateur-trice selon les difficultés éventuelles rencontrées, les questionnements et les besoins spécifiques.

Comme nous l'avons évoqué plus haut, plusieurs Régionales mènent aussi des actions de suivi méthodologique et pédagogique de formateurs et agents d'opérateurs externes à Lire et Écrire. Cela se traduit par un soutien à l'utilisation du test de positionnement, à la constitution des groupes en formation, à l'adaptation de l'offre en fonction des spécificités du public accueilli et des finalités de l'organisme, une aide méthodologique en fonction des difficultés rencontrées par les formateurs, ...

Dans le cas de Lire et Écrire Luxembourg, l'accompagnement méthodologique s'est aussi traduit par la gestion et mise à disposition d'un Centre de ressources, qui comprend un ensemble d'outils pédagogiques adaptés à un public illettré ou en décrochage scolaire, enfants et adultes, francophones ou non. Le Centre de ressources accueille toute l'année, dans une démarche d'accompagnement individualisé, des enseignants, animateurs d'associations d'éducation permanente ou d'OISP, étudiants en sections pédagogiques, bénévoles impliqués dans des formations linguistiques (notamment dans les centres d'accueil pour candidats réfugiés et les Initiatives locales d'accueil), logopèdes ou toutes autres personnes intéressées par les questions liées à l'illettrisme et / ou en recherche d'outils pédagogiques.

## 2. Analyse et évolution des pratiques

### Impacts

Les indicateurs suivants témoignent de l'impact positif des actions d'accompagnement méthodologique et pédagogique menées par Lire et Écrire :

#### - Engagement de nouveaux formateurs

Des personnes se sont engagées comme formateurs bénévoles au sein de Lire et Écrire ou d'autres opérateurs de formation, après avoir suivi une des formations de base organisées en 2011 par les Régionales ; d'autres personnes ont mis en place une nouvelle formation en alphabétisation, dans les structures où elles travaillent.

#### - Echanges des pratiques et émergence de projets innovants

Les changements de pratiques et les pratiques innovantes observés chez plusieurs formateurs témoignent de l'acquisition de méthodes, démarches et outils au travers des actions d'accompagnement méthodologique. Pour ceux qui débutent en alpha, cet accompagnement procure le bagage indispensable pour être en mesure de dispenser les formations ; pour les personnes qui sont déjà dans le secteur de l'alpha, l'accompagnement permet de se mettre à jour concernant les différentes méthodes ou outils qui existent.

Les réunions collectives de réflexion et d'échanges ont fait émerger des projets communs, comme par exemple la réalisation d'un site des apprenants au niveau de la Régionale du Hainaut occidental - idée née au cours de rencontres méthodologiques basées sur la thématique de l'utilisation du numérique en alphabétisation - ou encore la création d'une plateforme virtuelle d'échanges de pratiques et d'outils sous la forme d'un réseau intranet, au niveau de Lire et Écrire Brabant wallon.

- **Soutien spécifique à chaque formateur et suivi des trajectoires des apprenants**

Les réunions de concertation et d'évaluation, qu'elles soient personnalisées ou menées au niveau des personnes chargées de la formation et du suivi psychosocial d'un groupe en formation, permettent d'analyser au plus près la situation de chaque apprenant et sa trajectoire, ainsi que les besoins et demandes spécifiques d'un travailleur par rapport à son expérience particulière.

- **Renforcement de l'expertise de Lire et Écrire et de sa visibilité à cet égard**

L'augmentation du nombre de sollicitations de Lire et Écrire pour accompagner méthodologiquement des formateurs travaillant au sein d'autres opérateurs ou organismes traduit la visibilité grandissante de l'association et la reconnaissance de l'expertise qu'elle a forgée au fil des années concernant les questions méthodologiques et pédagogiques dans le domaine de l'alphabétisation.

### **Difficultés**

Les difficultés rencontrées par les Régionales par rapport à ce type d'action sont à la fois d'ordre pratique et d'ordre pédagogique.

- **Difficultés d'ordre pratique**

La difficulté majeure est liée aux ressources que l'accompagnement méthodologique exige en termes de temps, de personnes et de moyens financiers. Étant donné le manque de moyens pouvant y être alloués, plusieurs Régionales estiment qu'elles ne peuvent pas dédier les ressources nécessaires pour des actions suffisamment régulières, approfondies et durables, que ce soit vis-à-vis des travailleurs et bénévoles de Lire et Écrire, ou de ceux d'opérateurs externes. Bien souvent, le temps consacré au suivi pédagogique et méthodologique ne permet pas d'aller au-delà de la résolution de problème, ou bien permet tout au plus d'effleurer les sujets, les questionnements, d'ouvrir des pistes de réflexion en vue d'améliorer nos pratiques, sans pouvoir, souvent, les concrétiser.

- **Difficultés d'ordre pédagogique**

Au niveau pédagogique, la difficulté qui peut apparaître est liée à l'hétérogénéité des projets des formateurs ou futurs formateurs, l'hétérogénéité de leurs niveaux quant à leurs pré-requis pédagogiques et d'intervention sociale, et l'hétérogénéité de leur expériences pédagogiques, qui pour certains sont très proches de modèles conventionnels / scolaires, ce qui implique parfois des difficultés pour intégrer les pédagogies d'émancipation, participation et co-construction valorisées par Lire et Écrire.

### **Facteurs de réussite**

Une série de facteurs ont été identifiés comme renforçant la qualité des actions d'accompagnement méthodologique et leur cohérence par rapport aux attentes et aux besoins des personnes accompagnées.

- **Articulation des apprentissages théoriques et pratiques**

Ainsi, dans le cadre des formations de formateurs, on note que les apports théoriques liés aux différentes dimensions de la problématique de l'illettrisme et aux outils méthodologiques et pédagogiques sont très importants, mais qu'ils ne peuvent être réellement appropriés que dans le cadre de la réalité concrète des formations. C'est pourquoi il apparaît crucial d'intégrer des

moments d'apprentissages en situation concrète dans le cadre de ces formations, via des observations passives ou des stages pratiques dans les groupes en formation.

L'accompagnement méthodologique est également enrichi lorsqu'il implique l'intervention de témoins ou d'experts selon les matières qui sont abordées, par exemple l'intervention d'apprenants, ou, plus spécifiquement, l'intervention d'un expert dans les questions liées à l'exil et aux politiques d'asile en Belgique lorsqu'on aborde le sujet des personnes demandeuses d'asile dans les formations en alpha.

- **Suivi et soutien méthodologique régulier**

L'ensemble des Régionales atteste de l'importance de maintenir un suivi méthodologique régulier après que les formateurs aient suivi la formation de base. Si celle-ci permet en effet de fournir un bagage nécessaire aux nouveaux formateurs, la confrontation avec la réalité de la formation et les diverses situations qui peuvent y être vécues nécessitent de pouvoir régulièrement évaluer ses pratiques, les questionner et les confronter à d'autres, ainsi que d'avoir la possibilité de faire état des difficultés rencontrées et d'obtenir un soutien par rapport à celles-ci. Des réunions d'évaluation et d'échange régulières constituent donc un appui précieux.

- **Rencontres collectives permettant les confrontations et échanges de pratiques et points de vue**

Le fait d'organiser ce suivi notamment dans le cadre de rencontres collectives entre les différentes personnes impliquées dans les dispositifs de formation est un autre point fort, parce que ces rencontres permettent d'être en contact et d'échanger avec d'autres formateurs ou personnes chargées du suivi psychosocial ; elles représentent une opportunité de présenter aux pairs les démarches et les outils que l'on a mis en œuvre, de confronter les points de vue, de mutualiser les bonnes pratiques, de faire part des différentes expériences et de co-construire des réponses aux difficultés ou situations particulières rencontrées. Ces réunions collectives construisent de plus un sentiment d'appartenance à un groupe et favorisent des relations interpersonnelles positives entre les travailleurs de l'association.

- **Démarches d'auto-socio-construction**

Enfin, le fait de centrer l'accompagnement sur les démarches de construction de processus pédagogiques, et pas seulement sur la transmission unilatérale d'outils permet de donner des clés aux formateurs pour mettre en place, en collaboration avec les apprenants, non pas des modèles pédagogiques « tout fait », mais bien des contenus et méthodes de formation construits sur le terrain de manière à être adaptés aux objectifs du groupe, aux attentes de chacun et aux contraintes spécifiques que peuvent rencontrer les personnes en formation.

## CONCLUSIONS, PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

---

Ce rapport fait état et dresse une analyse transversale des actions menées en 2011 dans le cadre de la convention RW alpha 2011-2013. Ont été considérées successivement les actions de sensibilisation et partenariats ; les actions de détection de l'analphabétisme/l'illettrisme et d'émergence de la demande en alpha ; les actions de formation en alpha visant les publics travailleurs et en (ré)affiliation sociale ; et les actions d'accompagnement méthodologique. La question des différents types de publics étant transversale à l'ensemble de ces quatre axes d'actions, elle a été abordée dans les différentes parties du rapport. L'accent a été mis sur les publics en (ré)affiliation sociale et les travailleurs, la convention RW alpha ne couvrant pas la formation des personnes en démarche d'insertion socioprofessionnelle.

Pour chaque axe d'action, nous rappelons ci-après les principaux éléments qui ressortent de l'analyse faite à travers ce rapport, nous évoquons les perspectives globales des Régionales quant à la poursuite de ces actions, et nous formulons des recommandations vis-à-vis des pouvoirs publics visant à promouvoir une plus grande efficacité des actions. Les dimensions transversales à ces quatre axes d'action sont également présentées selon cette structure.

### ACTIONS DE SENSIBILISATION ET PARTENARIATS

Les huit Régionales wallonnes de Lire et Écrire ont continué de mener en 2011 de nombreuses actions de sensibilisation, en lien avec l'objectif 1 de la convention RW alpha, et ses objectifs opérationnels. Parmi celles-ci, on a distingué :

- les actions menées sur le terrain, à échelle locale et territoriale, par les huit Régionales, vis-à-vis de différents secteurs ;
- les actions menées par la coordination wallonne, qui visent le plaidoyer politique et la production et la diffusion d'analyses sur les pratiques et les problématiques liées à l'illettrisme ;
- les actions visant spécifiquement les fonds sectoriels et les partenaires de l'entreprise, dans le cadre de l'« alpha-travailleur », qui sont menées d'une part au niveau des Régionales, et d'autre part au niveau wallon, dans le cadre d'une « mission pour compte de tous ».

La multiplicité des secteurs visés par ces différentes actions répond à la conviction que la question de l'illettrisme est une question transversale dont les impacts se font sentir dans une multitude de situations journalières ; il est donc crucial de sensibiliser tous les acteurs susceptibles de rencontrer des personnes en difficultés de lecture et d'écriture, pour qu'ils puissent mieux les prendre en compte, mais aussi devenir des relais pour mieux les informer, et éventuellement les orienter vers les initiatives d'alphabétisation.

Les actions des Régionales sont par ailleurs menées à différents niveaux territoriaux : au niveau des villes et communes, notamment dans le cadre des PCS, dans le but de renforcer l'ancrage local de Lire et Écrire ; mais aussi à un niveau territorial plus large, comme dans le cadre des plateformes partenariales, en vue d'améliorer la coordination de l'offre d'alpha sur le territoire ainsi que la coordination entre les différents acteurs concernés par la problématique de l'illettrisme, et ce dans le but de mettre en place des stratégies globales, cohérentes et concertées de lutte pour l'alphabétisation.

### Perspectives

Sur base de l'enquête d'évaluation des actions de sensibilisation menées en 2010 auprès des partenaires, et dans le cadre d'une « mission pour compte de tous » mise en place au niveau de la coordination wallonne et portant sur l'objectif 1 de la convention RW alpha, l'ensemble des Régionales et la coordination wallonne de Lire et Écrire ont entrepris en 2011 une réflexion sur les enjeux de la sensibilisation au niveau wallon. Cette réflexion vise à définir les stratégies de sensibilisation à l'œuvre au niveau des différentes entités et envisager la possibilité de définir des lignes de force communes pouvant guider ces stratégies dans le cadre d'une cohérence globale, tout en tenant compte des spécificités liées aux différents contextes dans lesquels les Régionales évoluent.

Si cette réflexion est actuellement toujours en cours, les Régionales et la coordination identifient déjà un certain nombre d'orientations partagées dans le cadre des actions de sensibilisation. Parmi celle-ci, le travail multi partenarial / en réseau est une orientation primordiale qu'elles entendent toutes privilégier dans la poursuite du travail de sensibilisation. Celui-ci permet en effet d'impliquer tous les acteurs concernés de près ou de loin par la problématique de l'illettrisme, et partageant des enjeux similaires ou liés, en intégrant l'alphabétisation dans le cadre de stratégies globales visant l'émancipation, l'insertion et la lutte contre toutes les exclusions. Le travail en réseau avec d'autres opérateurs de formation permet par ailleurs d'articuler et coordonner les actions visant les différents publics rencontrés par ces opérateurs, et de faire le lien entre les différents types de formation, dans des perspectives globales d'insertion des personnes, menées sur le long terme.

Afin de rencontrer au mieux ces enjeux, les Régionales s'orientent vers un élargissement toujours plus important de leur réseau partenarial, notamment en développant des projets communs comme dans le cadre de l'alphabétisation intégrée, des actions d'accroche ou encore des filières de formation, mais aussi à travers leur implication dans les structures de coordination que sont les PCS, les plateformes partenariales, les groupes de travail, ... Elles continuent par ailleurs de plaider pour que des structures de coordination subrégionales de l'alphabétisation voient le jour, avec un système de financement durable, tout en suivant attentivement les développements de la politique des bassins de vie et pôles de synergies.

#### Recommandations aux pouvoirs publics

- ➔ La sensibilisation étant un travail de longue haleine qui nécessite d'être répété et étendu à tous les acteurs et secteurs concernés, les moyens alloués à cette tâche devraient être structurels.
- ➔ Des dispositifs de coordination de l'alphabétisation devraient être mis en place au niveau de zones géographiques définies à échelle sous-régionale, tout en étant reliés dans le cadre d'une cohérence transversale au niveau de la Wallonie ; ces dispositifs locaux et coordonnés offriront le cadre formel qui est nécessaire pour mettre en œuvre de manière pérenne et cohérente des stratégies locales et globales de lutte pour l'alphabétisation, qui tiennent compte des spécificités propres aux différents territoires qui composent la Wallonie ; ces dispositifs pourraient être intégrés à la structure qui est proposée dans le cadre du projet des bassins de vie et pôles de synergies.

#### ACTIONS DE DÉTECTION DE L'ANALPHABÉTISME ET D'ÉMERGENCE DE LA DEMANDE EN ALPHA

Dans le cadre de ses missions de détection des difficultés de lecture et d'écriture et d'émergence de la demande en alphabétisation, Lire et Écrire vise une meilleure connaissance des profils des personnes en situation d'illettrisme, en vue de mettre en place une offre d'alphabétisation accessible à tous ceux qui le souhaitent et en adéquation avec les besoins et projets divers des personnes.

Dans ce contexte, Lire et Écrire a avancé en 2011 sur les questions terminologiques en définissant l'acceptation du terme « détection », entendu comme l'ensemble des démarches et procédures qui permettent de connaître le profil et les motivations des apprenants lors de leur demande d'entrée en formation ; définition qui permet de considérer à la fois les compétences linguistiques et les motifs de demande d'entrée en formation des personnes, dans une perspective pédagogique qui va au-delà de l'approche purement administrative des publics.

Au niveau des Régionales, deux outils ont été utilisés au moment de l'accueil des personnes, en corrélation avec les actions de sensibilisation visant l'émergence de la demande, pour permettre d'affiner l'image que nous avons des personnes entrant en contact avec Lire et Écrire : l'entretien d'accueil et le référentiel de compétences (incluant un test de positionnement). Outre une meilleure représentation des publics, ces outils permettent de positionner et d'orienter les personnes en fonction de leurs niveaux de compétences, projets et disponibilités, mais aussi de réorienter les personnes qui ne correspondent pas au public de Lire et Écrire vers les organismes

adéquats. Tout un travail d'accueil et d'orientation / réorientation a donc été réalisé par l'ensemble des Régionales.

### Perspectives

Une « mission pour compte de tous » portant sur cet objectif de détection des difficultés et d'émergence de la demande a été mise en place au niveau de la coordination wallonne, afin de coordonner le travail de collecte et de consolidation des données récoltées par les Régionales concernant les profils des personnes se présentant chez Lire et Écrire. Dans ce cadre, un groupe de travail rassemblant les responsables et coordinateurs pédagogiques des huit Régionales a également été mis sur pied afin de mener une réflexion sur l'utilisation du référentiel de compétences et du test de positionnement, les conditions de leur diffusion auprès d'autres opérateurs, et sur les autres outils disponibles et les stratégies d'accueil mises en œuvre par les différentes Régionales.

D'autre part, le travail d'accueil et la collecte et la consolidation des informations relatives aux personnes qui se présentent à Lire et Écrire ont permis de constater qu'une grande part des personnes sont en fait inadéquatement orientées, leurs besoins ou leur demande ne correspondant pas à ce que peut leur apporter une formation en alphabétisation. Parmi ces personnes, plusieurs disposent par exemple des compétences de base correspondant au CEB, ou ont une maîtrise des compétences linguistiques dans leur langue maternelle, ou encore présentent une déficience mentale. D'autres font a priori partie du public alpha mais ne sont pas en demande d'alpha. Le travail d'accueil et de réorientation de ces personnes prend beaucoup de temps et ne peut parfois pas aboutir, faute d'offre de formation adéquate suffisante en remise à niveau, FLE, ou adaptée aux personnes présentant une déficience mentale, ou faute de formations concomitantes permettant des parcours de formation intégrés. Ces observations ont donc suscité une réflexion sur la manière de gérer l'accueil et la réorientation de ces personnes, alors que ces personnes ne sont pas visées par les missions de l'association et que nous ne disposons pas d'un financement pour un tel travail.

#### Recommandations aux pouvoirs publics

- ➔ Une étude globale devrait être menée concernant les manques observés en Région wallonne par rapport à l'offre de formation, notamment en remise à niveau, FLE, et pour les personnes présentant un déficit mental, afin d'améliorer la circulation de l'information et la coordination du travail réalisé par les différents opérateurs de formation.
- ➔ Le travail d'accueil et d'orientation / réorientation et le travail de recueil systématique d'informations sur ces questions réalisé par les huit Régionales devraient pouvoir être valorisés dans le cadre des financements alloués pour les objectifs de détection des difficultés de lecture et d'écriture et d'émergence de la demande de formation en alphabétisation.
- ➔ Dans le cadre des objectifs de visibilité de l'illettrisme et de meilleure connaissance des profils et projets des publics concernés, une large étude/enquête sur le niveau de maîtrise des compétences de base devrait être menée auprès d'un échantillon représentatif de la population wallonne, en vue de recueillir des données fiables et représentatives de l'ensemble des personnes en difficultés de lecture et d'écriture en Région wallonne, et pas seulement de celles qui font la démarche de se diriger vers une formation.

#### ACTIONS DE FORMATION EN ALPHA VISANT LES PUBLICS TRAVAILLEURS ET EN (RÉ)AFFILIATION SOCIALE

Dans le cadre des objectifs 3 et 4 de la Convention RW alpha 2011-2013, si on se réfère à la catégorisation des publics, nous pouvons dire que les Régionales ont accueilli en formation un public dit « en (ré)affiliation sociale » (529 personnes) et un public travailleur (198 personnes). Pour les deux types de publics, cela représente une augmentation par rapport aux conventions des années antérieures. L'augmentation est toutefois très peu significative en ce qui concerne les travailleurs, traduisant des difficultés persistantes pour faire émerger la demande de la part de ce public. D'autre part, si l'on peut postuler que la hausse du public en (ré)affiliation sociale résulte de la décision de plusieurs Régionales d'augmenter l'offre à l'adresse de ce public, et donc également de l'augmentation des moyens pour les actions visant ce public dans le cadre de l'objectif 3 de la Convention RW alpha, il faut relativiser l'augmentation globale des moyens visant un public non

travailleur et ne se situant pas dans une démarche d'ISP puisque l'objectif 3 de la convention RW alpha a engrangé une partie des moyens qui étaient alloués à ce public via le système de dérogation de l'ancienne convention-cadre FOREM.

Les personnes en formation ont été intégrées soit dans des groupes hétérogènes du point de vue du public, soit dans des groupes homogènes, suivant les projets personnels des personnes, leurs besoins et intérêts et leur disponibilité et mobilité.

En ce qui concerne la formation des personnes en démarche de (ré)affiliation sociale, l'accent a été mis sur l'importance d'inscrire les actions visant ce public dans des stratégies d'insertion sociale et professionnelle plus larges, notamment dans le cadre des PCS, puisque les différents problèmes rencontrés par ces personnes, y compris les difficultés de lecture et d'écriture, sont inter-reliés et qu'il est donc pertinent de les aborder de manière globale, afin de favoriser leur (ré)insertion dans la société et leur émancipation.

Dans le cadre de l'alpha travailleur et du droit à la formation continue de tous les travailleurs, plusieurs Régionales, mais également la « mission pour compte de tous » dédiée à cette question, ont approfondi ou développé de nouveaux contacts avec des fonds sectoriels et des employeurs, afin de mettre en place des formations en entreprise. Des formations classiques accessibles aux travailleurs en horaire décalé (le soir et/ou le weekend) ont par ailleurs été maintenues, afin de répondre au souhait de ces personnes de suivre la formation en dehors du cadre de leur travail, et à leurs besoins spécifiques en termes d'horaire.

### Perspectives

Les huit Régionales entendent poursuivre leurs efforts pour qu'une offre d'alphabétisation de qualité soit accessible à toutes les personnes qui le souhaitent, quelles que soient leurs motivations. Dans ce but, elles comptent notamment renforcer leur travail de partenariats avec les différents acteurs du secteur social, d'une part, et du monde de l'entreprise, d'autre part.

Dans le cadre de l'alphabétisation des personnes les plus éloignées de la formation, les Régionales mènent une réflexion quant à la manière de mieux toucher ce public, de l'informer des possibilités de formation et de l'intérêt de (ré)intégrer un processus d'apprentissage de la langue française par rapport aux différentes difficultés auxquelles ces personnes font face.

Concernant plus particulièrement les personnes étrangères qui se présentent chez Lire et Écrire dans une perspective de (ré)affiliation sociale, les Régionales développent des modules de formation adaptés au mieux aux difficultés et besoins particuliers de ces personnes.

Dans le cadre de l'alphabétisation des travailleurs, les Régionales s'orientent vers une coordination maximale des efforts de sensibilisation visant les fonds sectoriels et les partenaires de l'entreprise, dans le cadre de la « mission pour compte de tous » mise en place pour les objectifs y afférant.

### Recommandations aux pouvoirs publics

- Les efforts visant une meilleure application du droit à l'alphabétisation pour tous dans le cadre des politiques wallonnes devraient être poursuivis, dans le sens d'une plus grande prise en compte de la multiplicité et du caractère évolutif des projets qui peuvent motiver des personnes à entrer en formation, indépendamment de leur statut socioprofessionnel (ce qui a été recommandé également par les conclusions de l'évaluation des politiques d'alphabétisation réalisée par le Girsef en septembre 2012). Une alternative au système actuel serait de ne plus lier les subventions au statut des personnes, en développant un mode de financement très différent - mode de financement qui existe déjà dans le cadre des Plans de cohésion sociale.
- L'effort devrait être poursuivi dans l'orientation déjà adoptée ces dernières années d'augmenter les financements pour élargir l'offre de formation à plus de personnes, permettant de tenir compte de la diversité des projets ainsi que des difficultés spécifiques.
- Concernant spécifiquement les travailleurs en situation d'illettrisme, les efforts devraient être concentrés sur la question de l'émergence de la demande ainsi que l'information des

travailleurs quant aux possibilités de formation qui leur sont offertes, y compris à travers le congé éducation payé.

- ➔ Les conditions d'accès au congé éducation payé devraient être assouplies en vue de le rendre accessible à plus de travailleurs.
- ➔ Le travail de sensibilisation visant les fonds sectoriels devrait être poursuivi en vue d'intégrer la formation en alphabétisation dans le cadre des formations professionnelles des fonds de formation.

### ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT MÉTHODOLOGIQUE

Les huit Régionales de Lire et Écrire ont poursuivi en 2011 des actions d'accompagnement méthodologique des formateurs et animateurs d'alpha, via des formations, séances d'information, et la mise à disposition d'outils pédagogiques. Les actions se sont adressées aussi bien à des travailleurs salariés qu'à des bénévoles, internes ou externes à Lire et Écrire, l'objectif étant d'assurer la mise en œuvre de formations de qualité, un encadrement adéquat des apprenants et des pédagogies adaptées. Via l'accompagnement des travailleurs de Lire et Écrire, le but est également de promouvoir une alphabétisation qui s'inscrive dans le cadre des missions et valeurs de l'association, telles que définies dans sa charte, visant l'émancipation plutôt que l'assistanat ou le paternalisme ; l'égalité sociale; la cohésion sociale et la lutte contre tous les processus conduisant à l'exclusion.

#### Perspectives

Les Régionales entendent poursuivre et développer davantage l'accompagnement méthodologique qu'elles proposent à leurs formateurs et animateurs, en renforçant la spécificité des pédagogies et méthodes promues par Lire et Écrire, c'est-à-dire des pédagogies et méthodes qui visent plus que l'acquisition de compétences langagières, mais avant tout l'émancipation citoyenne et le changement social.

Elles comptent par ailleurs répondre au maximum, dans la mesure du possible en fonction des moyens disponibles, aux demandes d'accompagnement méthodologique qui sont formulées par des opérateurs externes. Par rapport à ces opérateurs, elles visent également à s'assurer des conditions de diffusion du test de positionnement ainsi que du référentiel de compétences, et à former les opérateurs à son application et à l'interprétation des résultats du test.

#### Recommandations aux pouvoirs publics

- ➔ En vue de garantir une alphabétisation de qualité et de soutenir tous les opérateurs de formation dans leur travail, la valeur et l'importance des actions d'accompagnement méthodologique devraient être davantage reconnues et appuyées dans le cadre des actions d'alphabétisation et des moyens structurels devraient être garantis pour cette mission de deuxième ligne.
- ➔ L'accent devrait notamment pouvoir être mis sur le soutien à la diffusion et la formation au référentiel de compétences et au test de positionnement, afin d'assurer une cohérence entre les différents opérateurs de formation et faciliter ainsi l'accès aux formations qualifiantes pour des personnes ayant suivi une formation en alpha.

### DIMENSIONS TRANSVERSALES

Afin d'aller plus loin dans l'atteinte des résultats escomptés, on note l'importance, de manière transversale aux 4 axes d'actions analysés, d'articuler et coordonner le travail qui est réalisé par chacune des entités wallonnes de Lire et Écrire ; c'est l'objectif qui est poursuivi notamment via la mise en œuvre des différentes « missions pour compte de tous », qui permettent de renforcer la cohérence du travail réalisé par le mouvement de Lire et Écrire, tout en tenant compte des spécificités propres aux contextes dans lesquels chacune des Régionales évoluent.

De plus, nous soulignons l'importance de la dynamique d'auto-évaluation qui a été impulsée, au cours des dernières années, par rapport aux différents axes de travail de l'association, dynamique

coordonnée au niveau de Lire et Écrire en Wallonie mais alimentée et réalisée en collaboration avec les huit Régionales. Cette démarche d'évaluation est à la fois indispensable en interne, afin de garantir la poursuite et l'amélioration de l'efficacité des actions d'alphabetisation, mais elle permet également de rendre compte de nos actions et des réalités de l'illettrisme auprès des pouvoirs subsidiant.

Enfin, tout le travail d'harmonisation du recueil des données, d'analyse, de documentation et d'information par rapport à ces données, rendu possible par des outils tels que la base de données commune de Lire et Écrire, constitue également une dimension transversale cruciale pour soutenir l'ensemble des actions réalisées par Lire et Écrire, tant au niveau de la coordination que des Régionales.

### **Perspectives**

Les trois « missions pour compte de tous » mises en place autour des questions de sensibilisation, de détection des difficultés, et d'alpha travailleur ont chacune été clairement définies et dotées d'un comité de pilotage afin de poursuivre leur action dans le cadre d'objectifs et structure clairs.

Parallèlement, Lire et Écrire entend maintenir la dynamique d'évaluation dans les différentes actions qu'elle entreprend, avec la participation de toutes les personnes impliquées dans ces actions.

Entre autres, la base de données commune est régulièrement soumise à cette démarche d'évaluation, afin de la rendre plus performante aussi bien comme outil de pilotage et d'organisation que comme outil d'analyse et de réflexion concernant nos actions, nos publics, et les différentes problématiques liées à l'illettrisme.

#### **Recommandations aux pouvoirs publics**

- Les missions transversales de coordination et d'accompagnement des Régionales dans le cadre de la mise en œuvre de leurs actions devraient pouvoir être valorisées davantage dans le cadre des conventions avec les pouvoirs publics, puisqu'elles sont indispensables au bon fonctionnement du projet collectif commun et à l'efficacité des actions. Elles font donc partie intégrante du travail quotidien de l'association, au sein de l'ensemble de ses entités.